L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1055 - VENDREDI 02 AVRIL 2010 2 €

ISSN 1776-0224



Sommaire



Notre **dossier**

Réussir la mise à l'herbe *p.14-16*

P 04 **Actualités** Côte d'Or
MFR de Grandchamps: les «bac pro» à la découverte des vins canadiens

P 05 **Actualités** Nièvre
Chambre d'agriculture : la session traduit les inquiétudes du milieu agricole

P 07 **Actualités** Yonne
Rencontres Groupama : le philosophe et l'après crise

P 08 **Actualités** Bourgogne
L'assemblée régionale se met en place : un Conseil rajeuni et renouvelé

P 13 **Développement** local
Pénurie de médecins à la campagne: la Bourgogne recrute de plus en plus à l'étranger

P 17 **Cultures**
Nouvelles cultures: le switchgrass frappe à la porte

P 19 **Élevage**
Élevage montbéliard et production de fromages : l'abbaye de Cîteaux met en avant sa génétique

P 20 **Viticulture**
Règlement de la vinification bio : les premiers "vins biologiques" en 2010 ?

P 30 **Vie quotidienne**
Banque: mesurer les risques du compte-joint

64ème congrès de la FNSEA à Auxerre

"Rassembler et agir"



Les congressistes affichent une grande fermeté sur la question de l'avenir de la PAC et lancent les fondations d'un nouveau syndicalisme «pour mieux rassembler et agir». *(Page 10)*

GROUPE BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



< FINANCEMENT
5 CAMPAGNES À 0%*
sur toute la gamme FENAISON
1ère échéance septembre 2010
* sous réserve d'acceptation du dossier

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
Assure le risque GRÊLE depuis toujours !
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com
* Selon conditions générales et particulières.

l'Agenda

Côte d'Or

Loto des Ja de Dijon, le10 avril

Les Jeunes agriculteurs du canton de Dijon organisent le samedi 10 avril à la salle des fêtes de Magny-sur-Tille un loto doté de nombreux lots (TV LCD, caméscope numérique, séjour, lots gourmands, tombola, bingo...). Buffet, buvette, assiette dégustation produits régionaux. Ouverture des portes à 18h30. Début des jeux à 20 heures. Prix de la carte : 5€. Réservation : 06 18 49 61 01 ou au 06 37 84 85 98.

Assemblées générales des caisses locales de Groupama

Rendez-vous à 18h30 aux endroits suivants : Montbard : Ouges/Noiron : le mardi 6 avril à la salle à usages multiples de Corcelles-lès-Citeaux, Genlis : jeudi 8 avril à la salle polyvalente de Cessey, Minot/Grancey/Salives : le vendredi 9 avril à la salle polyvalente de Minot, Pouilly-en-Auxois : le mardi 13 avril à la salle polyvalente, Venarey : le jeudi 15 avril à la salles des fêtes.

Formation de la Chambre d'agriculture le 07 avril près de Pouilly

La formation «valorisation du compost sur prairies» (démonstration de matériels, tests d'épandage et informations techniques) aura lieu le mercredi 7 avril à 14heures à Arconcey (parcelle à la jonction de la D36 et de la D115a).

Nièvre

Assemblée générale

Le Herd Book Charolais tiendra l'assemblée générale de sa section Bourgogne le 7 avril à partir de 14 heures à la ferme du Marault.

Assemblée générale

L'ASAVPA 58 se réunira en assemblée générale le 10 avril à Bona. A cette occasion, Michel Marcoul, président national de l'ASAVPA, présentera les résultats d'une enquête menée sur «*les femmes en agriculture*».

Développement durable

Dans le cadre de la Semaine du développement durable, l'équipe grandes cultures de la Chambre d'agriculture organise une visite technique et une réunion sur les auxiliaires des grandes cultures le 2 avril. La visite se déroulera chez Ueli Baumgartner et la journée débutera par l'intervention de Véronique Sarthou (Syrphis), à partir de 9h30, au lycée agricole de Challuy. L'objectif est de mieux connaître ces auxiliaires, souvent méconnus, et les derniers résultats en matière de recherche et développement. Contact: Michael Geloen au 03 86 93 40 71.

Réunions syndicales

La FDSEA de la Nièvre organise des réunions syndicales cantonales en avril. Canton de Moulins-Engilbert, vendredi 2 avril à 18h30 à la Sicafome de Moulins-Engilbert; canton de Luzy, vendredi 2 avril à 18h30 au restaurant « Le Montcharlet » à Chiddes; canton de Château-Chinon, mardi 6 avril à 18h30 au LEGTA de Château Chinon; canton de Varzy et Clamecy, mercredi 7 avril à 18h30 à la mairie de Cuncy-les-Varzy; canton de Pougues-les-Eaux – Prémery, lundi 12 avril à 18h30, à la mairie de Guérigny.

Etat de la ressource en eau dans la Nièvre une situation hydrologique hivernale sèche

Les cours d'eau nivernais ont coulé à un débit normal à la fin du mois de février et au début du mois de mars en réponse à l'évènement pluvieux. Depuis, leur débit a régulièrement baissé. Au 25 mars, la situation hydrologique est très sèche. Les écoulements des cours d'eau correspondent au plus faible débit atteint une fois tous les 10 ans.
Concernant les axes ré-alimentés de la Loire et de l'Allier, les débits sont également faibles pour le mois de mars. Cependant, les réserves en eau dans les réservoirs sont satisfaisantes. En effet, le niveau d'eau dans le barrage de Villerest est à sa cote maximale et le réservoir de Naussac est rempli au deux tiers de sa capacité maximale.
Les nappes contenues des calcaires connaissent une situation déficitaire du fait d'un manque chronique de précipitations sur les dernières périodes de recharge de ces nappes. L'hiver qui vient de s'achever, mais aussi l'automne et l'hiver dernier ont été peu pluvieux.

Yonne

Changement d'adresse de l'enjambeur

Dans le cadre de la réorganisation des administrations icaunaises, l'unité départementale de la concurrence, de al consommation et de la répression des fraudes, quitte ses bureaux situés 4 avenue Foch à Auxerre pour rejoindre la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, 3 rue Jehan Pinard BP 19 - 89010 Auxerre cedex. Tél 03 86 72 69 00
La nouvelle direction regroupe désormais sur le même site les quatre anciens services suivants : jeunesse et sports, services vétérinaires, pôle social de la DDASS, unité CCRF et accueillera prochainement la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalite.

Conduite et entretien de l'enjambeur

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème « conduite et entretien de l'enjambeur », avec 2 modules à la carte (4 + 4) jours maximum (selon positionnement).
Début des formations : jeudi 6 mai.
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Changement d'horaires à la préfecture

A compter du mardi 16 mars, les services de la préfecture situés 2 rue Cochois à Auxerre, seront ouverts au public, du lundi au vendredi aux heures suivantes :
- de 9 h à 12 h et
- de 13 h 30 à 16 h

Il est rappelé que le service des cartes grises est fermé le premier jour ouvré de chaque mois.
En outre, en ce qui concerne la délivrance des cartes nationales d'identité ou de passeport, les demandes sont à déposer en mairie.

Mes P@rcelles

Démonstration gratuitedu logiciel Mes P@rcelles, mercredi 7 avril, de 10 h à 12 h, à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, rue Guynemer à Auxerre.

Permanences Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 29 avril à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, aménagement foncier et rural

Les prochaines permanences se dérouleront en avril à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 21 avril de 9 h 30 à 12 h
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 19 avril, de 9 h à 12 h. (La réunion du lundi 5 avril est annulée)
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Commercialisation des produits vinicoles

Le CFPPA La brosse met en place une session de formation sur le thème «*commerce des produits vinicoles*». 3 modules à la carte :
Optimiser son point de vente
Accueil et vente au caveau
Mener des actions téléphoniques efficaces
Début des formations : mardi 25 mai. 1 à 2 jours par module pour un total de 5 jours de formation
Pour tout renseignement, contactez Catherine de la Bourdonnaye au 03 86 94 60 26 ou 03 86 94 60 20

Section des anciens exploitants

Encore des places pour le voyage au Futuroscope (du mardi 25 au mercredi 26 mai, ouvert aux actifs) et celui dans le Lyonnais, du samedi 5 au dimanche 10 juin.
Pour tous renseignements : Martine Nigon, secrétariat SDAE au 03 86 49 48 20

Assemblée Générale des Anciens de La Brosse

L'association des Anciens élèves de La Brosse organise le 24 avril prochain son assemblée générale annuelle sur le site du lycée à partir de 9h00.
Elle sera suivie d'un repas à la salle communale des Beauroy à Beines.L'après-midi se déroulera, à Beines, un marché fermier où des anciens «*Brossards*» feront découvrir leur production. Le soir un buffet froid et une soirée dansante animée par un orchestre Brossard, clôtureront cette journée.
Prix du déjeuner : 30 euros par personne.
Prix du buffet froid et soirée dansante : 25 euros par personne.
Renseignements et inscriptions : Tél : 03 86 94 60 00
Fax : 03 86 94 60 01 - anciens.labrosse@gmail.com

▶ Ailleurs aussi

Participez à un concours historique !

Deuxième concours national par le nombre d'échantillons après celui de Paris, le concours des Grands Vins de France de Mâcon se tiendra le 17 avril prochain. A un mois de cet événement, déjà plus de 11 000 échantillons sont enregistrés par le Comité organisateur. En passe de battre tous les records. Dans une ambiance propice à la dégustation, venez goûter et noter des vins venus de toute la France. Plus de 2 000 dégustateurs réguliers participent déjà et échangent leurs expériences autour d'une même passion: celle des vins. Si vous êtes intéressé par cette aventure historique et que vous aussi vous souhaitez décerner une des 3 000 médailles d'or, d'argent et de bronze, n'hésitez pas à contacter Aurélie Corsin au 03 85 21 30 00.

à suivre

Prix du lait : un accord pour le deuxième trimestre

Après quelques heures de négociations sous l'égide du ministre de l'Agriculture, l'interprofession laitière s'est engagée le 30 mars à appliquer l'accord sur le prix du lait de juin 2009 pour le deuxième trimestre 2010. Mais à la condition de mettre en place des indicateurs complémentaires d'ici le 31 mai, pour une application au 1er juillet.

L'interprofession laitière est donc parvenue à un accord qui s'applique pour les mois d'avril, mai et juin prochains. Soit une augmentation de 5,7 % (15 à 16 €/1000 litres) pour les entreprises présentant un mix produit de 20 % de produits industriels, de 8,7 % (22 €/1 000 litres) pour 30 % de produits industriels et de 11,6 % (30 €/1 000 litres) pour 40 % de produits industriels.

L'un des indicateurs complémentaires porte sur l'écart de prix entre la France et l'Allemagne sur lequel les industriels ne voulaient pas transiger. Le deuxième indicateur concerne la valorisation du beurre et de la poudre : il était proposé par la Fédération nationale des coopératives laitières (FNCL). Enfin le troisième indice renvoie aux coûts de production et notamment ceux des producteurs. Administratrice représentant la Bourgogne à la FNPL, Nathalie Mairet espère maintenant que *«cet accord sera respecté par les entreprises. Si les industriels veulent faire entrer des critères de compétitivité au 3ème trimestre, il va falloir que cela se fasse dans la transparence et que l'on tienne compte du différentiel des coûts de production entre l'Allemagne et la France. Les exploitations laitières outre-Rhin bénéficient du large soutien des landers allemands, nous ne sommes pas à armes égales. Nos exploitations ne supporteront pas une nouvelle baisse, alors que les entreprises et le marché se portent plutôt bien, cette embellie devra aussi profiter aux producteur»*.

En image



De l'effervescence lundi matin à Auxerrexpo où adhérents et retraités de la FDSEA de l'Yonne se sont retrouvés pour préparer les malettes distribuées aux congressistes attendus de la France entière. A l'intérieur: rapport moral et rapport d'activité de la FNSEA, recettes bourguignonnes, documents touristiques, stylos, critériums etc..., sans oublier le «4 pages spécial congrès» réalisé par votre hebdomadaire agricole et rural favori !

en chiffres

650 000 tonnes

d'Unités de réduction des émissions de CO2, c'est ce qui vient d'être attribué à la filière luzerne déshydratée, pour bons et loyaux services rendus à l'environnement, en vertu des économies d'énergies qu'elle s'est engagée à réaliser entre 2008 et 2012.

Ce « bonus », exprimé en tonnes de quotas d'émission de CO2, pourra être valorisé et donc vendu au prix de 10,5 euros/tonne, pour un montant total de 6 825 000 euros.

en lettres

« La responsabilité européenne est celle du chef de l'État. Il lui appartient de donner le ton et qu'un cap soit réellement fixé sur ce que l'Europe veut faire de son agriculture. »

Déclaration de Jean-Michel Lemétayer, avant l'ouverture du congrès de la FNSEA et après que Nicolas Sarkozy ait marqué son intention «d'aller vers une crise en Europe, plutôt que d'accepter le démantèlement de la Politique agricole commune».

L'info de la semaine

Congrès de la FNSEA

Dominique Barrau: «Améliorer notre fonctionnement pour faire aboutir nos revendications »*



Photo: Réussir

Selon Dominique Barrau, *«le rapport des Français avec leur agriculture a changé»*. Les consommateurs sont plus sensibles qu'ils ne l'étaient autrefois aux préoccupations des agriculteurs, mais aussi plus attentifs aussi aux questions environnementales.

A contrario, du fait de la perte du poids démographique de l'agriculture, il y a beaucoup moins d'élus agricoles ou ruraux sur lesquels les organisations agricoles peuvent s'appuyer. Conclusion : *«nos méthodes de sensibilisation»* doivent changer, insiste-t-il.

Les agriculteurs eux-mêmes n'entrent plus en militantisme comme on entre en religion. Ils sont devenus «zappeurs» en fonction de leur situation familiale ou d'autres préoccupations… Ce qui n'est pas sans poser de questions à une organisation qui essaie de concilier un positionnement à la fois responsable et revendicatif et une vision de long terme. Alors que la notion de court terme et d'évènementiel prévaut, que l'information circule de plus en plus vite et que beaucoup d'agriculteurs de base attendent des réponses immédiates.

Autant de questions qui interpellent le syndicalisme majoritaire sur les nouveaux moyens d'intervention à mettre en œuvre, la réorganisation du réseau pour être plus proche des décideurs notamment au niveau régional et plus pertinents vis-à-vis du monde associatif et environnemental qui influe fortement sur l'opinion de la population et des élus.

H.G.

* Secrétaire général de la FNSEA.

Les RENDEZ-VOUS du CRA BOURGOGNE

CLAAS

L'OFFRE SAV

du mois par

AVANT LES TRAVAUX, PENSEZ À FAIRE RÉVISER VOS CLIMATISATIONS

Adressez-vous vous à votre atelier agréé et son équipe de professionnels formés en permanence.



Rémy
Responsable Après-Vente

Pour prendre rendez-vous à Laignes, Varois ou Autun

03 80 68 07 86

LA SÉLECTION LIBRE-SERVICE

spécial NETTOYEURS et COMPRESSEURS

jusqu'au 30/04/2010

du mois par

NETTOYEUR HP
IPC 2965 Tri Eau chaude
Ref. 89225



2650 €HT

NETTOYEUR EAU FROIDE
IPC Evolution x3
Ref. 89945



1140 €HT

COMPRESSEUR LACME
27V150T



Pierre



579 €HT le kg

+ 1 coffret clé à choc 1/2 340 NM OFFERT

Photos non contractuelles

RENDEZ-VOUS LE MOIS PROCHAIN POUR DE NOUVELLES OFFRES

CRA BOURGOGNE
L'esprit Service

• Varois 03 80 68 07 80 • Laignes 03 80 81 60 55 • Autun 03 85 52 61 68

MFR de Grandchamps

Les «bac pro» à la découverte des vins canadiens

Les élèves de Bac Pro Commerce des vins de la MFR Grandchamp sont partis pour un stage d'un mois au sud du Canada. Se former par l'expérience c'est une ambition renouvelée avec succès chaque année à la MFR.



Le groupe devant les vignes de Niagara School qui produit le "vin de glace".

Chaque année la MFR de Granchamp renouvelle avec bonheur et succès le cursus *«Formation par l'expérience»*. Quoi de mieux pour apprendre l'anglais, les techniques viti-vinicoles et commerciales, la culture que l'immersion au cœur du pays même !

C'est ce qu'ont réalisé cette année encore les jeunes de Bac Pro Commerce des Vins et Spiritueux. Ce stage d'un mois est l'aboutissement d'un travail qui a commencé il y a un an et demi, dès l'entrée en Bac Pro. En effet, les élèves financent en partie cette opération en réalisant des actions : foires aux vins en grande surface, sélection-vente de vins de toute la France, des actions s'intégrant parfaitement dans leur cursus de formation. Le solde du financement provient de subventions du Conseil régional et du ministère de l'Agriculture.

Une semaine découverte et trois semaines de stage

Pour la promotion 2010, tout a débuté il y a quinze jours par une semaine culturelle à Toronto, ville située au sud est du Canada au bord du lac Ontario. Pour cette partie *«découverte»*, les jeunes sont logés au cœur même de cette récente ville de 5,5 millions d'habitants. Cette courte semaine a été ponctuée par de nombreuses visites culturelles : la CN Tower, China Town, Kensinton Market, Eaton Center ; sans oublier les majestueuses chutes du Niagara. Les élèves ont aussi découvert une brasserie flambant neuve, et échangé sur leur pratiques avec une école viticole productrice de vins (Niagara School), et notamment le fameux vin de glace, fer de lance du savoir faire canadien. Les élèves sont actuellement en stage pour trois semaines dans différents domaines viticoles, dans l'état de l'Ontario pour parfaire leur anglais, découvrir une autre culture et un autre mode de vie, développer leurs savoir-faire techniques et commerciaux et gagner en autonomie... bref, grandir un peu plus !

A noter

Plan de Soutien : demande de prêts bonifiés de consolidation

Les dossiers de demande de prêt bonifiés de consolidation dans le cadre du PSEA doivent faire l'objet d'une décision de la DDT au plus tard le 30 avril. Ainsi, compte-tenu des délais d'instruction et de transmission par les banques et la DDT, les demandes de prêt doivent être faites auprès des banques avant le 15 avril.

COMMUNIQUÉ DDT DE CÔTE D'OR

Syndicalisme

Point de vue de Jean Bertrand, secrétaire général de la FDSEA

L'agriculture est dans une passe difficile, et les paysans commencent à perdre courage !

En effet, la conjugaison des plusieurs phénomènes rendent l'avenir des productions végétales incertain : perte de 80 €/ha de perte sur la Scop, des prix de céréales qui ne décollent pas, des charges qui ne baissent peu et des contraintes environnementales de plus en plus présentes.

En ce qui concerne l'élevage, on ne va pas dire que le prix de la viande soit des plus réjouissants, mais heureusement que le prix des broutards, même s'il demeure fragile, se maintient plutôt bien.

Le prix du lait, quand à lui, devrait être à la hausse pour le 2ème trimestre de près de 15 €/1000 litres, mais une fois de plus, la FNIL(1) dénonce l'accord du 3 juin 2009 et demande une baisse de 15% immédiatement, arguant un alignement du prix français sur le prix allemand. C'est pourquoi les producteurs de lait maintiennent leur mobilisation pour tenter d'obtenir des avancées ces jours-ci (rencontre nationale avec le ministre, Cil Est(2), etc).

Nous continuons de défendre le revenu des producteurs et pour toutes les productions du département et nous ne manquerons pas l'occasion de porter, une fois de plus, nos revendications au congrès de la FNSEA cette semaine. Pour les autres dossiers tout aussi importants, voire primordiaux, tels que la tuberculose, les dégâts de gibier, les cours d'eau, la conditionnalité sont eux aussi suivis au quotidien par l'équipe syndicale.

Notre seul but est de faire valoir les intérêts des agriculteurs de Côte d'Or. Nous avons pour cela besoin d'un syndicalisme qui reste fort et force de proposition.

La force que nous représentons n'a d'égal que le nombre de nos cotisants. Rejoindre le réseau FDSEA, c'est un investissement avec un retour à l'année. Nous pourrons en parler lors de notre prochaine assemblée générale.

JEAN BERTRAND,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL FDSEA

(1) FNIL : Fédération Nationale des Industries Laitières
(2) Cil'Est : Comité Interprofessionnel Laitier du Grand Est

Rendez-vous

Lait : Réunion d'information à ne pas manquer !

La FDSEA organise une réunion ouverte à tous les producteurs de lait et aux représentants des entreprises coopératives et privées collectant en Côte d'Or mardi 6 avril à 20h00, Salle polyvalente de Sombernon. Venez nombreux participer au débat





Chambre d'agriculture de la Nièvre

La session traduit les inquiétudes du milieu agricole

La session de printemps de la Chambre d'agriculture s'est déroulée le 25 mars à la ferme du Marault. Elle a enregistré les inquiétudes des professionnels, vérifié le manque de visibilité des marchés et obtenu l'écoute de l'administration.



Muriel Lizzi, DDCSPP, Richard Siebert, DDT adjoint, Nicolas Quillet, préfet de la Nièvre, Daniel Barbier, vice-président du Conseil général, Elise Thomaso, ingénieure à l'APCA et Michel Loison, membre de chambre, entouraient Eric Bertrand qui présidait cette session de mi-mandat.

Pour sa première sortie officielle en session de chambre, le préfet Nicolas Quillet a entendu les inquiétudes du monde agricole. En conclusion d'une journée de travail, il a voulu faire passer un message essentiel retenu de l'intervention d'Élise Thomazo, économiste à l'APCA, un peu plus tôt: *«détenir 10% de part de marché sur la viande haut-de-gamme, cela reste une situation exceptionnelle à valoriser par l'organisation des filières de production. Il s'agit de ne pas se retrouver 80 ou 100 contre 3 centrales d'achat car, dans ce cas, l'étrillage est certain»* a-t-il conclu. Lors de la présentation des perspectives des marchés pour la viande, un élu s'était d'ailleurs offusqué que l'intervenante puisse employer le terme *«viande pas chère»* pour qualifier les comportements d'achat des Français. *«Après avoir mis en avant une démarche de qualité, il faut qu'on arrive à faire prendre conscience au consommateur de la portée de son acte d'achat»* a renchéri Éric Bertrand, qui présidait là une session de mi-mandat: *«nous devons réconcilier le consommateur et le citoyen, qui sont les mêmes»* a-t-il averti, comme pour répondre à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, tirent profit de l'agriculture sans en payer le juste prix.

Une motion FDSEA adoptée à la quasi-unanimité

Les élus de la chambre d'agriculture ont adoptée une motion présentée par la FDSEA 58. A l'unanimité moins quatre abstentions. Face à une *«situation économique d'un grand nombre d'exploitations... quelle que soit la production»* et qui *«conduit beaucoup d'agriculteurs au désespoir»*, d'autant que les contraintes administratives se complexifient et deviennent intolérables, le syndicat majoritaire a proposé un texte en deux parties: *«Dans le court terme, la FDSEA demande le renforcement du plan de soutien exceptionnel à l'agriculture pour permettre aux agriculteurs de faire face aux difficultés de trésorerie de 2009 et 2010n ainsi que le paiement des sommes dûes par l'État sur les bords de Loire (dossier PAC) pour les agriculteurs qui se sont engagés depuis des années dans le programme de sauvegarde de la Loire et de l'Allier. Au niveau structurel, la FDSEA s'insurge contre la révision du gouvernement concernant les tarifs du photovoltaïque sur les bâtiments agricoles et demande la révision des arrêtés et décrêts ministériels»*. Par ailleurs, elle *«s'oppose à toute révision des critères d'accès à l'Indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) qui reste souvent le seul revenu disponible avec la PHAE pour faire vivre les ménages en zone herbagère»*. Et elle *«demande des compensations pour les exploitations en zone intermédiaire souffrant d'handicaps pédoclimatiques et agro-climatiques»*. Enfin, la FDSEA a conclu la motion en gageant que *«les agriculteurs nivernais sont soucieux de l'importance de la gestion de l'eau»* mais *«dénoncent l'acharnement administratif concernant la classification des cours d'eau»*. Le préfet, Nicolas Quillet, présent à la session de la Chambre d'agriculture, n'avait plus qu'à transmettre...

«Agriculture durable»

Éric Bertrand, consensuel, a donc voulu réaffirmer, en présence des autorités administratives, que la Chambre doit ajuster son *«accompagnement de tous les agriculteurs, tant dans les évolutions de la société européenne que dans le mouvement voulu ou imposé de la mondialisation»*. En 2009, les agriculteurs ont pourtant rechigné à faire appel aux prestations de Car, tant sur l'adoption des comptes 2009 de l'assemblée consulaire que sur les tensions dans la trésorerie des exploitations, les inquiétudes sont palpables. Pas une production n'y échappe et le manque de visibilité lié à la loi de modernisation agricole ou la réforme de la PAC ne fait que cristaliser les interrogations.

l'institution, considérées comme des dépenses de trop, en période de crise. Ils s'en sont tenus aux conseils consulaires de base, quand la réforme des chambres de 2006 prévoyait un développement de ces services pour compenser le manque-à-gagner des baisses d'activités des ressortissants et donc des rentrées fiscales. Pourtant, la Chambre d'agriculture déploiera ces services supplémentaires et mutualisera ses moyens avec les autres assemblées bourguignones, dans le cadre du projet Terre d'avenir. *«Notre ambition est de faire que l'agriculture nivernaise soit durable»* a lancé le président Bertrand, évoquant les impératifs mais aussi les espoirs économiques et sociaux du secteur agricole.

E.C.

Marchés fermiers

Le LEGTA de Château-Chinon ouvre la saison de Morvan Terroirs

L'Association Morvan Terroirs, qui regroupe des producteurs de produits fermiers issus du Parc naturel régional du Morvan, a ouvert samedi dernier la saison des marchés fermiers.

A l'occasion des portes ouvertes du Legta du Morvan, samedi 27 mars, les producteurs de Morvan Terroirs se sont regroupés pour proposer un marché fermier dans le hall du lycée de 9 à 17 heures. Ils proposaient aux visiteurs de venir retrouver des "saveurs morvandelles de qualité" marquées "Produits du parc naturel régional du Morvan" ou issues de l'agriculture biologique. C'était l'occasion, pour eux, de de partager leur savoir-faire et "leur amour du Morvan". Premier de la saison, ce marché fermier ouvrait donc le bal des rendez-vous qui ponctueront la saison d'ici octobre prochain. Morvan Terroirs, qui a édité une plaquette disponible dans les offices de tourisme, propose en effet un programme bien fourni de manifestations durant le printemps et l'été.

De multiples occasions de se régaler

Le cœur de l'action de Morvan Terroirs, ce sont ses marchés à thème. L'association en propose pas moins de huit d'ici l'automne: après celui de Château-Chinon la semaine dernière, elle vous invite du jeudi 13 au dimanche 16 mai dans le cadre des journées gourmandes de Saulieu, mais aussi le 5 juin à Cussy en Morvan, les 10 et 11 juillet à Saint-Honoré-les-Bains, le 16 juillet à partir de 17 heures à Dommartin, le 6 août à partir de 17 heures à Blismes, le 18 et le 19 septembre dans le cadre des journées du patrimoine au château de Lantilly à Cervon et enfin les 2 et 3 octobre à la Maison du Parc de Saint-Brisson dans le cadre de la fête de l'automne. Durant cette période, l'association proposera également trois portes ouvertes, l'une le dimanche 30 mai à Mhère sur l'exploitation de M. Camuzat à Vauprange, les deux autres les 16 mai et 15 août à la cave coopérative à Saint-Père-sous-Vézelay. Autre animation que proposent les producteurs morvandiaux, les "mardis du terroir" sont des marchés semi-nocturnes à partir de 17h30. Cinq rendez-vous sont prévus, le 6 juillet à Glux-sur-Glenne, le 20 juillet à Montigny-en-Morvan, le 27 juillet à Château-Chinon, le 10 août à Planchez et le 17 août à Montreuillon. Autant d'occasions d'aller à la découverte de produits de qualité, fabriqués dans la région, au cas où les viositeurs auraient raté les autres dates de la saison.

Un travail dans la continuité

Ces marchés fermiers, portes ouvertes et autres mardis du terroir sont, pour les adhérents de Morvan Terroirs, le prolongement de l'activité qu'ils mènent tout au long de l'année dans la région. Dans la plaquette, l'animateur de l'association, Loïc Papillon, rappelle que les producteurs sont visibles le 1er dimanche de chaque mois (à partir de mars) à Ouroux-en-Morvan, le 2ème dimanche du mois (d'avril à septembre) à Saint-Léger sous Beuvray et également un à deux samedi par mois à Lormes. Pour de plus amples détails, Morvan Terroirs, qui a son bureau à la Maison du Parc à Saint-Brisson, peut-être contacté par le biais de son animateur au 03 86 78 73 51.

E.C.

CUMA HYDRAULIQUE DU CHER



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

UFC Que choisir Nièvre

30 années d'histoire

L'assemblée générale 2010 de l'association UFC Que Choisir Nièvre, qui compte plus de 600 adhérents, présidée par Annie Marien, en présence de Maurice Roulet, membre du bureau national, a été l'occasion d'un retour historique sur cette association.

En effet, créée en 1980 sous la dénomination d'Ugren, elle a connu un développement important sous la présidence de A. Clostre, puis de F. Laloge avec une activité juridique qui n'a cessé de prendre de l'ampleur.

Une association au niveau national

La première association de consommateurs avec 140000 adhérents et, une revue tirée à 500000 exemplaires, est incontournable sur tous les grands dossiers de consommateurs. Rappelons-nous le travail important réalisé en partenariat avec les équipes de l'UFC Que Choisir, dont la présidente était N. Nicolli, lors de l'épisode de l'ESB (vache folle). La FNSEA et le ministre Vasseur ont pu rassurer le consommateur français face au déferlement médiatique sur la viande bovine. Toutes ces études, ces enquêtes conduites avec la plus grande indépendance permettent une défense efficace des consommateurs. Que ce soit dans le domaine technique, économique, les rapports font la lumière sur des pratiques intolérables pour les consommateurs qui font l'objet de saisie de la justice lorsque les parties n'arrivent pas à trouver de solution.

Grâce à des permanences à Nevers et dans les différentes villes du département, 30 bénévoles assurent le soutien des adhérents que ce soit sur des litiges de consommateurs, de baux, de prêt… Ainsi, le représentant national souligne la pertinence des équipes de juristes de l'unité nationale pour instruire avec les avocats des dossiers complexes comme ceux des *«crédits révolving»*, des contentieux sur la téléphonie, les dossiers avec les GMS… Sur ce dernier point, il faut souligner la complémentarité des enquêtes et dossiers étudiés par les services de la FNSEA et ceux de l'UFC Que Choisir, en particulier sur les marges en GMS.

Proximité et bénévolat pour réussir

Ce sont les points essentiels du dispositif de l'UFC Que Choisir qui dispose d'un réseau efficace sur le terrain pour mener les enquêtes et assurer une représentation dans les principales commissions administratives départementales comme la CDOA, les commissions de surendettement, l'agence de l'eau…

Lors de l'assemblée générale, Madame Lizzy, directrice de la DDCSPP, a rappelé le rôle respectif de l'administration pour l'application des règles en matière de concurrence et de prix, et des associations pour introduire devant les tribunaux civils des dossiers. Lors de cette assemblée qui marque une étape importante dans la vie de l'association, les élus M. Carrillon-Couvreur, M. P. Aufret, représentant le sénateur maire et M. Leroy ont exprimé leur satisfaction de voir cette association défendre l'intérêt des consommateurs. En l'absence du président Jean-Pierre Condamine, excusé, c'est Régis Amiotte qui participa à cette assemblée.

R.A. – FDSEA



Les adhérents de l'association de défense de consommateurs réunis en assemblée générale.

Avant l'AG du 10 avril à Bona

Entretien avec le président national de l'ASAVPA

Michel Marcoul, président national de l'Association des salariés agricoles et la vulgarisation du progrès agricoles (ASAVPA), participera à l'AG de l'association départementale le 10 avril à Bona. Avenir de l'emploi salarié et place des femmes en agriculture animeront les débats. Interview.



En Midi-Pyrénées où il vit, Michel Marcoul et l'ASAVPA viennent de mener une enquête sur la place des femmes en agriculture, dont il délivrera les résultats le 10 avril. Les femmes, comme les hommes, souffrent d'un manque de formation continue, d'une précarité accrue et de contraintes familiales plus dures. Pourtant, elles sont plus minutieuses et s'insèrent plus efficacement.

Terres de Bourgogne: Que ressort-il de votre enquête sur les femmes ?

Michel Marcoul: «*Selon les chiffres de la statistique agricole de 2007, il y a 34500 femmes salariées agricoles sur 146500 salariés permanents, soit 23% de la population active dans la production agricole. Elles ont maintenant accès à de nouveaux métiers et de nouvelles filières, même si elles souffrent toujours d'un statut plus précaire en agriculture: plus de temps partiel, pas assez de travail sur l'exploitation, vie familiale plus contraignante… Pourtant, elles sont souvent mieux formées que les hommes et davantage passionnées par leur métier, plus minutieuses aussi. Les femmes aiment relever des défis. Quand elles ont fait leur preuves, les exploitants les préfèrent souvent aux hommes*».

TDB: N'y a-t-il pas encore des résistances culturelles à l'accueil des femmes dans les fermes?

M.M.: «*De nombreux agriculteurs considèrent encore, en effet, qu'elles peuvent être mal adaptées à certaines activités. Conduire un tracteur ou un télescopique reste le précarré des hommes. Du moins dans les esprits. Et pourtant, lorsqu'elles savent utiliser le matériel, elle le font aussi bien qu'eux, même si elles ont moins de force physique. Elles font leur trou plus efficacement. Elles vivent mieux leur passion et se révèlent souvent bien plus inventives. Elles changeant parfois le mode d'exploitation pour contourner leur limites physiques. Il y a encore beaucoup à faire pour les faire mieux admettre dans le milieu*».

TDB: Le sexe ne change rien à la conjoncture. L'emploi salarié est-il encore porteur?

M.M.: «*Après une longue période d'augmentation, l'emploi salarié stagne en agriculture. Et la précarité s'installe alors qu'on est en présence de salariés permanents de plus en plus pointus. Nous devons continuer à les aider à se former, se vulgariser et s'installer dans un travail de qualité. Par manque d'information, ils passent souvent à côté de la formation continue et se heurtent parfois aux réticences de leurs employeurs. C'est un droit et les exploitants sont demandeurs de main d'oeuvre compétente. Dans certaines régions, les formations sont peut-être aussi moins bien adaptées*».

TDB: Les organisations professionnelles sont-elles sensibles à cette offre de services?

M.M.: «*Il n'y a aucune ambiguïté. Toutes sont unanimes, structures d'employeurs comme structures de salariés. S'il y a encore parfois des cas de main d'oeuvre familiale sur les exploitations, la tendance de fond est à l'agrandissement des exploitations, ce qui implique plus d'emploi salarié. Les circuits courts et la transformation à la ferme créent des tâches nouvelles. Et puis, comme dans le reste de la société, les agriculteurs sont de plus en plus demandeurs de temps libre. Le discours change depuis 6 ou 7 ans: on s'associe volontiers à 2 ou à 3 pour embaucher un salarié*».

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

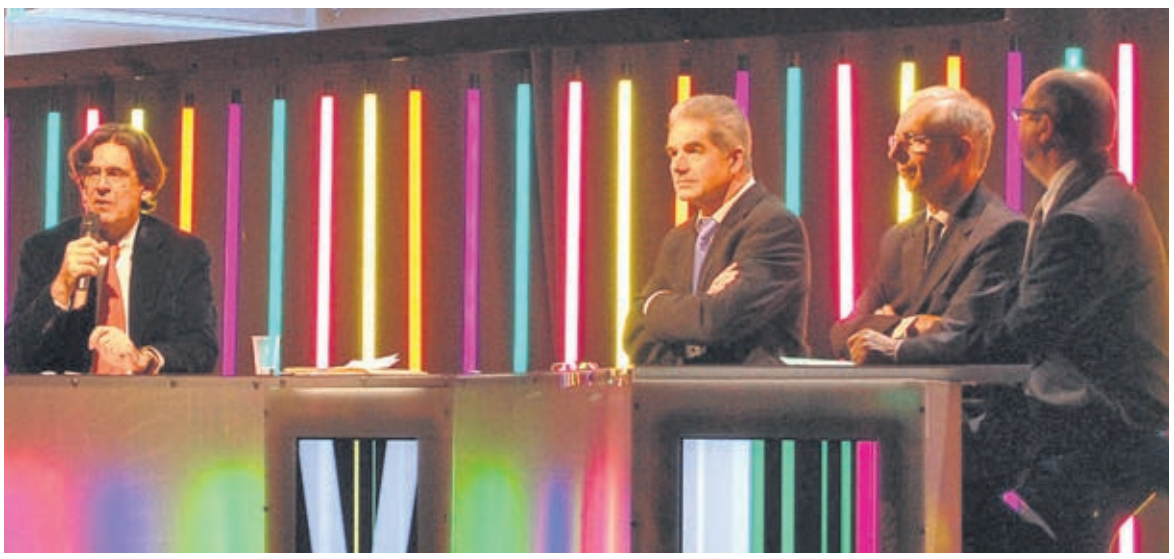
BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

BARBOT
FAYAT GROUP
www.barbot.fayat.com
AUBOEUF Patrick
12, rue Rimboeuf - 89380 Appoigny
Tél. 03 86 53 12 98
Fax. 03 86 53 17 70
Port. 06 62 12 21 25
Photovoltaïque
Constructions Métalliques

Groupama Paris Val de Loire

Le philosophe et l'après crise

Des rencontres Groupama Paris Val de Loire 2010 placées sous le signe de l'après crise, avec un invité de marque : le philosophe et ancien ministre, Luc Ferry.



Aux côtés de Luc Ferry, à la tribune : Jean-Paul Nieutin, président de la fédération de l'Yonne, Olivier Blondel, directeur général et François Desnoue, président de Groupama Paris Val de Loire.

Au cœur de la vie institutionnelle de l'entreprise, les rencontres Groupama sont l'occasion pour les élus et sociétaires, de se rencontrer, s'informer sur l'actualité et venir échanger autour d'un sujet de société. Invité de l'édition 2010, Luc Ferry a tenu une conférence sur *«les défis de l'après crise»*. Une réflexion théorique et philosophique pour mieux comprendre que derrière la crise financière s'en cache une autre, plus profonde, celle du sens de notre vie en commun.

Juste avant, Jean-Paul Nieutin, président de la fédération de l'Yonne, a pour sa part rappelé quelques chiffres et faits majeurs de l'année écoulée, marquée entre autres par des évènements climatiques majeurs. Dernier en date: la tempête Xynthia de fin février, à propos de laquelle un hommage a été rendu *«à tous ceux qui se sont mobilisés, élus et collaborateurs, pour venir en aide aux sinistrés et faire qu'ils soient indemnisés dans les meilleurs délais»*. Premier assureur agricole, Groupama n'oublie pas ses origines, Jean-Paul Nieutin rappelant *«qu'en temps qu'organisation professionnelle agricole, nous avons à cœur d'accompagner les agriculteurs au quotidien, bien sûr, mais aussi lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés importantes comme c'est le cas depuis plusieurs mois»*.

Présent aujourd'hui dans 14 pays, Groupama réalise plus de 25 % de son CA à l'étranger. En dépit de l'impact des tempêtes de début d'année, le groupe réalise un chiffre d'affaires en fort développement, avec 17,4 milliards d'€ (+ 7 %). Le résultat net affichant un taux de progression de 81 % avec 620 millions d'euros. En réalisant en 2009 un chiffre d'affaires global de plus de 724 millions d'euros, Groupama Paris Val de Loire confirme sa place prépondérante sur le marché régional de la bancassurance.

"Le défi des sens"

Agrégé de philosophie, docteur en sciences politiques, Luc Ferry fut également ministre de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recherche en 2002. Livrant ses réflexions à un public de plus de 700 personnes, le philosophe a commencé à rappeler les trois grands défis à relever dans cette période d'après crise naissante :

La croissance : *«tirer la croissance par l'endettement des petits ménages est un système risque qui a trouvé ses limites avec la crise des subprimes»*.

L'environnement : *«la croissance est nécessaire mais au niveau mondial intenable ! 2,5 milliards d'indiens et chinois entreront demain dans une logique de consommation occidentale. La seule solution est de leur apporter des modes de consommation moins dévastateurs que les nôtres»*.

Le défi des sens. C'est ce dernier point que Luc Ferry a longuement développé, rappelant combien la mondialisation était un facteur prodigieux de non sens, se caractérisant par la déconstruction des principes traditionnels dans tous les domaines et la logique d'innovation radicale : *«notre vie quotidienne au XX^{ème} siècle a plus changé en 50 ans qu'en 500 ans…»*. Prenant exemple sur le téléphone portable, il a rappelé également combien le système de compétition universelle qui nous fait entrer dans une logique d'innovation permanente pour survivre était pour lui une logique de production insensée : *«nous avançons à toute vitesse sans avoir la moindre idée de ce vers quoi nous avançons, ni de ce que pourquoi nous avançons»*. En termes moins philosophiques, l'histoire de cette personne faisant du vélo, sans but précis, mais qui sait bien que si sa bicyclette n'avance pas assez vite, il tombe ! Une métaphore rappelant l'obligation absolue d'innover pour ne pas mourir…

Autres conséquences de la mondialisation : la question politique et la morale. Avec le sentiment que les hommes politiques ont perdu le pouvoir sur le cours du monde : *«si nos politiques avaient vraiment du pouvoir, croyez-vous que nous aurions en même temps l'explosion du déficit public, du chômage et de la récession ?»*

Au final, une conférence de haut niveau de plus de 90 minutes, même si, à côtoyer les sommets, l'on en arrive parfois à perdre de vue les données économiques de l'après crise. La philosophie ne règlera pas tout…

DOMINIQUE BERNERD

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS

constructions métalliques

BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit

Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX

03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Rencontre

Les « sans-terre » brésiliens

Répondant à l'invitation de l'équipe départementale du Comite Catholique contre la Faim et pour le Développement, Darlène Braga, ingénieur agronome brésilienne, est venue dans l'Yonne témoigner de la situation des paysans sans terre dans son pays.

Originaire de l'État de l'Acre, région située à l'ouest de l'Amazonie, limitrophe du Pérou et de la Bolivie, Darlène Braga est ingénieur agronome et agit au sein de la Commission Pastorale de la Terre (CPT). Créé il y a 35 ans pendant la dictature militaire, ce mouvement se mobilise depuis aux côtés des paysans brésiliens, contre l'organisation foncière en place, avec pour objectif de favoriser l'auto organisation des travailleurs ruraux. D'obédience catholique œcuménique, composée aussi bien de membres du clergé que de laïcs, la CPT rallie les différentes ligues paysannes. Elle est instigatrice du Mouvement Sans Terre (MST) apparu en 1984. Les deux organisations faisant front commun pour renforcer les organisations paysannes et défendre la réforme agraire.

54% des terres détenues par 1% des propriétaires

L'histoire de la lutte pour la terre au brésil ne date pas d'hier puisque l'arrivée des colons portugais en 1 500 signe la première étape de l'exclusion systématique des plus faibles. Pour Darlène Braga, un chiffre résume à lui seul la mainmise exercée aujourd'hui encore par les «fazendeiros» (grands propriétaires terriens), sur l'économie agricole : *«1 % de propriétaires possèdent 54 % des terres cultivées du pays»*. Le problème principal, notamment dans l'état de l'Acre, étant : *«la régularisation par des titres de propriété, de paysans installés selon un principe d'occupation des sols transmis au fil des générations jusqu'à ce jour»*. Les moyens d'action sur place sont divers: de l'accompagnement local des agriculteurs expulsés de leur terre à l'instauration de réunions régionales de concertation avec tous les partenaires concernés. Aujourd'hui encore, le nombre de *«paysans sans terre»* dans tout le pays est estimé à 1,6 millions de personnes. Le mouvement favorise dans un premier temps l'installation de campements sauvages, les *«acampamentos»*, à proximité de terres en friches. Les familles y vivant parfois plusieurs années, menant une réflexion collective sur leur future installation. Vient ensuite le temps des *«assentamentos»*, où les paysans sans terre bénéficiaires de la réforme agraire s'installeront sur des parcelles incultes. Une dynamique communautaire choisissant les familles pour occuper les terres, en fonction de leurs affinités ou de leur préparation. Objectif premier : privilégier l'autosuffisance alimentaire, dans un pays où 60 millions d'individus n'y ont pas accès, en développant cultures vivrières et élevages. Pour Darlène Braga : *«il n'est pas facile, particulièrement en Amazonie, de faire comprendre les problèmes qu'engendre la monoculture, qu'il s'agisse de soja ou de canne à sucre, au détriment des cultures vivrières traditionnelles que sont le riz et l'haricot rouge»*.



Darlène Braga même au sein de la Commission Pastorale de la Terre, une mission d'éducation populaire auprès des populations paysannes les plus pauvres de l'Acre, l'un des 26 états du Brésil, proche du Pérou et de la Bolivie

Surface moyenne d'une exploitation : de 50 à 70 ha, sachant que certaines structures au fil des générations doivent faire vivre jusqu'à 25 personnes ! Pour l'ingénieur agronome, l'avènement des agrocarburants est source de tous les maux : *«la production d'éthanol menace directement la souveraineté alimentaire de notre pays et nous nous félicitons d'avoir fait fermer dans notre état, une entreprise de fabrication avant même sa mise en fonctionnement»*. Avec les États-Unis, le Brésil fournit aujourd'hui 70 % de l'éthanol mondial, *«une culture monopolisatrice de terres, qui embauche peu et provoque déforestation et problèmes environnementaux»*. Interrogée sur l'expansion de ces mêmes agro carburants sur le continent Européen, Darlène Braga a cette réponse : *«si pour le Brésil, c'est un moyen de produire et exporter, nous reste les problèmes sociaux. A commencer par l'esclavagisme engendré par la culture de la canne à sucre»*.

La semaine passée en terre icaunaise lui a donné l'opportunité, outre de tenir plusieurs conférences et d'aller à la rencontre d'élèves de la MFR de Gron, de visiter plusieurs exploitations du département. Avec ce constat à la clé : *«j'ai l'impression que l'agriculture ici, comme au Brésil, ne serait pas viable sans subventions… La différence étant qu'ici vous les recevez, et nous non !»*

DOMINIQUE BERNERD

L'assemblée régionale se met en place

Un Conseil rajeuni et renouvelé

Le 26 mars, la nouvelle assemblée régionale a procédé à l'élection de son président et des vice-présidents. Sans surprise, mais c'est une «*première*», François Patriat, président sortant, est reconduit dans ses fonctions.



Photo : Conseil Régional – Vincent Arbelet

Privilège de l'âge, c'est François Patriat qui a ouvert la séance de la session du Conseil général le 26 mars dernier pour la mise en place du nouveau conseil et l'élection de son président. L'occasion pour le «*doyen*» de saluer une assemblée «*renouvelée et rajeunie*», avec 32 nouveaux élus, toutes tendances confondues. Pour la première fois aussi, un président de Conseil régional se succède à lui-même, car sans surprise François Patriat a retrouvé son siège à la tête de l'exécutif, ses deux challengers, François Sauvadet (majorité présidentielle) et Édouard Ferrand (Front national) ne recueillant pas les suffrages suffisants.

L'exigence de l'action

Une nouvelle page s'ouvre donc pour l'assemblée régionale et François Patriat a tout de suite donné le ton : «*En 2004, c'était l'espoir du changement, en 2010 c'est l'exigence de l'action*». Dans un discours en forme de programme, le président a ouvert les grands chantiers du Conseil régional, soutenus par la vision «*d'une Bourgogne innovante et entreprenante, solidaire et écologique*» et des valeurs «*d'humanité, de proximité, de justice et d'égalité, qui ne doivent pas être de vains mots au fronton des mairies*».
François Patriat a eu un mot particulier pour l'agriculture, dont il veut accompagner les changements, promouvoir une agriculture de proximité et de qualité, aux circuits courts (…). Et, insistant sur «*le succès du cluster bois régional*» il a souhaité sa poursuite.
Innovation par rapport à la seconde assemblée, la commission permanente, sur proposition du Président du Conseil régional, comportera désormais 57 membres, soit la totalité des conseillers régionaux. Cette «*première*» a été votée à l'unanimité et à main levée par les élus. Les 15 premiers noms de cette liste devenant, au terme de la loi, les 15 vice-présidents, élus par 54 voix contre 3 nuls.

AMK

▶ Quinze vice-présidents

Premier vice-président : Christian Paul (Nièvre, PS)
2. Sofia Otokoré (Côte d'Or, PS)
3. Michel Neugnot (Côte d'Or, PS)
4. Nicole Eschemann (Saône-et-Loire, Europe Écologie)
5. Philippe Baumel (Saône-et-Loire, PS)
6. Françoise Tenenbaum (Côte d'Or, PS)
7. Guy Ferez (Yonne, PS)
8. Edith Gueugneau (Saône-et-Loire, PS)
9. Philippe Hervieu (Côte d'Or, Europe écologie)
10. Fadila Khattabi (Côte d'Or, PS)
11. Jean-Claude Lagrange (Saône-et-Loire, PS)
12. Dominique Lapôtre (Yonne, PRG)
13. Jean-Paul Pinaud (Nièvre, PCF)
14. Nisrine Zaïbi (Saône-et-Loire, PS)
15. Jacques Rebillard (Saône-et-Loire, DVG)

▶ Installation

Côte d'Or

Parce que votre projet est unique…

"J'ai envie de m'installer mais je ne sais pas comment m'y prendre ?". "Mes parents ne sont pas agriculteurs, j'ai toujours eu l'envie d'élever des vaches mais je ne suis pas sûr de vouloir être seul sur une ferme. Qu'est ce que je peux faire ?". "J'ai entendu qu'il existait des aides pour les jeunes agriculteurs, mais est-ce que les activités prévues dans mon projet relèvent de l'agriculture ou du commerce ?".
Vous avez un projet, vous vous posez des questions, venez nous rencontrer.
Point Info Installation, Maison de l'Agriculture, 42 rue de Mulhouse, Dijon. Contact : Aurélie Chapeau 03.80.68.67.72.

Nièvre

La Chambre d'agriculture en lien avec la Communauté de Communes entre l'Alène et La Roche travaillent sur le canton de Luzy afin de maintenir un maximum d'exploitations agricoles. Afin de mettre en place les actions pour l'année 2010, une réunion du groupe de travail aura lieu le 22 avril à 20h à Savigny Poil Fol. Toutes les personnes intéressées pour travailler sur cette thématique et qui vivent sur le canton de Luzy sont les bienvenues.Pour plus d'informations et vous inscrire à la réunion, contacter Maxime Albert au 03 86 25 36 22, Chambre d'agriculture de Decize.

Saône-et-Loire

Un audit pour préparer la transmission de votre exploitation

La Safer, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation, participe à la phase d'audit diagnostic de l'exploitation cédée. Son expérience et sa connaissance du marché foncier lui permettent de réaliser l'évaluation du patrimoine de votre structure, pour le bâti et le non bâti, en cohérence avec les références locales observées. Le coût d'intervention est pris en charge par le Conseil Régional. La Safer travaille ensuite à la transmission de votre exploitation notamment grâce à son réseau internet Safer de Bourgogne et Propriétés Rurales. Plus un projet est étudié en amont, plus il a des chances d'aboutir dans de bonnes conditions. N'hésitez pas à contacter le Point Info Transmission au 03 85 39 11 33 ou directement la Safer au 03.85.29.55.40.

Yonne

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET
- *Bâtiments Agricoles en kit ou montés*
- *Étude bâtiments* AGRI CONFORT
- *Bâtiments industriels*

58000 SAINT ÉLOI
Fax : **03 86 36 58 29**
Tel : **03 86 57 24 57**
Portable : **06 76 45 76 48**

vos publications légales

Administration,
Avocats,
Chefs d'Entreprises,
Experts-Comptables,
Mairies, Officiers Ministériels, Tribunaux...

Pour tout renseignement :
PATRICIA
Tél. 03 80 78 90 42
Fax 03 80 70 08 02
legales@terres-de-bourgogne.net
Avant le lundi 17h

Semaine du développement durable du 1er au 7 avril

10 visites et réunions techniques «grandes cultures»



Les chambres d'Agriculture et les agriculteurs de Bourgogne vous invitent à 10 visites et réunions techniques, organisées à l'occasion de la Semaine du Développement durable. Innovation technique, itinéraires et conduites de culture, systèmes de culture, récupérateur de menue paille, agriculture biologique ou encore les auxiliaires des cultures seront à l'ordre du jour !

Les chambres d'Agriculture de Bourgogne répondent encore cette année à l'invitation du ministère du Développement durable pour promouvoir, sensibiliser et inciter chacun à adopter des pratiques agricoles plus durables, économiquement, environnementalement et socialement. Ainsi les solutions et actions que conduisent les Chambres d'agriculture visent à permettre à chaque agriculteur de trouver les solutions adaptées à leur projet d'entreprise et à leur environnement au sens large.

Les 10 réunions et visites programmées sur l'ensemble de la région et même au-delà de cette semaine du Développement durable ont ainsi pour objectif de présenter les résultats récents de la recherche et du développement. Il s'agira de présenter les derniers résultats des expérimentations de systèmes de culture innovants menées dans la Nièvre chez Monsieur Ueli Baumgartner (vendredi 2 avril) et dans l'Yonne chez Messieurs Masson (Mercredi 7 avril), Lacroix (mercredi 7 avril) ainsi qu'au lycée agricole de La Brosse (2 avril) avec les Chambres d'agriculture.

Véronique Sarthou (Syrphis) interviendra le vendredi 2 avril à 9h30 au lycée de Challuy dans la Nièvre sur *«Connaître les Auxiliaires des grandes cultures et savoir en tirer profit»*. Ce sujet méconnu des auxiliaires des cultures sera approfondi et illustré d'exemples concrets.

Par rapport aux expérimentations de colza cultivé en association à d'autres espèces, il s'agira de vous présenter les principes de ce type de conduite, l'état des parcelles en culture et les premiers résultats le vendredi 2 avril dans l'Yonne.

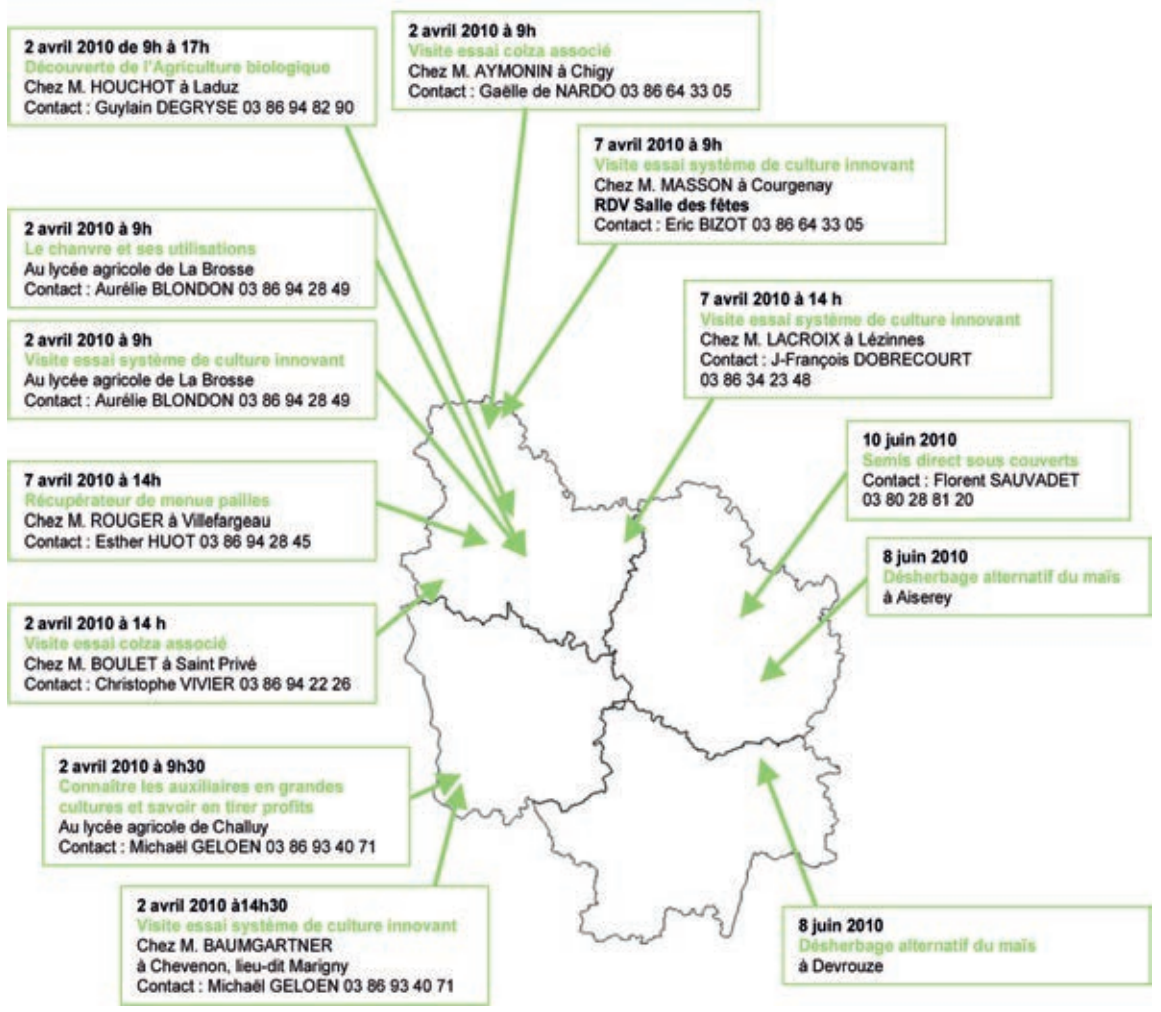
Il s'agira aussi de vous présenter la technique du récupérateur de menue paille le mercredi 7 avril 2010, le matériel, avec le témoignage de Monsieur Rouger qui le pratique dans l'Yonne.

Enfin, l'agriculture biologique s'intègre également dans ce «tour» du Développement durable qui vous est proposé, avec la visite d'une exploitation et de parcelles en agriculture biologique Chez Monsieur Houchot dans l'Yonne le vendredi 2 avril.
A la suite de la semaine du Développement durable, d'autres manifestations techniques seront organisées :
Désherbage alternatif avec des démonstrations animées sur maïs, le 8 juin 2010 en Saône-et-Loire et Côte d'Or.
Semis sous couverts, le 10 juin 2010 en Côte d'Or.

Ces réunions techniques seront l'occasion de discuter des systèmes de culture et des systèmes de production actuels, mais aussi des innovations et systèmes à inventer demain pour assurer la rentabilité économique des exploitations et mettre en œuvre une agriculture durable.
Venez nombreux !

EQUIPE «GRANDES CULTURES» DES CHAMBRES DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE

Au programme





Des journées qui permettront entre autre, de découvrir des techniques alternatives de désherbage.

Pour en savoir plus

Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Damien Ronget, tél. 03 80 28 81 20
Chambre d'Agriculture de la Nièvre
Michaël Geloen, tél. 03 86 93 40 71
Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire
Antoine Villard, tél. 03 85 29 56 22
Chambre d'Agriculture de l'Yonne
Christophe Vivier, tél. 03 86 94 22 26
Aurélie Blondon, tél. 03 86 94 28 49
J-François Dobrecourt, tél. 03 86 34 23 48
Esther Huot, tél. 03 86 94 28 45
Guylain Degryse, tél. 03 86 94 82 90
Gaëlle de Nardo, tél. 03 86 64 33 05
Chambre d'Agriculture de Bourgogne
Marie-Sophie PETIT Tél. 03 80 48 43 23
Retrouvez plus d'infos en ligne sur : www.bourgogne.chambagri.fr



▶ En bref

La **taxe carbone** enterrée

La taxe carbone ne se sera pas remise de son annulation en décembre dernier par le Conseil constitutionnel. Déjà chahutée de tous côtés, la défaite de l'UMP aux élections régionales lui a donné le coup de grâce. Le gouvernement a reporté «sine die» son instauration et travaille désormais à la mise en place d'une taxe aux frontières de l'Europe, afin de protéger les productions communautaires respectueuses de l'environnement.

Grandes cultures: les protéagineux ont la cote !

Le dernier point d'Agreste sur la sole des grandes cultures confirme une baisse de la sole céréalière française 2010, qui perdrait 144 000ha (-1,5%) en raison du fort recul des surfaces d'orge (-13,9%) des surfaces consacrées à l'orge et au maïs (-9,8%). En revanche les surfaces de blé progressent de 5% pour avoisiner les 5 millions d'hectares. Toutes les grandes régions de production de blé tendre progressent (sauf la Picardie qui se stabilise). Agreste relève aussi une progression du blé dur (+19%).
La culture du colza se stabilise à 1,5 Mha, mais reste supérieure à la moyenne quinquennale alors que le tournesol poursuit sa montée (+5% ; 20% de mieux que la moyenne quinquennale). La hausse des surfaces la plus spectaculaire concerne les protéagineux, avec un bon en avant de 87% (+ 175 000ha), dont +95% pour les pois et 75% pour les féveroles. La forte augmentation des aides semble avoir produit son effet d'entraînement.

GES : l'élevage européen mis hors de cause

La FAO (organisation mondiale des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) a fait son «mea culpa». Un nouveau rapport présenté par un expert du climat, invalide les conclusions trop simplistes de la FAO. L'élevage ne serait pas responsable de 18% des émissions de gaz à effet de serre, comme mentionné dans le rapport de l'ONU. D'abord, parce que la part des émissions de GES par secteur (élevage, transport, énergie...) varie d'une région à l'autre. Dans les pays développés, comme l'Europe, le taux de GES émis par l'agriculture est bien inférieur à celui des transports ou de l'énergie. En revanche, dans les pays en voie de développement, ce taux pour le secteur agricole est beaucoup plus important, comparé aux autres secteurs, compte-tenu de la quasi inexistence de ces derniers.

Congrès de la FNSEA à Auxerrre

Renforcer l'efficacité du syndicalisme agricole

Les congressistes affichent une grande fermeté sur la question de l'avenir de la PAC et lancent les fondations d'un nouveau syndicalisme *«pour mieux rassembler et agir»*.

La FNSEA a choisi la Bourgogne pour tenir son 64ème congrès (30 mars au 1er avril), au parc des expositions d'Auxerre dans l'Yonne. Une forte participation : plus de 750 congressistes, délégués syndicaux, soit cent de plus qu'en 2009 à Poitiers, y sont inscrits.
Traditionnellement temps fort pour l'organisation syndicale, ce 64ème congrès revêt cette année un caractère encore plus particulier *«du fait de la conjoncture agricole et de l'ambiance syndicale sur le terrain»*, comme l'a souligné, devant la presse, le président Jean-Michel Lemétayer. *«Ce congrès 2010 intervient après une année 2009 «chaude» sur le plan syndical, mais aussi une année désastreuse avec une conjoncture extrêmement dégradée dans tous les secteurs de production qui s'est traduite par un effondrement du revenu des paysans»*.



Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA: *« Le monde agricole français doit être capable de se rassembler pour faire face à une échéance capitale : la remise à plat de la PAC ».*

Un syndicalisme revendicatif et responsable

Les difficiles débats franco français autour du bilan de santé de la PAC, les congrès 2009 de la FNSEA et des JA marqués par l'expression de désaccords, la crise laitière depuis plus d'un an, l'action vérité de la FNSEA sur les marges de même que les rassemblements d'octobre…, l'organisation syndicale a connu une année mouvementée. *«Ces événements ont interpellé sur le terrain et ont mis en avant le besoin d'écoute, d'explication, d'accompagnement des agriculteurs (…). Il s'agit de nous pencher sur notre fonctionnement, sur notre organisation et sur l'avenir de notre syndicalisme à la fois revendicatif et responsable pour explorer toutes les voies possibles pour améliorer l'efficacité de la FNSEA»*, souligne le président de la FNSEA. Le rapport moral 2010 intitulé *«un syndicalisme responsable pour rassembler et agir»*, présenté par les secrétaires généraux et débattu par les congressistes le mercredi 31 mars, tente de répondre à la question *«quel rôle pour notre syndicalisme majoritaire demain ?»*.
Pour clôturer cette première journée de congrès, l'industriel français Vincent Bolloré a été choisi comme grand témoin. *«Symbole d'une réussite exceptionnelle dans un contexte difficile»*, parti de la fabrication de papier à cigarette (OCB) et papiers spéciaux, il fabrique aujourd'hui des voitures électriques, s'intéresse aux médias avec une chaîne de télévision et des journaux gratuits… *«Nous avons des leçons à retenir de cet homme, devenu vrai capitaine de l'industrie»*.

Arrêter les consensus mous

La crise des marchés et leur régulation, ce qui va se passer en Europe et la future PAC qui va se mettre en place…, toutes ces questions sont au cœur des débats de ce congrès à Auxerre. *«Ce qui sera décidé pour 2013 se prépare aujourd'hui»*, commente le leader syndical. Jeudi 1er avril, au cours d'une table ronde sur *«l'avenir de la Politique agricole commune»*, des partenaires syndicaux européens anglais, allemands, irlandais, hongrois, espagnols participent au débat en expliquant leur vision de l'avenir. Le Commissaire européen à l'Agriculture, Dacian Ciolos, retenu à Bruxelles, participe aussi à ce débat avec une intervention enregistrée en vidéo.
Sur la question cruciale de la future PAC, le président de la FNSEA ne mâche pas ses mots : *«Tout le monde sait que c'est au niveau européen que les choses vont bouger. Il faut éviter que la politique agricole, mise en œuvre après 2013, ne soit que la résultante d'orientations budgétaires. Au président de la République de démontrer jusqu'où la France peut aller dans ce sens et j'espère qu'il ira jusqu'au bout. Il faut arrêter les consensus mous où les consensus où on se couche… La France a la nécessité de redresser la tête et d'avoir des exigences»*.
Pour le président de la FNSEA, il s'agit de définir ce que les agriculteurs peuvent espérer ou non d'une politique agricole d'après 2013. Le ministre de l'Agriculture viendra clôturer le congrès de la FNSEA : *«j'attends de lui qu'il nous dise clairement ce qu'il met derrière le mot régulation»*.

H. GARNIER

Un congrès qui démarre bien

En cette première journée du congrès national de la FNSEA à Auxerre, la bonne nouvelle est venue du ministère de l'agriculture, où Bruno Le Maire est parvenu à convaincre partenaires de l'interprofession laitière, coopératives et producteurs, de trouver un accord sur le prix du lait. L'application de l'accord du 3 juin 2009, mettant un terme, même s'il n'est que provisoire, à la reprise du conflit qui s'annonçait. L'autre nouvelle de la journée, moins positive, étant l'annonce de l'annulation de la venue à Auxerre, lors de la dernière journée du congrès, du commissaire européen à l'agriculture. *«Raisons politiques»*, explique t-on dans l'entourage de la FNSEA, Dacian Ciolos privilégiant une vision conférence à un déplacement que d'autres pays européens pourraient juger *«trop partisan»*.
Huis clos oblige, peu d'informations ont filtré de cette première journée consacrée à passer en revue la stratégie et la politique du premier syndicat agricole de France. Jean-Michel Lemétayer, se déclarant toutefois, à l'issue des débats : *«très satisfait de cet après-midi, extrêmement dense et riche de débats très constructifs. Pas moins de cinquante intervenants, pour exprimer à la fois, évidemment, la situation de l'agriculture, mais aussi toute l'importance d'une FNSEA très forte, où l'on ressent une réelle volonté de faire mieux vivre encore l'action du réseau dans les régions, vis-à-vis du national»*. Pour le président Lemétayer, l'heure est plus que jamais à l'union de la classe politique vis-à-vis des problèmes du monde agricole : *«c'est un congrès à la fois soucieux du devenir du monde paysan, mais avec une farouche volonté de serrer les coudes, pour que justement la France s'exprime de manière forte. C'est pour ça que j'en appelle aussi à la classe politique réunie, l'heure n'est pas à la division afin de mieux pouvoir défendre les intérêts des agriculteurs français»*.
Mercredi, près de 1 000 congressistes sont attendus dans l'enceinte d'Auxerrexpo. L'occasion de prendre connaissance du rapport moral qui, cette année, a pour thème : *«un syndicalisme pour rassembler et agir»*. Jeudi, journée de clôture, sera abordé le thème de l'avenir de la PAC, avec comme *«grand témoin»*, l'homme d'affaires Vincent Bolloré. Le ministre de l'agriculture, Bruno Le Maire étant attendu pour clôturer les travaux.



A l'heure de la pause, les stands ont été pris d'assaut et les produits du terroir icaunais, particulièrement appréciés!

Jeunes agriculteurs

A la découverte des métiers de l'agriculture

Le traditionnel forum des métiers de l'agriculture organisé par les JA de l'Yonne s'est déroulé le 18 mars dernier à la Maison Familiale Rurale de Villevallier.



Parmi les jeunes agriculteurs à témoigner, Thierry Dapvril, éleveur pratiquant la vente directe, en Puisaye.

L'auditorium du lycée la Brosse ayant souffert de la tempête de février, c'est à la MFR de Villevallier que s'est déroulée la 14ème édition du forum des métiers de l'agriculture. Lieu d'information, de rencontres et d'échanges entre jeunes en formation et professionnels du secteur agricole, le forum des métiers s'est donné pour objectif de démontrer aux jeunes que l'agriculture peut être au cœur de leur projet professionnel. L'occasion également de leur faire découvrir la diversité des métiers du secteur agricole.

Une centaine d'élèves du lycée la Brosse et de Villevallier ont ainsi pu rencontrer plus de vingt organismes présents tout au long de la journée. Deux nouveaux partenaires cette année : la coopérative d'insémination Cecna et la coopérative de céréales BioBourgogne, Cocecy. Autre nouveauté : la présence sur chaque stand d'un technicien du secteur d'activité concerné. L'idée étant de faire connaître aux jeunes, du fait d'une installation de plus en plus tardive, tous les métiers accessibles, susceptibles de leur apporter une expérience supplémentaire avant la concrétisation de leur projet. Etait présent également, un stand *«emploi»*, animé par Pôle Emploi et l'Anefa, pour informer les visiteurs sur les débouchés dans le secteur agricole et les outils existants, en matière de recherche d'emploi.



Une centaine d'élèves de la Brosse et de la MFR de Villevallier ont assisté aux débats de ce 14e forum des métiers de l'agriculture.

Produire mais aussi gérer

Un premier débat s'est déroulé au cours de la matinée, sur le thème : *«agriculteur… Production et gestion, quel équilibre ?»*, présenté par des terminales Bac Pro du lycée la Brosse et de la MFR de Villevallier. Objectif : sensibiliser les jeunes au fait que la gestion économique est désormais indissociable de l'activité de production agricole et fait partie de leur quotidien. Plusieurs profils ont ainsi été abordés au travers de témoignages et interviews : du professionnel prenant appui entièrement auprès d'un centre de gestion, à d'autres, plus autonomes, ayant installé sur leur exploitation, un système de transformation ou de vente directe. Autant d'activités impliquant la maîtrise de nouvelles compétences.

L'après midi, s'est tenue une table ronde animée par les élèves de 2ème année de BTS ACE du lycée agricole. Deux thème au menu : *«agriculture et société»* et *«diversification des débouchés et activités innovantes»*.

Le but du premier était de percevoir les attentes des consommateurs aujourd'hui, en matière de qualité des produits, de prix, d'environnement… Autant de critères où la communication sur les pratiques agricoles devient de plus en plus importante. Le second thème abordant, au travers d'expériences personnelles, le fait que la vente directe était un véritable métier à part entière, complémentaire de l'activité de producteur.

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
22, Route de Tazières- 58180 Marzy
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

PHAE 2010

Le renouvellement des contrats possibles pour les sortants de contrats herbagers signés en 2005 et 2006

Après des mois de pression sur le ministère et le gouvernement, la FNSEA a obtenu en date du 22 mars 2010, la possibilité pour les sortants de contrats herbagers signés en 2005 et 2006, de se réengager cette année en PHAE 2, pour 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2014.

- Pour les contrats signés en 2005 et arrivant à échéance au 31 décembre 2009, le renouvellement des contrats sera possible pour 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2014, selon la procédure habituelle.
- Pour les contrats signés en 2006 et arrivant à échéance au 31 décembre 2010, il est impératif que les éleveurs engagés rompent par anticipation leur contrat et se réengagent dès cette année, pour 5 ans, en PHAE 2. Cette possibilité est permise par la réglementation communautaire car il s'agit de rompre un contrat engagé sous l'ancienne programmation de développement rural, pour souscrire un nouvel engagement dont le cahier des charges est plus rigoureux.

Cette démarche des agriculteurs concernés est essentielle car la possibilité de renouvellement des contrats PHAE en 2011 ne sera pas offerte hormis éventuellement aux nouveaux installés. L'administration devrait logiquement faire parvenir un courrier aux éleveurs concernés pour les tenir informés de cette mesure. Pour tout complément d'information, contacter la DDT de votre département ou votre FDSEA.

S.L – FDSEA 58

Jeunes agriculteurs

Les Jeunes Agriculteurs de Luzy se sont réuni le vendredi 12 mars 2010 pour élire leur nouveau bureau



Thierry Cloix a présidé durant deux ans ce syndicat cantonal, accompagné de Benoît Spirkel et Mikaël Marion, respectivements trésorier et secrétaire.

Le syndicat des Jeunes Agriculteurs a pour but de défendre les agriculteurs, promouvoir le métier et animer le milieu rural. Les animations au cours de ces deux dernières années ont été nombreuses :

Bal de la Pentecôte en 2008 à Luzy
Concours de labour en août 2008 à Larochemillay
AG JA 58 en avril 2009 à Luzy
Bal de la Pentecôte en 2009 à Luzy
Concours de Jugement de bétail en janvier 2009 à Chiddes
Concours de Labour en août 2009 à Millay
Jeux inter CCJA en Août 2009 à Luzy
Repas remerciant les donateurs de lots en octobre 2009 à Millay
Concours de Jugement de bétail en janvier 2010 à Larochemillay

Malheureusement de nombreuses manifestations ont rythmé ce mandat, les revenus des jeunes agriculteurs étant de plus en plus inquiétants ce qui nos exploitations cantonales peu viables.

C'est donc sur un air de morosité que les élections ont eu lieu. Heureusement tous on un point commun : la passion de leur métier et l'amour de leur territoire.

Le nouveau bureau se dessine dynamique et est d'hors et déjà rempli d'idées nouvelles.

C'est Jérôme Martin de Larochemillay qui assure désormais la présidence, il sera épaulé par Sébastien Génois au poste de trésorier et Antoine Berger en tant que secrétaire. Mathieu Poupon est secrétaire adjoint et Mathieu Angel trésorier adjoint.

Bon vent à cette nouvelle équipe pleine de motivation chère à ces jeunes pour garder le moral.

Communiqué FDSEA/JA 21

Le 3 juin 2005, les producteurs de lait avaient arraché un accord sur le prix du lait. Il n'était certes pas des plus séduisants mais il permettait d'avoir une certaine lisibilité sur le prix du lait.

Aujourd'hui, les principes de cet accord permettant de fixer le prix du lait pour les mois qui viennent donnent un prix à la hausse.

Face à cela, la FNIL (Fédération Nationale des Industries Laitières) a dénoncé l'accord en demandant que le prix français soit ramené au niveau de celui de nos voisins européens.

Prix 2009 (accord du 3 juin) : 280 € / Tonne
Demande FNIL 2010 : 240 € / Tonne
Prix permettant aux producteurs d'avoir un équilibre financier : 305 €/ Tonne

Nous ne pouvons accepter cela et lançons, dès aujourd'hui, un mot d'ordre envers nos adhérents pour qu'ils mènent les actions de leur choix. **CONTACT JEAN BERTRAND, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FDSEA**

Conseil général de la Nièvre

Budget en baisse, imposition en hausse

Vendredi 26 mars, les conseillers généraux ont adopté un budget primitif 2010 en baisse de 2,5%, passant de 302 millions d'euros en 2009 à 294 millions.



Daniel Barbier, vice-président chargé de l'agriculture, et Marcel Charmant, président , ont présenté un budget primitif en baisse de 8 millions d'euros incluant une augmentation de 4,95% des impôts locaux.

Pour la première fois depuis les lois de Décentralisation, en 1982, le Conseil général de la Nièvre a voté un budget primitif, celui pour 2010, en diminution. Il décroît de 2,5%, passant de 302 millions à 294 millions d'euros, «*ce qui s'explique par une baisse des recettes et une compression forte de nos dépenses, notamment celles de fonctionnement*» relève Marcel Charmant, le président de l'assemblée départementale. Quand, au début du mois, les services recherchaient 12 millions d'euros d'économie pour équilibrer ce budget, les élus ont finalement adopté vendredi dernier un BP en équilibre mais en diminution. D'abord, le budget de fonctionnement: «*contrairement à ce que nos concitoyens pourraient croire, le fonctionnement n'est pas que ce qui sert à l'institution pour fonctionner. C'est aussi ce qui permet, en plus des ressources humaines, des consommations d'énergie ou de papier, d'assumer des dépenses de prestations sociales déléguées par l'État*» insiste l'élu. Le Conseil général a donc serré la vis. Et réduit les dépenses de fonctionnement interne. Et puis, on le sait, devoir assumer l'APA, le RSA et l'aide au handicap sans contrepartie totale de l'État représente un manque-à-gagner de 21 millions d'euros, cette année, qui a fait l'objet de trois recours. Les élus ont donc été contraints de recourir à l'augmentation des impôts locaux (+ 4,95%).

En moyenne, taxe d'habitation et taxe foncière rapporteront 3 millions d'euros supplémentaires afin de servir de «*levier d'épargne d'investissement*».

E.C.

▶ Près de 2 millions pour l'agriculture

Fait symbolique : le budget «agriculture» de la section «développement économique» du Budget 2010 a été adopté à l'unanimité des conseillers généraux, majorité et opposition réunis. Investissement et fonctionnement confondus, l'enveloppe s'élève à un peu moins de deux millions d'euros en 2010. Présenté par le vice-président Daniel Barbier, ce budget vise au développement et à la promotion des filières agricoles, à l'adaptation des exploitations aux nouvelles demandes sociales, économiques et environnementales, à leur transmission et au développement des solidarités. Concrètement, l'aide aux organisations professionnelles agricoles (OPA) s'élèvera à 808 506 euros, dont 380 728 euros de fonctionnement. Le soutien aux actions de Promoviande est supprimé mais celles déjà engagées seront menées à leur terme. Ensuite, l'adaptation des exploitations agricoles mobilisera 1,08 million d'euros de crédits de paiement en investissement dont 575 000 euros de nouveaux programmes. Ainsi, un Comptoir des Sauvignons sera mis en place à Pouilly sur Loire et l'abattoir de Luzy pourra créer une salle de découpe et un atelier de transformation. Enfin, le Conseil général maintient son soutien au niveau de celui de 2009 aux actions de communication : 10 000 euros au total avec un plafond de 1 000 euros par action. Pour finir, les manifestations agricoles recevront 18 000 euros pour le Concours spécial charolais et le Concours national ainsi que 1 000 euros pour chacun des quatre comices agricoles (1 000 euros par comice).

Canton de Saint-Seine-l'Abbaye (21)

Une belle inscription dans le développement durable

Situé à une quinzaine de kilomètres de l'agglomération dijonnaise, le canton de Saint-Seine-l'Abbaye fait du développement durable une de ses priorités. Ses vingt-cinq éoliennes et ses sept chaufferies à bois associent objectifs environnementaux et objectifs économiques.



Vingt-cinq éoliennes implantées sur le canton de Saint-Seine-l'Abbaye permettent une production de 120 millions de kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation d'environ 48 000 personnes.

Il y a quelques mois était inauguré le plus grand parc éolien de Bourgogne à Saint-Seine-l'Abbaye. Pourquoi Saint-Seine-l'Abbaye ? Toutes les caractéristiques s'y prêtaient : une bonne exposition au vent et un aspect visuel relativement limité grâce au relief du plateau. Les 25 éoliennes en question, dont l'altitude peut atteindre 125 mètres avec les palles, vont produire une énergie «*propre*» pendant 20 ans. Le parc se caractérise par une puissance totale de 50 mégawatts et une production annuelle estimée à 120 millions de kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation d'environ 48 000 personnes. La communauté de communes n'est pas propriétaire du parc mais va bénéficier de revenus dont le montant n'est pas encore précisément connu. La récente réforme de la taxe professionnelle va revoir à la baisse la somme initialement prévue, mais l'argent restitué restera bien entendu intéressant pour une communauté de communes.

«Bénéfice» pour la population

Initié et proposé par un promoteur, ce projet éolien avait été validé par les élus locaux pour deux principales raisons, résumées par Catherine Louis, la présidente de la communauté de communes du Pays de Saint-Seine : «*L'engagement dans le développement durable est très important et les revenus engendrés ne sont pas négligeables*». Catherine Louis l'a déjà dit aux détracteurs du projet : «*oui, nous l'avons également fait pour l'argent ! Les élus doivent s'investir sur l'avenir comme des chefs d'entreprise*». L'argent perçu servira aux financements de réalisations diverses et variées, «*au bénéfice de tous les usagers du canton*» précise la présidente. La communauté de communes a récemment investi dans un pôle scolaire, un pôle périscolaire et dans sa filière bois-énergie. Actuellement, une réflexion est menée sur la création de vestiaires pour les clubs sportifs...

Après le vent, le bois

Le canton de 3 300 habitants se distingue par une surface boisée égale à la moitié de la superficie totale. Dans un contexte d'une diminution des affouagistes, la communauté de communes s'est dotée d'une charte forestière pour notamment valoriser les massifs forestiers. Une véritable filière bois-énergie locale s'est développée. Aujourd'hui, la communauté de communes achète le bois aux communes de son territoire. Le bois est exploité et broyé sur place par une entreprise locale. Les plaquettes sont ensuite transportées jusqu'à la plate-forme de stockage collectif implantée à Francheville qui a pour objectif d'alimenter sept chaufferies du canton. Au total, le projet permet de chauffer six mairies, quatre salles des fêtes, un pôle scolaire, une maison de retraite, une maison d'enfants, une salle de sports, une médiathèque, une auberge, les locaux de la communauté de communes et plusieurs logements communaux!

AURÉLIEN GENEST

▶ Trois questions à Catherine Louis (présidente de la communauté de communes du Pays de Saint-Seine)

Quels sont les impacts visuels et sonores des éoliennes ?

«*Des habitants ont encore du mal à adopter cet obstacle visuel mais il faut se dire que les éoliennes, ce sont les grands moulins à vent du 21ème siècle ! En revanche, niveau sonore, c'est tout à fait raisonnable. Des études ont été réalisées. D'ailleurs, j'invite les gens à se rendre aux pieds des éoliennes pour s'en rendre compte*».

Quelles sont les avantages de telles réalisations ?

«*L'énergie éolienne est saine et l'argent perçu par la communauté*



de communes va permettre de financer un certain nombre de réalisations au bénéfice de tous les usagers du canton. En ce qui concerne les chaufferies, la facture globale de fioul est diminuée de moitié et environ 300 tonnes de CO2 sont économisées chaque année».

Quels sont les prochains projets de la communauté de communes ?

«*Les éoliennes attirent beaucoup de monde, c'est pourquoi des sentiers pédagogiques seront aménagés et prochainement inaugurés. Une autre chose me tient particulièrement à cœur : la réalisation d'un bâtiment intercommunal en structure paille. Ce n'est qu'au stade de réflexion et je l'aborderai lors de notre prochaine réunion*».

Pénurie de médecins à la campagne

La Bourgogne recrute de plus en plus de médecins à l'étranger

Pour faire face à la pénurie des professionnels de santé, la Bourgogne élargit les recrutements à l'étranger. Plusieurs communes ont ainsi eu recours à un chasseur de tête dont le terrain de recherche s'étend à toute l'Europe.

Cela faisait deux ans que Philippe Nolot, à Tannay, attendait l'installation d'un confrère. Car, sur un canton qui ne compte pas moins de 21 communes, le médecin peinait à faire face à la surcharge de travail. Il n'est pas le seul dans ce cas : la Nièvre fait aujourd'hui partie des départements touchés par le faible nombre de professionnels de santé, et plus particulièrement de généralistes (97 pour 1 000 habitants contre 120 en moyenne dans l'Hexagone), alors que la population vieillit fortement. Or toutes les zones rurales font le même constat : même s'ils sont assurés d'un bon niveau d'activité, renforcé par des honoraires majorés (de 20%), les candidats sont peu nombreux. Sauf à aller les chercher à l'étranger. C'est le cas à Tannay où le nouveau généraliste, Robert Halewijn, vient des Pays-Bas, «*recruté*» par la communauté de communes Fleur du Nivernais avec l'aide d'un chasseur de tête, Jan Van Der Lee, Néerlandais lui aussi, installé depuis dix ans à Corancy.

Ces trois dernières années, Jan van der Lee est ainsi parvenu à recruter six kinésithérapeutes (à Brinon-sur-Beuvron, à Moulins-Engilbert, à Lormes, à Autun, à Cosne-sur-Loire et à Chalon-sur-Saône), quatre dentistes (à Château-Chinon, à Saulieu, à Chablis et à Fours) et deux généralistes (à Entrains-sur-Nohain et à Tannay). Outre les annonces qu'il publie sur internet, aujourd'hui consultées par des candidats du monde entier, il se rend tous les ans, en avril, au salon de l'émigration, aux Pays-Bas, où en 2009, pour la première fois, il a tenu un stand avec le Conseil général de la Nièvre. «*Il y a malheureusement des candidats que je dois écarter,* regrette-t-il. *C'est le cas des médecins canadiens qui, s'ils parlent français et s'ils sont très bien formés, doivent pourtant travailler pendant trois ans en hôpital, en France, avant de pouvoir reprendre un cabinet. C'est un vrai problème mais, qu'à Paris, personne ne voit*».

Pôle Emploi de la partie

Aujourd'hui, grâce au suivi des étrangers après leur installation, l'intégration de ces migrants se passe pour le mieux. Jan van der Lee travaille en France avec un institut de langue qui, à Angers, propose des stages d'immersion, d'une semaine, d'une redoutable efficacité. Il étudie, avec le conseil général, la possibilité d'obtenir des financements publics pour ce stage, 2 500 euros, sans lequel il lui semble difficile de réussir totalement. Sa méthode fonctionne tant et si bien qu'il intervient désormais dans tous les départements ruraux du Grand-Est. Mais il n'est pourtant pas le seul à tenter de recruter des professionnels de santé à l'étranger. Pôle Emploi International peut également intervenir en appui. Raphaëlle Denis, conseillère en placement international, est conseillère Eures (european employment services), ce qui lui permet de rechercher un profil particulier, à la demande d'un établissement de santé par exemple, par le biais des 750 correspondants Eures, dispatchés sur toute l'Europe communautaire. Illustration avec le centre de rééducation fonctionnelle, à Cosne-sur-Loire. En 2009, PEI a recruté une kinésithérapeute espagnole, pour pourvoir un poste vacant, à laquelle va succéder dès cette année une nouvelle recrue, elle aussi venue d'Espagne, où les moins de 25 ans connaissent un taux de chômage explosif (30%). Au total, en 2009, PEI aura ainsi permis le recrutement, en Bourgogne, de trois professionnels de santé (deux kinés et une infirmière), soit deux Espagnols et un Bulgare.

ALEXANDRA CACCIVIO



Publi-reportage

Ets Buchez
La base de Luzy distribue Valtra



Depuis le début de l'année, les Ets Buchez distribuent Valtra également dans leur base de Luzy qui abandonne par conséquent Deutz-Fahr. Cette réorganisation va dans le sens de l'harmonisation des marques représentées par le groupe qui représente désormais le même tractoriste sur ses 4 sites : Corbigny, Moulins-Engilbert, Bazolles et Luzy. Autre conséquence de l'arrivée de Valtra à Luzy, la SEDMA intègre le groupe Buchez pour ne faire plus qu'une seule entité. Bien entendu, Nicolas Buchez continue à diriger la base de Luzy avec toute son équipe et se tient donc à la disposition des agriculteurs des cantons limitrophes de Luzy dans la Nièvre et en Saône-et-Loire.



SA DESCOLLONGES

Dijon Nord	8, Rue des Novalles	Talant	**03 80 58 29 89**
Dijon Sud NOUVEAU SITE	1, bis rue Paul Langevin	Chenôve	**03 80 51 97 75**

Garage GOGIEN

Présent au salon de l'auto à Châtillon s/Seine les 10 et 11 avril

Châtillon/Seine	14, Rue Jean Giono	**03 80 91 16 04**

Sortira, sortira pas ?

Réussir la mise à l'herbe

La mise à l'herbe est toujours une opération délicate. Passer sans heurts de l'alimentation hivernale en stabulation aux herbages n'est pas chose facile. Quelques précautions peuvent sécuriser ce moment important.



Sortir tôt ou pas ? Chaque année les mêmes questions se posent. Il n'y a pas de recette miracle, tout dépend de la portance du sol et de la disponibilité en herbe. Un préalable à ne pas oublier : la réalisation d'un bilan fourrager permet de prévoir les surfaces destinées au pâturage et celles qui produiront du foin. Quand la portance le permet, le déprimage précoce des prairies offre beaucoup d'avantages et stimule les repousses qui seront de meilleure qualité en second cycle. Bien sûr la mise à l'herbe permet aussi d'économiser de la paille, des fourrages et des concentrés. Mais il faut toutefois prêter attention aux risques de dégradation des prairies.

Une transition alimentaire sur quelques semaines

La mise à l'herbe se prépare et si l'on veut éviter les incidents, mieux vaut respecter quelques principes simples.

La transition (trois à cinq semaines) doit être progressive, afin que la flore du rumen s'adapte au nouveau régime alimentaire, avec un apport important de cellulose, sucres et azote. Plus la mise à l'herbe est précoce, plus la transition alimentaire doit être longue. Le mieux serait de pouvoir sortir les animaux quelques heures par jour seulement et de préférence l'après-midi, quand la panse est pleine. Il vaut mieux réduire l'apport en compléments azotés au moment de la mise à l'herbe, mais il faut maintenir l'apport en oligo-éléments, au moyen notamment d'un bloc à lécher.

Les risques à éviter

Une herbe jeune est très pauvre en magnésium, cette carence dans la ration peut provoquer la tétanie d'herbage. Une absence de transition, un défaut de complémentation (chez les laitières surtout), des pâtures trop riches… peuvent augmenter ce risque. La tétanie d'herbage, quand elle n'est pas diagnostiquée rapidement peut être mortelle.

Le parasitisme est un autre facteur de risque. Sa gestion demande un suivi à chaque mise à l'herbe. Les parasites les plus présents sont les strongles (pulmonaires ou digestifs), la grande douve et les paramphistomes… Ces dernières infestations étant favorisées aussi par des zones humides.

Une mise à l'herbe précipitée, mal conduite, aggravée par une ration déséquilibrée, peut provoquer un excès d'azote. On peut alors craindre des avortements et des retours précoces en chaleur.

▶ L'avis de l'éleveur

Pour Bernard Krempp, éleveur bio, ***«une mise à l'herbe sans souci est conditionnée par le type de régime alimentaire suivi par les bovins pendant l'hiver. Une base maïs va singulièrement compliquer la mise à l'herbe, une conduite plus raisonnée et une alimentation moins riche (risque d'acidose) facilitera les choses. Un conseil de prudence : mettre à l'herbe par beau temps, veiller au taux de matière azotée et à la teneur en calcium et magnésium de l'herbe. Ce qui suppose de procéder à des analyses d'herbe. Afin de ré-équilibrer les apports, in faut amener en libre service une bonne dose de cellulose sous forme de foin ou de paille».***



L'entérotoxémie est souvent le résultat d'une transition alimentaire mal conduite. Cette maladie peut se développer à la faveur d'une modification de l'équilibre digestif du bovin. Une mauvaise transition alimentaire au moment de la mise à l'herbe présente ainsi un risque important de survenue d'un entérotoxémie, surtout chez les jeunes bovins.

MAZERON

ZA 89200 AVALLON Tel : 03 86 33 17 70 web : mazeron-sas.com

T.N.D
TRANSPORTEUR et NÉGOCIANT
EN PRODUITS AGRICOLES
SAS Trans. Négoce De Clercq
21610 St Seine/Vingeanne Tel. 03 80 75 89 22 - Fax 03 84 32 35 06
tnd@orange.fr

PHYTOFARM seau à lécher 25 kg minéral 6/14/8, mélassé aux plantes aromatiques et apéritives pour bovins, caprins, ovins, **dès la mise à l'herbe** et les repousses **à l'automne**. La consommation est de 200 à 300 g/bovin et de 20 à 50 g/caprin ou ovin par jour. Limiter à 1 seau pour 10 bovins ou 50 caprins ou ovins par semaine. Puis fin mai-début juin,donner, 3 fois de suite tous les 21 jours une **Bassine Bovin Patûre 15 kg** aux plantes pour aider ces animaux à éliminer les vers intestinaux responsables de troubles digestifs , sans délai d'attente.

DEMAVIC LABORATOIRE
6 Rue Pr. Louis NEEL - B.P 51001 - 21603 LONGVIC Cedex
Tél : 03 80 67 03 84 - Fax : 03 80 67 06 90 - www.demavic.com
A votre écoute, à votre service, toujours dans les meilleurs délais demander notre catalogue mars 2010

POUR VOS AMÉNAGEMENTS de BÂTIMENTS LAITIERS et ALLAITANTS, PENSEZ CHAPUIS FRÈRES !




20 tonnes de stock disponible
21450 St Marc/Seine
Tél. 03 80 93 22 28
Votre spécialiste en matériel d'élevage
JOURDAIN

Chambre d'agriculture de la Nièvre

"Nous préconisons une mise à l'herbe très progressive"

Sortir ses bovins aux premiers balbutiements du printemps n'est jamais une démarche anodine. Quelques précautions -découlant du simple bon sens sont nécessaires. Christian Bourge, conseiller à la Chambre d'agriculture de la Nièvre, les rappelle.

Sortie de l'hiver. Les vêlages ont parfois été fatigants pour les éleveurs et le travail dans les stabulations n'a souvent laissé que peu de répit avant la prochaine sortie des animaux. Si cette échéance est un classique de l'élevage charolais, elle n'est pas neutre et nécessite la vigilance. De multiples facteurs entrent en ligne de compte pour assurer une mise à l'herbe la plus sécuristante possible. Les risques, bien connus, peuvent être anticipés et atténués pour qu'ils ne se transforment pas en cauchemar. *«Nous préconisons une mise à l'herbe très progressive»* insiste Christian Bourge. D'abord, une évidence: plus les animaux sont en bon état, mieux ils supportent le changement. En cela, la mise à l'herbe procède d'une continuité des soins apportés toute l'année par l'éleveur. A commencer par une alimentation rationnelle. *«Il ne faut pas mettre à l'herbe des animaux affamés afin d'éviter qu'ils ne se jettent dessus»* insiste le conseiller. C'est tout bête, si l'on peut dire, mais *«il vaut mieux les sortir soit en fin de matinée soit dans l'après-midi, après un repas conséquent»*.

Accompagnement alimentaire

Mieux vaut bien choisir ses parcelles et préférer celles où l'herbe n'est pas trop jeune, avec une hauteur de feuille de 8 à 10 centimètres. Sans oublier d'apporter des compléments de fourrages, notamment pour le cas où la météo serait capricieuse et les prés difficilement praticables. Les ruminants, qui ont reçu durant quatre ou cinq mois une ration de fourrages conservés et une part non négligeable de concentrés, risquent d'avoir quelques désordres -diarrhées, rumination qui se bloque- s'ils ne s'adaptent pas progressivement à leur nouveau régime alimentaire. Les rations de l'hiver ont spécialisé les micro-organismes de la panse et passer brutalement à une alimentation riche en eau et en azote risque de perturber leur harmonie microbienne. Surtout si les bovins devaient se ruer sur l'herbe, plus fraîche et donc plus appétante. De même, la richesse en eau de l'herbe peut accélérer le transit et la fuite des minéraux. Durant 15 jours – trois semaines, Christian Bourge conseille *«d'enrichir les apports de fourrages avec la pierre de sel et la magnésie»*. Si besoin, ces compléments laissés en libre-service peuvent aider les animaux à la transition. *«Et puis, les éleveurs doivent être disponibles pour qu'au moins les deux premières semaines ils puissent faire leur tour et être capables d'intervenir rapidement»* souligne Christian Bourge. Pour les veaux de l'année, plus fragiles, s'il y a le lait de leur mère, on peut toujours craindre un problème sanitaire lié à la météo. *«Quand la mise à l'herbe est obligée alors qu'il y a de la pluie et du vent»*, Christian Bourge préconise donc de *«privilégier les parcelles disposant d'abris naturels»*. De toutes façons, les premiers mois, *«être vigilant aux animaux qui restent à l'écart, qui ne ruminent plus ou qui ne se lèvent pas»*...

Productivité et organisation

En Bourgogne et particulièrement dans la Nièvre, l'effectif moyen est plus important qu'ailleurs dans les élevages. *«La recherche de productivité, avec 200 bêtes, peut vite devenir une corvée, et cela en plus d'un contexte hivernal pas toujours serein et d'une conjoncture économique stressante»* souligne le conseiller. Pour 100 vêlages, 180 bestiaux dont 30-40 génisses de deux ans et 40 encore présentes de l'année précédente, cela fait beaucoup de bovins à manipuler dans un laps de temps restreint. Qui plus est si, comme c'est le cas pour de nombreuses exploitations qui s'agrandissent, les parcelles peuvent être disséminées jusqu'à 10 ou 15 kilomètres alentours. Cela implique du transport en camion, de la main d'oeuvre, bref du stress supplémentaire. Le maître-mot, c'est *«l'organisation»*. Au demeurant, s'il *«est toujours plus sympathique de sortir les bovins que de les rentrer»*, Christian Bourge précise que cette période *«doit être un équilibre de l'efficacité sans déroger au résultat et un compromis entre le temps consacré au métier et la vie sociale»*. Comment *«optimiser la production sans y passer 25 heures par jour»*: là, la mécanisation n'y peut rien. Quelques suggestions: par exemple, la Chambre conseille un chargement à l'hectare entre 1 et 1,15 pour des vaches adultes suitées, mises sur deux parcelles, trois, c'est encore mieux. Pour les génisses, prévoir trois parcelles, quatre étant un *«must»*. Sur l'aspect végétal, il y a trois facteurs limitants, la température, la lumière et l'eau. Les trois sont nécessaires à la pousse de la végétation. En principe, dès que les températures passent au-dessus de 10 degrés, que la lumière commence à percer et qu'il n'y a pas de déficit hydrique majeur, il vaut mieux éviter de trop retarder la mise à l'herbe.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Éric Roubeau: "parfois la peur au ventre"!

A l'herbe, les vaches et les génisses changent de régime alimentaire. Et parfois, ce sont leurs veaux qui en éprouvent les premières conséquences. *«Il y en a qui ne digèrent pas le lait de la veille et très vite cela va finir par une congestion»* témoigne Éric Roubeau, exploitant en EARL , avec son épouse Régine, sur la commune de Pazy (58). *«Au printemps, après un hiver froid et humide, il y a souvent beaucoup d'herbe, ce que les vaches préfèrent»* explique l'éleveur, qui leur met quand même à disposition des seaux de magnésie et de mélasse, pour compenser l'acidification. *«Mais vous savez, elles ne lèchent que si elles le veulent»* . Comme tout le reste de l'année, Eric fait donc preuve de vigilance. Il sait que cette période nécessite d'être particulièrement attentif aux animaux, et notamment aux veaux. *«Pour bien faire, il faut les voir matin ezt soir dans le pré . Cela peut aller très vite. Une congestion peut entraîner un veau à la mort en un rien de temps.Coucher dans le froid, un peu d'humidité, çà y est. Le matin, quand il y a de la gelée blanche, j'y vais parfois avec la peur au ventre»* reconnait Éric Roubeau. Hormis 7 vieux taureaux qui ont passé l'hiver dans les prés, Éric Roubeau prévoit d'étaler la mise à l'herbe de ses 150 vaches et de leurs veaux à partir de début avril. Sa première préoccupation de l'hiver a été d'avoir un troupeau en bon état: *«c'est comme les gens, lorsque vous êtes en forme, vous affrontez mieux la pluie et le vent»*. Ses vaches sont soignées avec *«le moins de yo-yo possibles»* pour qu'elles prennent leur gain constant vers l'âge adulte jusqu'à ce qu'on les sorte. Éric espère que le printemps sera un peu sec, la pluie et le froid étant moins favorables. Il prévoit de mettre un peu de paille dans des coins à l'abri, au cas où.



Bientôt l'heure du pré pour les veaux d'Éric Roubeau à Pazy





HALTE AU GASPILLAGE D'ÉNERGIE ET DE PROTÉINES
AMÉLIORER • LA GESTION DE VOS PÂTURES
• la protection des cultures contre le gibier
GRÂCE aux CLÔTURES ÉLECTRIQUES
PROMOTION JUSQU'AU 30 AVRIL
Fil, ruban, piquet, panneau solaire, isolateur...
TEST GRATUIT DE VOS ÉLECTRIFICATEURS
LE PLUS GRAND CHOIX DE LA RÉGION
LACME ADIC horizont
JOURNÉE PORTE OUVERTE 27 AVRIL 2010
Couloir et cage de contention, bac à eau, pompe solaire, nourrisseur, aménagement de bâtiment d'élevage
L'Éleveur Bourguignon
12, rue de la Coopérative
21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Réservez dès à présent votre date
JEUDI 6 MAI 2010
JOURNÉE ÉLEVAGE
à Chatillon en Bazois
sur l'exploitation
de Jérôme Gauthier
EPIS-CENTRE
R gion Ni vre

PROMODIS
L'essentiel élevage
De
BONNES AFFAIRES
jusqu'au 31 mai 2010
EXEMPLES
POMPE DE PRAIRIE
Réf. 2213
LA BUVETTE
175 €HT
BARRIÈRE D'HERBAGE
BH 45
Extensible 4 à 5 m
130 €HT
TOTALEMENT GALVANISÉE À CHAUD
BAC DE PÂTURAGE
1100 l.
132 €HT
SUREAU
Avallon 03 86 34 18 35
Bazoches 03 86 22 11 54
Moulot 03 86 27 27 13
YAgr
Wéthivier
Joigny 03 86 91 79 09

Le point de vue d'un vétérinaire de l'Auxois

Prendre soin des jeunes bovins

La mise à l'herbe approche. S'il fait bon, elle pourrait débuter dès la fin du week-end. Nous avons profité de l'occasion pour interroger un vétérinaire de l'Auxois sur ses principales recommandations. Ces dernières concernent les jeunes animaux.



Le système immunitaire des jeune bovins a besoin d'un certain temps pour se mettre en place.

Les bovins les plus jeunes sont les plus exposés aux problèmes parasitaires et aux déséquilibres alimentaires qui peuvent survenir à la mise à l'herbe. C'est donc logiquement vers eux que l'essentiel de la prévention doit être portée. Pour le parasitisme, l'éleveur doit bien avoir en tête que l'immunité met un certain temps à se développer chez l'animal. Un jeune bovin n'est donc pas autant protégé que ses aînés. *«Nous conseillons généralement de faire des traitements antiparasitaires préventifs avec des endectocides en couron, qui ont une rémanence de 5 à 10 semaines»* commente le vétérinaire, dont le nom n'est pas cité ici pour des raisons déontologiques. Celui-ci enchaîne : *«cette prévention permet aux animaux de franchir la période durant laquelle les vers sont les plus prolifiques. Le but est d'éliminer les vers au fur-et-à-mesure qu'ils arrivent et limiter au maximum leur évolution. La contamination doit rester à un niveau acceptable. Un contact entre le bovin et le parasite est nécessaire pour que l'immunité se fasse. S'il n'y a pas ce contact, il n'y a pas d'immunité !»*. Le vétérinaire mentionne ensuite l'autre type de traitement bien connu des éleveurs : *«on peut également utiliser des bolus intraruminaux. Ce sont des dispositifs qui vont relarguer de l'antiparasitaire régulièrement toutes les trois semaines, mais ceux-ci ne sont pas très adaptés aux plus jeunes»*.

Attention à l'alimentation

En plus des risques parasitaires, il est fortement conseillé de faire attention aux déséquilibres alimentaires. Passer d'une ration hivernale riche en foin et en paille à de l'herbe fraîche peut avoir des conséquences graves. Le vétérinaire mentionne rapidement l'enterotoxémie qui cause la mort de nombreux animaux chaque année. En début de saison, l'herbe est assez riche en azote et l'on peut assister à un développement anarchique de microbes dans l'intestin. Ceux-ci sécrètent des toxines qui vont passer dans le sang et vont atteindre le foi, les poumons, le cœur, les reins... Le vétérinaire précise que l'enterotoxémie est souvent incurable et que l'animal peut en mourir en quelques heures. Il préconise, en plus du vaccin, qu'il ne faut pas attendre qu'il y ait trop d'herbe pour lâcher les animaux : *«Cela limite les risques de déséquilibre alimentaire. S'il y a beaucoup d'herbe, il peut être intéressant de réduire le pâturage, de faire pâturer les animaux de manière progressive, voire de les obliger à manger des fibres pour tamponner l'excès d'azote, avec du foin ou de la paille»*.

AURÉLIEN GENEST

Une forte poussée de l'herbe?

L'hiver a été long, les précipitations relativement modérées. Il y a encore quelques jours, il faisait encore froid les nuits. Résultat : l'herbe n'a encore que très peu poussé. *«Si cela se maintenait ainsi, la poussée d'herbe ne sera pas trop rapide et la mise à l'herbe des bovins ne poserait pas trop de problèmes»* signale le vétérinaire de l'Auxois, en rappelant les risques de déséquilibres alimentaires encourus à cette période de l'année. Le vétérinaire rappelle alors une notion importante : *«la nuit, si la température est inférieure à 5°C, toute l'énergie que l'herbe a emmagasinée la journée sera utilisée pour lutter contre le froid. L'herbe ne pourra donc pas pousser la journée suivante. En revanche, si la température nocturne dépasse ces 5°C, l'herbe sera en mesure de se développer»*. Compte tenu de la douceur enregistrée ces derniers jours, en plus des précipitations, l'herbe devrait commencer de pousser, et de manière importante. Reste à voir l'évolution de la météo de ces prochains jours. Il n'est pas exclu une forte poussée de l'herbe dès la semaine prochaine.

Nouvelles cultures

Le switchgrass frappe à la porte

Un agriculteur du Nord-Est de la Côte d'Or vient de récolter quatre hectares de switchgrass : l'occasion de faire le point sur cette nouvelle culture originaire d'Amérique, voisine du miscanthus.



Emmanuel Raillard (au centre), a choisi le switchgrass pour valoriser une jachère d'une dizaine d'années. La tonne de matière sèche sera vendue 70€ et le bénéfice net sera environ de 35€ (une fois déduits le coût d'implantation, les produits annexes comme l'engrais ou les désherbants la première année, et le coût de pressage).

Emmanuel Raillard habite Montigny-sur-Vingeanne, près de Fontaine Française en Côte d'Or. En mai 2008, cet agriculteur a décidé de semer du switchgrass dans une prairie mise en jachère depuis une dizaine d'années. Son objectif ? Valoriser sa parcelle de 4 hectares. En vendant sa production à Bourgogne Pellets, société localisée à Aiserey, Emmanuel tirera un bénéfice estimé à environ 35€ la tonne de matière sèche (toutes charges déduites, dont le coût d'implantation). La valorisation de sa parcelle est donc certaine avec un rendement qui oscille généralement entre 6 et 12 tonnes de matière sèche par hectare. En fin de semaine dernière, Emmanuel a procédé à sa première récolte. Il y avait un petit air d'été à Montigny avec, en plus du soleil, la faucheuse et la presse sorties pour l'occasion.



Le switchgrass est une plante dite «en C4» (comme le maïs ou la canne à sucre) : son potentiel de production de biomasse est important.

Bientôt 150 hectares semés

Le switchgrass, plante voisine du miscanthus, Emmanuel l'a «*rencontré*» en lisant des magazines. L'agriculteur côte d'orien, par là-même premier actionnaire de la Sica Bourgone Pellets non issu du système betteravier, a signé un contrat d'une douzaine d'années avec la société. Celle-ci recherchait (et recherche toujours) des agriculteurs intéressés par cette culture. Philippe Béjot, responsable agronomique à Bourgogne Pellets, signale que 150 hectares au nord du département seront semés cette année. D'un point de vue agronomique, seule la première année est exigeante avec une implantation qui doit être parfaitement maîtrisée. Un mois d'attente est nécessaire avant la germination des graines et une très bonne maîtrise des adventices est essentielle (d'où l'utilité d'un faux-semis). Une fois cette étape réussie, un seul passage dans la parcelle est nécessaire comme intervention (pour l'engrais). Les débouchés du switchgrass, qui se récolte chaque année, sont un peu les mêmes que ceux du miscanthus, à savoir la filière chauffage qui est en train de se mettre en place avec Bourgogne Pellets, la litière pour chevaux et le bioplastique.

AURÉLIEN GENEST



Tout comme le miscanthus, le switchgrass aura vocation à chauffer, à participer à l'élaboration de matériau comme les bioplastiques ou encore à servir de litière pour les chevaux.

▶ Miscanthus ou switchgrass ?

La question mérite réflexion. La tonne de matière sèche se vend au même prix (70€ dans les deux cas). Le coût de l'implantation est beaucoup plus élevé pour le miscanthus (3 200€/ha contre 610€/ha) mais le rendement du miscanthus l'est tout autant (de 10 à 20 tMS/ha pour la plante asiatique alors que l'on rétrograde entre 6 et 12 tMS pour le swichgrass). Sur une période de 12 ans, la différence du coût d'implantation peut vite disparaître... Le manque de repères agronomiques «locaux» concernant ces deux plantes ne permet pas de trancher radicalement. Le miscanthus est tout de même à favoriser sur les «bonnes» terres.

Grandes Cultures

RaisoCultures, un outil d'aide à la décision

Avec RaisoCultures, les agriculteurs de l'Yonne ont désormais à leur disposition un outil supplémentaire pour les aider dans leurs choix techniques en matière de Grandes Cultures


RaisoCultures
Pour votre réussite économique et humaine
Météo et cultures
Pluviométrie du 12 au 21 mars (en mm)
Numéro 13
25 mars 2010

De 23 à 25 numéros seront diffusés annuellement, entre octobre et juin

Depuis 2009, le bulletin de la santé du végétal (BSV) a remplacé les avertissements agricoles édités par les services de la protection des végétaux. Accessible à tous, il est disponible gratuitement sur la page d'accueil du site Internet de la Chambre d'agriculture (www.yonne.chambagri.fr) et permet d'avoir un suivi de l'état des cultures au niveau de la région Bourgogne. Le BSV n'a pas vocation à donner des préconisations techniques.

C'est la raison pour laquelle, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a décidé de compléter cette information par RaisoCultures, un bulletin de préconisations pour les grandes cultures. Les agriculteurs peuvent recevoir RaisoCultures dans leurs messageries électroniques, sur leur fax ou par courrier. 23 à 25 numéros sont diffusés dans l'année entre octobre et juin. La parution est hebdomadaire durant les mois de mars, avril et mai, au moment où les informations techniques sont précieuses pour les agriculteurs.

Vous trouverez dans RaisoCultures une information départementale et, quand c'est nécessaire, par petite région de l'Yonne sur : la météo et ses conséquences, le suivi de l'état des cultures et l'évolution de leurs ennemis (mauvaises herbes, ravageurs, maladies) les informations locales sur d'éventuels accidents de cultures, les préconisations techniques de l'équipe de conseillers grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, les éléments nécessaires pour ajuster la fertilisation des cultures, les informations d'ordre réglementaire et enfin, les informations plus générales sur les activités organisées par les groupes techniques Grandes Cultures ou par la Chambre d'agriculture.

En plus de RaisoCultures, cet abonnement donne accès à l'ensemble des publications de la Chambre d'agriculture sur les grandes cultures (résultats d'essais, bulletins thématiques : la stratégie de désherbage, le choix variétal, les couverts d'interculture, le raisonnement de la fertilisation, la conduite à bas niveau d'intrants, la conduite des protéagineux…).

Pour aller plus loin, rejoignez un groupe technique et bénéficiez d'échanges avec d'autres agriculteurs et de l'accompagnement privilégié d'un conseiller.
Des rencontres régulières sont organisées tout au long de la campagne pour les adhérents (des tours de plaine, des réunions techniques, une réunion «*marges brutes*», des formations…).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Armelle Naudier (03 86 94 28 47) ou Éric Bizot (03 86 64 33 05).
Nous vous enverrons à titre d'information le dernier RaisoCultures paru.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE

Bulletin de santé du végétal

Colza

• A retenir cette semaine :
- Stade D1-D2 atteint sur environ 90% des parcelles
- Régression des captures de charançons de la tige
- Méligèthes très présents dans les cuvettes mais peu sur les plantes
- Conditions météorologiques défavorables aux vols d'insectes

• Stades des colzas

Les stades évoluent rapidement grâce aux températures élevées et aux épisodes pluvieux de la semaine dernière. Quelques fleurs sont signalées dans l'Yonne, la Nièvre et la Saône et Loire.
C2 (entre-nœuds visibles): 9%
D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales): 44%
D2 (inflorescence principale dégagée. Boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles. Au cours de ce stade, la tige atteint et dépasse la hauteur de 20 cm mesurée entre la base de la rosette et les bouquets floraux) : 44%
E : (boutons séparés, les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie: 3%

• Ravageurs

Charançon de la tige du colza

Le gros du vol a déjà eu lieu sur la région (excepté en Côte d'Or avec un vol réalisé à moins de 50% selon proplant Expert) avec un pic d'activité enregistré la semaine dernière. De nouvelles arrivées sont encore possibles mais elles devraient être limitées.
Les relevés du réseau de surveillance de cette semaine mettent en évidence une régression des captures du charançon de la tige du colza dans les cuvettes. Ainsi, si l'on dénombre encore 40 cuvettes sur 50 avec présence de l'insecte, le nombre moyen de charançons recensés est en nette diminution. Toutes cuvettes confondues on dénombre 5,54 charançons en moyenne. En intégrant uniquement pour le calcul les cuvettes pour lesquelles des captures ont été enregistrées, on comptabilise 6,9 charançons par piège (voir graphique sur la cinétique du vol). Les observations réalisées par la FREDON montrent que 90% des femelles capturées la semaine dernière et disséquées avaient des œufs.

Charançon de la tige du chou

Des piqûres sont facilement observables sur tiges ainsi que des plantes avec déjà des éclatements ou des déformations de la tige.
Les conditions climatiques annoncées ne sont pas favorables aux vols d'insectes. L'outil proplantExpert n'indique pas de vol de charançon sur la région dans les 3 jours (ni même de méligèthes).

Méligèthes

Des méligèthes ont été piégés en grande quantité dans les cuvettes (parfois plus de 200 individus). Cependant la présence dans les plantes est à ce jour assez faible. On dénombre en moyenne 1,43 méligèthe par plante sur l'ensemble de la région (seulement 7 situations avec plus de 3 méligèthes par plante principalement au sud et à l'Est de la Bourgogne).
Le risque est actuellement faible d'autant que les conditions météorologiques annoncées pour les jours à venir sont défavorables à l'installation des insectes (vent, températures fraîches). Malgré tout il convient de maintenir la surveillance, notamment dans les parcelles où les colzas sont peu vigoureux.

Hernie des crucifères

Plusieurs cas de hernie des crucifères sont signalés principalement dans le Val de Saône. Aux heures les plus chaudes de la journée certaines plantes flétrissent. En les arrachant s'il y a de la hernie, on observe une galle au niveau du système racinaire.

Moutarde brune d'automne

• État des cultures

Suite aux températures douces de ces derniers jours, on peut aujourd'hui faire le bilan des dégâts occasionnés par le gel sur les moutardes implantées en automne (4 400 hectares ont été semés à l'automne).
A ce jour, les dégâts sont maintenant bien visible.
On peut noter que :
- la variété Espérance est plus particulièrement touchée avec des pertes de pieds importantes ;
- les plantes semées trop tôt et donc trop développées ont été beaucoup plus sensibles, quelque soit la variété.

Dans les parcelles où le peuplement a fortement diminué deux questions se posent : ressemer ou conserver la parcelle.
Le seuil de retournement est de minimum 10 plantes/m² en sol profond et 30 plantes/m² en sol superficiel.

• Stades des cultures

Progression rapide des stades, depuis la dernière pluie.
20% des parcelles sont au stade rosette (C2)
70 % des parcelles sont au stade boutons accolés (D1)
10 % des parcelles sont au stade inflorescence dégagée (D2)

• Ravageurs

Charançon de la tige

Le vol est généralisé sur toutes les zones avec une moyenne de 12 charançons de la tige par cuvette jaune.
La surveillance est de mise dès le retour de journées ensoleillées.

Méligèthes

Sur chacune des parcelles observées, nous constatons la présence de méligèthes.
Cependant, seules 2 parcelles sur 12 sont au seuil d'intervention (1 méligèthe par plante en moyenne sur 50 plantes).

Céréales & protéagineux

Blé

Les mesures et notations réalisées cette semaine reposent sur l'observation de 43 parcelles.

Les stades

Sous l'effet des températures douces enregistrées depuis quelques jours, la croissance s'accélère : 45% des parcelles ont atteint le stade épi 1 cm contre à peine 25% la semaine dernière. Il s'agit principalement de parcelles implantées avant le 10 – 12 octobre avec des variétés précoces et / ou dans des petites régions précoces. Les autres situations sont groupées au stade fin tallage et devraient vite parvenir en début de montaison au cours de la semaine prochaine.

Le piétin verse

Le piétin verse constitue le premier risque sanitaire à évaluer en ce début de printemps.
Les premières observations sont à réaliser sur la base des tiges, dès que le blé atteint le stade épi 1 cm.

Orges d'hiver et escourgeon

Les mesures et notations réalisées cette semaine reposent sur l'observation de 20 parcelles.

Les stades

Comme pour les blés, la moitié des parcelles est au stade épi 1 cm alors que l'autre moitié est en fin de tallage.

Les maladies

Pas d'évolution depuis la semaine dernière. Seules 4 parcelles présentent des symptômes de rhynchosporiose et/ou d'helminthosporiose sur les feuilles âgées. On rappellera que l'analyse du risque maladies, pour un éventuel premier traitement, est à réaliser entre les stades épi 1 cm et 1 nœud.

Orge de printemps

Sur la base de semis groupés autour du 10 – 15 mars, la majorité des parcelles est en cours de levée jusqu'à une feuille pour les plus développées. A noter que les orges de printemps semées à l'automne et ayant résisté aux rigueurs de l'hiver approchent du stade épi 1 cm.
La pluviosité actuelle est favorable au développement des limaces.

Pois d'hiver

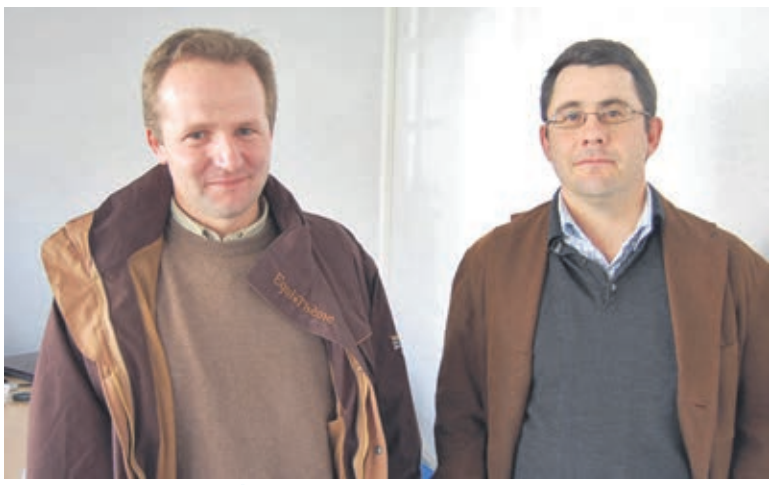
Sur la base de semis groupés autour du 10 – 15 mars, la majorité des pois de printemps est en cours de levée. Les pois d'hiver sont au stade 8 à 10 feuilles.
Les sitones comme les thrips, ravageurs à identifier dès la levée des pois de printemps n'ont pas été dénombrés dans le réseau d'observation. Les conditions climatiques à venir sont peu favorables au développement de ces ravageurs.
En revanche, la pluviosité actuelle est favorable au développement des limaces dans les parcelles de pois de printemps.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé Arvalis-Institut du Végétal et le Cetiom, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 Bourgogne - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - Capserval - Cerepy - Coop Bourgogne du Sud – Soufflet Agriculture - Dijon Céréales – Épis Centre – Seragri - Minoterie Gay – JFB Appro – Ets Ruzé – SRAL - Fredon – Krysop – Alternative - Agri SA - Ets Bresson Lucien – Martignon – Agridev – Theol - Sénograin. Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.
Bulletin complet disponible chaque mercredi sur www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr rubrique "santé et potection des végétaux".

Certiphyto voie D

«Ce n'est pas un choix mais cela permet d'être en phase»

L'utilisation des produits phytosanitaires doit dorénavant répondre à des normes qui ne cessent d'évoluer. Un certificat, Certiphyto, devient obligatoire et peut être obtenu par plusieurs voies d'accès. Deux Nivernais ont démarré le stage de deux jours qui leur permet de se faire accréditer par le biais de la formation (voie D).



Aymeric Pinet des Écots et Antoine Abord suivent la formation «Certiphyto» proposée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Pour l'un et l'autre, ce passage obligatoire est une contrainte mais aussi «un moyen de ne pas subir les évolutions de l'entreprise agricole».

Antoine Abord est céréalier et moutonnier à Chevannes Changy. Aymeric Pinet des Ecots cultive les céréales à Sauvigny-les-Bois. Tous deux ont démarré le 29 mars, avec une dizaine de leurs collègues, le stage de formation au Certiphyto, accessible par la voie D et organisé par la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Mieux qu'une contrainte, ce passage obligé est pour eux *«un moyen de ne pas subir»* les évolutions nécessaires de l'entreprise agricole. L'un comme l'autre sont volontaires pour suivre ce stage. Certiphyto est en phase de test et *«c'est après que çà va se corser»* prévoit déjà Emmanuel Bonnin, conseiller grandes cultures de la Chambre. Pour le moment, les stagiaires qui participent *«veulent transformer une contrainte en atout pour leur entreprise»*. Ils sont donc plus motivés que d'autres à se préparer aux futures évolutions environnementales.

« Montrés du doigt »

Exemple concret: Aymeric Pinet des Écots s'est installé il y a juste un an. Et cela fait moins de dix ans qu'il a passé son BTS, ce qui aurait pu lui éviter de s'inscrire au stage. *«Mais il fallait que je fasse un point sur moi-même par rapport à la mise aux normes de la ferme. Jusqu'à maintenant, c'est mon père qui s'occupait des produits phytosanitaires. Et puis depuis deux ans, nous avons un local aux normes»* explique l'agriculteur de Sauvigny-les-Bois. Compte tenu des réglementations, il n'a pas rechigné à venir se perfectionner: *«Nous sommes de plus en plus montrés du doigt par le reste de la société. C'est une façon de se couvrir»*. Son collègue de Chevannes Changy est sur la même ligne: *«ce n'est pas un choix, cela fait bien partie des contraintes, mais cela nous permet d'être en phase avec l'attente environnementale des Français»* ajoute-t-il. Nul n'est prophète en son pays mais aller de l'avant, *«anticiper, çà permet d'éviter d'avoir à subir à l'avenir»*. Les agriculteurs savent qu'ils seront attendus au virage par leur compatriotes. Et que les normes, sur les matériels, les bâtiments, les intrants, se durciront. *«Avec cette formation, quand les exploitations agricoles seront certifiées, cela nous permettra en amont de mieux vendre nos produits et de bénéficier d'une meilleure image»* estime Antoine Abord. Un passage obligé donc, mais aussi un moyen de valorisation.

S'adapter dans la durée

«Nous devrons produire propre» poursuit-il. En la matière, les choses ne sont jamais complètement évidentes. *«Les normes évoluent tout le temps et nous ne sommes jamais sûrs d'être dans les clous»* insiste Aymeric Pinet des écots qui voit donc dans cette démarche de formation un *«moyen de prendre conscience et surtout de se remettre au goût du jour»*. Comme si l'effort était plus aisé pour ceux qui ont l'habitude de s'adapter dans la durée. Ainsi *«avec ce que nous disent nos formateurs aujourd'hui, on peut réflechir à nos méthodes de travail et les changer positivement. Pas radicalement mais sur des détails, par exemple, l'usage d'un masque en plus des gants. Cela nous permet de mieux prendre soin de notre santé par rapport aux produits phytosanitaires»*. Et Antoine Abord de conclure: *«de toute façon, il n'y a pas plus de cancer chez les agriculteurs que chez les autres»*. Se rassurer: Certiphyto sert aussi à çà.

E.C.

Élevage montbéliard, production de fromages

L'abbaye de Cîteaux met en avant sa génétique

Ce fut une première : une vache de l'Abbaye de Cîteaux a participé au dernier salon international de l'agriculture. Cette présence à Paris est un peu le symbole des nouvelles perspectives de l'abbaye qui souhaite promouvoir la génétique de ses montbéliardes.



Le troupeau bovin de l'abbaye cistercienne a participé pour la première fois au Salon international de l'agriculture. L'objectif est double : «Nous faire connaître et faire connaître la génétique de nos animaux» signale Thibault Barithel, le responsable du troupeau.

L'abbaye de Cîteaux compte aujourd'hui 35 moines. Fondée en 1098 et située à une trentaine de kilomètres au sud de Dijon, la communauté cistercienne a toujours misé sur son exploitation agricole et ses ventes de fromages pour faire vivre l'abbaye. Cent mille fromages sont aujourd'hui produits à partir du lait des 75 vaches montbéliardes de l'exploitation. S'il fallait satisfaire la demande du marché, une augmentation d'un tiers de la production serait nécessaire. Mais arriver à 130 000 fromages annuels nécessiterait des infrastructures plus conséquentes avec un autre bâtiment d'élevage et un autre système de traite. Des investissements trop importants pour l'Abbaye, qui vient déjà de moderniser sa fromagerie. Et comme tient à le rappeler Frère Jean-Claude, l'un des 35 moines de Cîteaux, la vocation première de l'Abbaye reste bien évidemment la vie de prière à l'église (sept par jour, la première à 4 heures du matin) et de prières personnelles, *«Le but est que l'abbaye puisse vivre en laissant la possibilité de mener la vie monastique»* insiste le moine.

Promotion de l'élevage

Deux cents hectares (la moitié en cultures, l'autre en prairies) constituent l'exploitation et trois salariés y travaillent. Pour Thibault Barithel, le responsable du troupeau, une des pistes à privilégier pour fabriquer davantage de fromages est l'augmentation de la production de lait par vache. L'intérêt de la génétique devient ici très important. En matière de génétique, l'abbaye est déjà bien positionnée. *«Vogue»*, une vache laitière de l'abbaye, a participé au dernier Sia à Paris. *«C'est un animal au potentiel génétique relativement important»* souligne Thibault Barithel, *«en deuxième lactation, elle a réalisé 10029 kg de lait avec 33,7g/kg de taux azoté et 35,5g/kg de taux butyreux»*. En ce qui concerne les résultats obtenus à Paris, la sixième place de section obtenue par Vogue a été une petite déception, mais aura au moins lancé le début de participations probablement nombreuses de l'abbaye à des concours professionnels (chose que cette dernière n'avait plus l'habitude de faire à l'exception de l'ancienne Saint-Martin à Dijon). L'exploitation de l'abbaye de Cîteaux souhaite davantage se faire connaître et aller au Montbéliard Prestige de Besançon ou encore à l'Eurogénétique où sont vendues des génisses (aspect commercial que l'abbaye souhaite développer, tout comme la vente d'embryons).



Près de 100 000 fromages sont produits chaque année à l'abbaye de Cîteaux. Un total de 130 000 pourrait être vendu si la demande du marché était satisfaite. Les principales caractéristiques de ce fromage? Une pâte pressée non cuite, une croûte lavée et un poids moyen de 750 grammes. On peut se le procurer au magasin de l'Abbaye. Des professionnels et des grossistes viennent en acheter et le fromage se vend aujourd'hui un peu partout dans le monde.

Aurélien Genest

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Filière porcine

Un exercice marqué par une conjoncture difficile pour Cirhyo

Née de la fusion entre la Scapp et MC Porcs, la coopérative porcine Cirhyo a tenu sa première assemblée générale de section territoriale mardi 23 mars à Auxerre, après une année difficile sur le plan économique.

Pour sa première année d'existence, la coopérative porcine Cirhyo aura connu une année difficile en terme de conjoncture. Les cours du porc restant à un niveau beaucoup trop bas, laminant trésoreries et esprits. Pour son président, Francis Le Bas : *«après deux années déjà très difficiles suite à l'augmentation des matières premières, l'année 2009 restera dans nos mémoires sans précédent sur le plan économique»*. L'espoir d'une amélioration suite à la baisse de l'alimentation et à des cours au cadran oscillant au cours du 1er semestre entre 1,07 et 1,35 € aura été de courte durée, les prix chutant ensuite pensant plusieurs semaines à 1 €/kg. Plusieurs raisons à cette crise, entre autres : coup d'arrêt d'exportations rémunératrices, crise financière et économique, consommation intérieure insuffisante… Également à l'index, pour Francis Le Bas : *«la concurrence anormale en matière d'abattage découpe, notamment avec l'Allemagne, où le coût moins élevé de la main d'œuvre engendre un différentiel par porc allant de 5 à 8 €»*. Une différence qui, rajoutée aux contraintes administratives nationales obligeant à soumettre à autorisation toute exploitation de 450 porcs, là où en d'autres pays, il en faut 2000, se traduit par des retards de développement dans les élevages.



Francis Le bas, président de la coopérative

Pas de remise en cause du marché national

Autre problème évoqué : la valorisation du porc français en salaison, le président de Cirhyo se disant convaincu que *«si plus de porcs nationaux étaient présents, au sein de la filière, là où existe une part importante de pièces importées, elle ne s'en porterait que mieux»*. Pas question pour autant de revenir à des références régionales : *«certains voudraient remettre en cause le marché au cadran… Moi je pense qu'il y a sûrement matière à le faire évoluer, mais il faut absolument conserver une référence nationale»*.

En matière de fonctionnement, la réorganisation consécutive à la fusion des deux anciennes structures, aura été pour Cirhyo l'occasion d'étendre plusieurs services à l'ensemble des adhérents, à l'image de celui des *«appros matières premières»*. Disparition également du différentiel qui existait jusqu'alors entre les coopératives Scapp et MC Porcs en matière de prix payés. Environ 700 000 € auront ainsi été redistribués aux adhérents en 2009. Au final, une première étape réussie, pour la coopérative porcine, avec une activité *«porcs charcutiers»* en légère hausse et un nombre de truies stable. Des inquiétudes toutefois pour le président Le Bas, *«compte tenu des mises aux normes qui se profilent à l'horizon et du fait que l'on est parti pour voir le nombre de producteurs régresser»*.

Cirhyo en quelques chiffres

Le directeur de la coopérative, Gérard Dutois a communiqué les chiffres de l'activité 2009 : au total, 638 adhérents, pour 54 000 truies et une production globale de 995 000 porcs. Ont été commercialisés : 305 000 porcelets sevrage, 38 000 porcelets 25 kg, 23 000 animaux de réforme et 12 100 reproducteurs. 77 % des ventes de porcs sont réalisées avec le groupe Tradival (issu de la fusion de Forez porc avec Orléans viande), des débouchés locaux restant toutefois préservés. En ce qui concerne les filières qualité, on remarque le renforcement des filières non OGM, la place confortée des filières Label Rouge destinées aux transformateurs, ainsi qu'un intérêt grandissant des consommateurs pour la filière bio. Un regret : l'absence de protection des zones de production dans les filières Indication Géographique Protégée (IGP).

La performance des éleveurs Cirhyo se renforce, avec 13,8 porcelets nés totaux et plus de 11 sevrés par portée en moyenne (groupe de tête se situant respectivement à 14,5 et 11,7). Une progression annuelle régulière, de près de 0,3 porcelet sevré par truie. La marge sur coût alimentaire et la rentabilité restant précaires en 2009.

Dominique Bernerd

Règlement de la vinification bio

Les premiers "vins biologiques" en 2010 ?

Marie-Madeleine Caillet a fait le point sur la réglementation applicable aux "vins biologiques", enfin… plutôt sur ce qu'elle pourrait être. Car, la réglementation européenne sur la vinification biologique devrait n'être appliqué qu'à partir du 1er juillet 2010. Si tout ce passe bien…

«Je vais vous parler de choses qui n'existent pas encore : les «*vins biologiques*» débutait Marie-Madeleine Caillet, responsable Commission technique à l'Union des œnologues de France, intriguant du même coup les auditeurs au 9ème Forum œnologique de Davayé.

Elle commençait par dresser un état des lieux de la réglementation pour les producteurs produisant «*des vins issus de l'Agriculture biologique en l'absence de règles de vinifications spécifiques légales*». Car c'est bien l'absence de réglementation œnologique qui fait défaut pour vraiment pouvoir dire d'un vin qu'il est biologique. Cependant, notait-elle, il existe des règles de vinification, mais privative. Ces «*chartes privées*» ont été crées par des «*organisations fédératrices des mouvements bio*» et sont identifiées par un label, lui même certifié (Ecocert). Quatre logo sont actuellement dans les linéaires et les caves (FNIVAB, Nature&Progrès, Demeter, Biodyvin). Il ne faut pas oublier aussi Délinat (pour la commercialisation) et le «*bourgeon Bio Suisse*». De plus, pour les producteurs de vins bios souhaitant exporter aux États-Unis, il existe le NOP (National organic program) qui est le règlement américain sur les vins biologiques. «*Donc les exportateurs européens qui veulent se faire reconnaître bio (organic wine) là-bas, doivent obtenir la certification NOP. Ce qui pose quelques «petites» difficultés - notamment pour l'utilisation de certains intrants - puisque le NOP ne reprend pas tout à fait le projet de réglementation européen qui est en cours de validation*».

Où en est le règlement ?

Allant plus loin dans les détails, pour les "*vins biologiques*", une réglementation européenne existe (CE 834/2007 abrogeant le CE 2092/91). Cette réglementation touche uniquement la production biologique et l'étiquetage des produits biologiques utilisables. Il est appliqué depuis janvier 2009. En Europe, «*c'est lui qui a ouvert la porte aux "vins biologiques"*» explique-t-elle.

Cependant, le règlement CE 889/2008 (qui porte sur les modalités d'applications du règlement CE 834/2007) «*exclu la production de "vins biologiques" dans l'attente de règles particulières de vinification*». Le règlement CE 1254/2008 fixe, quant à lui, les conditions de productions des levures biologiques (et conventionnelles) et les intrants.

Ce dernier sera applicable en 2013 car «*il y a des normes de productions des levures actuellement un peu aberrante*», reconnaissait l'œnologue.

Mais le plus important et celui qui concentre l'attention à l'heure actuelle, est le règlement CE 606/2009 qui est «*notre tout nouveau règlement fixant les pratiques œnologiques pour les vins en général*».

Prévu pour février, le vote de ce dernier a cependant été repoussé au 23-24 mars. «*Derrière, on espère une application immédiate pour le 1er juillet 2010*». Problème, à chaque version, «*on s'aperçoit qu'il y a des grandes remises en cause*», repoussant sans cesse le vote.

Traitements moins chaleureux

Avant de voter ce règlement, les commissaires européens se basent sur les travaux du SCOF. Ce comité d'experts doit «*trouver des pratiques qui conviennent à tous les vins*» des États membres. Il listera toutes les pratiques œnologiques qui peuvent être autorisées.

Pour l'instant, les dernières nouvelles laissent craindre des restrictions au niveau des pratiques, comme l'osmose inverse pour les moûts concentrés ou rectifiés, la concentration ou la filtration avec des membranes ou support dont les pores ne peuvent pas être inférieurs à 0,2 microns. Idem, pour les traitements à la chaleur, «*qui nous fait beaucoup réagir*», puisque la température limite a été fixé à 65°C, «*pour éviter peut-être la flash détente (90°C) par exemple*». La question reste donc entière des années où la vendange sera botrytisée. «*Comment limiter les polyphénols oxylanes pouvant donner des vins très oxydés ?*» interrogeait Marie- Madeleine Caillet. Certaines parties de la future réglementation font donc débat.

«*Fait nouveau*», vient d'apparaître une liste de pratiques interdites. Bien sûr les produits de synthèses le sont mais l'œnologue semblait s'inquiéter de la probable disparition de techniques telles que la concentration partielle, l'élimination du SO2 par des méthodes physiques, les traitements par électrodialyse, la désalcoolisation partielle, les traitements avec échangeurs de cations… bref, «*tous les traitements considérés par les bio comme enlevant de la matière aux vins bios*».

Des ajouts suspects

Heureusement, ce projet de règlement n'a pas que des interdictions ou limitations. Des produits et des substances vont être autorisés «*avec peu de différence avec le CE 606/2009*» : œufs bios, levures bios, acide lactique, enzymes pectolytiques, acide tartrique… Mais, en y regardant de plus près, les experts ont découvert quelques anomalies. «*On a le phosphate diammonique qui revient, alors que la dernière fois c'était le sulfate d'ammonium*». La «*bataille*» s'est donc engagée au niveau des experts.

Pour le SO2, une nouvelle mention risque aussi de faire baisser les doses maximales autorisées de 50 mg/L, aboutissant à des maximums de 100mg/L pour les vins rouges et 170 mg/L pour les vins blancs. Un consensus européen semble se dégager et «*ceci ne devrait pas trop bouger*» prédit l'œnologue.

La mort du logo AB ?

Mais au-delà de ces considérations techniques, stratégiquement et commercialement, quand ce règlement sortira avec un nouveau logo, signera-t-il la fin du logo AB français ?

Marie-Madeleine Caillet ne le pense pas. Les chartes et certifications spécifiques «*continueront d'exister puisque le consommateur actuellement confond le logo AB avec une production biologique de vin*». Le vrai avantage sera certainement à chercher du côté d'une probable harmonisation de la réglementation européenne avec l'américaine. Cela pourrait également fluidifier les échanges en Europe propice à «*un essor biologique*» ? L'avenir le dira…

«*En tout cas, j'espère qu'on n'opposera pas les vins conventionnels aux vins biologiques ! Le vin conventionnel va certainement évoluer tout comme ses règles qui étaient faites pour des gros volumes de vins marketés. Ils ne sont pas sur le même registre et marchés que les vins biologiques. Rien ne sert de les opposer donc*», concluait-elle.

En bref

L'agrément par les organismes certificateurs agréés par l'Inao autorise l'apposition du label français ou européen de l'agriculture biologique. Ce dernier a été dévoilé le 9 février 2010. Il sera obligatoire au 1er juillet 2010 pour les produits alimentaires préemballés, contenant au moins 95% d'ingrédients issus du mode de production biologique

Biodiversité

Des acariens indicateurs du mode d'entretien du sol

Le mode d'entretien du sol influe sur le nombre d'espèces d'acariens vivant dans le sol et sur leur quantité. Certaines espèces peuvent ainsi devenir des indicateurs.

Christian Linder, chercheur à l'Agroscope de Changins Wädenswil en Suisse travaille sur la diversité faunistique au vignoble. Il a comparé sur deux sites du vignoble suisse les populations d'acariens en fonction de quatre modes d'entretien du sol : travail du sol sous le rang, désherbage sous le rang, enherbement de l'interligne et travail de l'interligne. Premier constat : le désherbage chimique n'est pas la modalité avec la plus faible population comme on aurait pu s'y attendre. En effet, seul l'enherbement du rang affiche un plus grand nombre d'individus par mètre carré (1 000 à 1 600 individus suivant le site contre 900 à 1 000 pour le désherbage chimique et 300 à 800 pour le travail du sol sous le rang). On pourrait croire aussi que le désherbage chimique diminue le nombre d'espèces représentées. Un des deux sites confirme cette hypothèse mais le deuxième l'infirme nettement (13 espèces différentes pour le travail du sol sous le rang contre 17 pour le désherbage chimique et 25 pour l'enherbement de l'interligne).

Des acaraciens sensibles ou non aux herbicides

Par ailleurs, Christian Linder a également repéré des espèces d'acariens qui pourraient servir d'indicateur du mode d'entretien du sol.

En effet Hypoaspis aculeifer semble être très présent dans les sols travaillés et presque absent des sols non travaillés.

À l'inverse, Hypoaspis astronomica se développe davantage dans les sols non travaillés que dans les sols enherbés ou désherbés chimiquement.

Parasitus beta semble, quant à lui, sensible aux herbicides là où Veigaia planicola est très présent sur un sol ayant été désherbé chimiquement.

STÉPHANE SEEGERS

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
S.A.S. BAILLY
B.P. N°2, 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE
Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr
Études et devis gratuits
HANGARS AGRICOLES ET BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Bâtiments industriels et artisanaux

Confiez-nous vos annonces légales avant le lundi 17 h.
4 possibilités :
Par courrier :
Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - BP 77409
4 rue Davout - 21074 Dijon cedex
Par fax :
03 80 70 08 02
Par e-mail :
legales@terres-de-bourgogne.net
Au journal :
Terres de Bourgogne
4 rue Davout 21000 DIJON
Renseignements :
PATRICIA 03 80 78 90 42
Sauf accord contraire, les annonces doivent être réglées avant parution

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales 12 mars

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2009: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,44 du 16 au 31 mars et de 7,91 du 01 au 15 avril pour toutes céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2009

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	99,00 à 100,00	T C
Saône-et-Loire	BPMF 220/11% mini	mars-juin	110,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11% mini	mars-juin	106,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11% Mini	mars-juin	102,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

Sud-Est	normes semoulières	mars-juin	140,00	V C
Sud-Ouest	normes semoulières	mars	134,00 à 135,00	N C, selon départ

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	63kg/hl	mars-juin	90,00	V C
Aube/Yonne	62-63kg/hl	avril-juin	81,00	T C
Sud Est	68-70kg/hl	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or		mars-juin	118,00	A C
Sud Est		mars-juin	119,00	V C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

Sud Côte d'Or	50-51kg/hl	mars-avril	77,00	V C
Haute Saône	50kg/hl	mars-avril	77,00	V C

Pailles et fourrages 24 mars

Paille de blé : Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (rendu, sous abris) 300-400 kg :40 E/t.Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme : inc. Grosses ballesrecta gulaires de 300-400 kg toutes régions, à l'abri : 40 E/t.
Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie : Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : inc. balles rondes : inc.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne : Centre-Bassin parisien A titre indicatif 1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe : inc., petits ballots

Alimentation animale

FRANCE (DISPONIBLE OU RAPPROCHÉ) En Euro/tonne

	26 mars	19 mars
Blé fourrager Départ E-et-L *sans garantie*	95	97-98
Blé meunier Départ E-et-L	102	100
Blé standard Rendu Rouen A.R.	111-112	110,5
Blé standard Rendu Rouen N.R. (juil./août)	118,50	115
Orge de Mouture Rendu Rouen (rapp.) A.R	91-92	90
Orge de Mouture Dép. E.-et-L (rapp.)	82	80-81
Maïs FOB Rhin (mars)	131	127
Tournesol Rendu Saint-Nazaire	325	320
Pois Départ Oise	148	148
Colza Rendu Rouen (avr.)	304	294
Colza FOB Moselle (Euronext-mai)	304,75	294,75

Le Congrès des grains s'est tenu à Dijon

Le marché français en position difficile

Le Congrès des grains a fait escale à Dijon où s'est tenue en fin de semaine passée la bourse aux grains. L'occasion pour les principaux opérateurs de faire le point et de se rencontrer «physiquement».

Ils étaient nombreux à avoir fait le déplacement à Dijon : des meuniers, des organismes stockeurs de Bourgogne, de Franche-Comté et d'ailleurs… des responsables de FranceAgriMer… Tous réunis pour une journée d'échanges et de négociations, orchestrée par l'Association du Congrès des grains de Dijon. L'occasion pour Christian Vanier, directeur adjoint de FranceAgriMer, chargé de l'animation des filières, de donner quelques éléments de conjoncture.

Maïs : le bilan s'alourdit

Plusieurs points *«significatifs»* traduisent les grandes tendances d'un marché mondial où le maïs demeure *«la céréale reine»*. Christian Vanier détaille ainsi un bilan maïs particulièrement révélateur aux USA, ces derniers ayant fortement développé leur capacité de production (334 Mt) du fait d'un programme ambitieux de production d'éthanol. Avec une évidence : ils gardent le cap de la production énergétique tout en maintenant leur capacité d'exportation. La guerre entre l'alimentaire et le non-alimentaire n'aura pas lieu, les USA sont entrain de faire la démonstration de leur capacité à augmenter la cadence dans l'une et l'autre voie (1,2 q de plus par an pour 100 q/h de moyenne). Mais au final, sur le plan mondial, le bilan maïs s'alourdit et les prix chutent.

Sur le front du blé, en dépit d'un tassement des superficies, les stocks mondiaux augmentent et les opérateurs *«regardent attentivement le ratio stocks/consommation soumis à de fortes variations»*. Christian Vanier relève le tassement des volumes utilisés pour l'alimentation animale, principal débouchés des céréales. *«Le gros souci»* reste la situation de l'orge, avec des stocks mondiaux en augmentation et des mises à l'intervention dont la France et l'Allemagne sont les principaux bénéficiaires. Le volume total mis à l'intervention devrait avoisiner les 1 200 000t. Toutes céréales confondues on observe d'ailleurs *«une envolée des cumuls de stocks de report»*.

L'enjeu du maintien des productions animales

Dans une telle conjoncture, *«le marché français connaît les prix les plus bas depuis 2006»* avec là aussi une diminution des volumes pour l'alimentation animale, du fait des baisses de production en viande blanche notamment (porcs et volailles). Le directeur adjoint de FranceAgriMer engage *«à ne pas baisser la garde sur les productions animales»*, qu'il faut soutenir pour éviter *«l'effet ravageur»* d'une baisse de l'utilisation des céréales pour l'alimentation animale. Les perspectives n'encouragent pas à l'optimisme, car on constate aussi *«une érosion de l'utilisation pour la panification»*. Seule l'amidonnerie maintient le cap.

Sur le marché français, les opérateurs subissent une tendance baissière des livraisons vers l'Union européenne. Point positif heureusement, les exportations vers les pays tiers se maintiennent, mais *«attention aux normes de nos blés par rapport à nos concurrents»*. Si les blés de Bourgogne jouent la carte de la qualité et de l'exigence, les autres régions exportatrices ne sont pas toujours aussi inattaquables et sur des marchés fortement concurrentiels, cela ne pardonne pas.



Les grands marchés changent de mains

Un bon point : le mois de février a enregistré un record de chargement vers les pays tiers. Le marché méditerranéen vers lequel nous exportons *«naturellement»* est de plus en plus concurrentiel, ce qui, selon Christian Vanier *«nous poussent à l'Ouest»*. Vers un grand marché dans lequel les leaderships sont entrain de changer. Ainsi, au sein du club très fermé des grands pays exportateurs l'Argentine et la Russie sont au coude à coude, avec un avantage à la Russie, *«particulièrement offensive»*. Dans ce jeu d'influences compliqué, la Chine reste *«discrète»* mais poursuit avec détermination *«une stratégie de sécurisation de ses approvisionnements»*, comme en témoignent les importants programmes d'achats de surfaces agricoles qu'elle poursuit, notamment en Afrique.

Anne-Marie Klein

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Viande bovine

COTATION HEBDOMADAIRE DES GROS BOVINS MORTS du 22 au 28 mars

COTATION HEBDOMADAIRE DES GROS BOVINS MORTS

établie par la commission régionale de Bourgogne Franche-Comté

semaine N° 12 : du 22/03/2010 au 28/03/2010

en euros par kg de carcasse, état d'engraissement n°3, au stade entrée abattoir

légende, pour la Commission du **mardi-suivant la semaine** de cette séance de cotation

: **par intermittence**, non coté la séance précédente ;

NC 2_S : non coté les deux dernières semaines ; NC S-2 : non coté il y a deux semaines ; NC S-1 : non coté la semaine dernière.

	E			U			R			O			P		
	+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-	+	=	-
BOEUF								3,22	3,05	2,85	2,75				
Écart relatif / semaine précédente	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	NC S-1	0,00	0,00	-0,03	-0,05	NC S-1			
GÉNISSE		6,00			4,09	2,75	3,48	3,35	3,15						
Écart relatif / semaine précédente	NC 2_S	0,82	NC S-1	NC 2_S	0,09	-0,97	0,00	0,00	-0,05	NC S-1	NC S-1	NC 2_S			
VACHE			4,40	4,39	3,95	3,42	3,27	3,22	3,10	2,84	2,71	2,60	2,47	2,44	
Écart relatif / semaine précédente	NC 2_S	NC 2_S	NC S-2	NC S-2	0,45	0,02	0,01	0,02	0,03	-0,01	-0,04	-0,03	-0,03	-0,02	NC 2_S
JEUNE BOVIN				3,54	3,44	3,40	3,32	3,18	3,03	3,00	2,94	2,80			
Écart relatif / semaine précédente	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S	-0,02	-0,02	0,00	0,00	-0,01	0,00	0,00	-0,01	NC S-2			
TAUREAU					2,43			2,38			2,28				
Écart relatif / semaine précédente					0,00			0,00			0,00				
TENDANCE "Bovins morts" :	La situation reste difficile. On note l'influence des concours dans les qualités supérieures.														

MOULINS-ENGILBERT Sicafome 30 mars

Effectif: Bovins gras : 03 • Broutards: 695 • Génisses + 2 ans: 52 • Génisses - 2 ans : 117 • Laitonnes : 387 • Taureaux : 11 • Taurillons: 08 • Vaches: 280 • Vaches suitées: 03 • Veau :04 Culards: 15 • Divers: 04

	E	U	R	O
Broutards < 200kg (470 à 640)	-	3,00 à 3,46	2,87 à 3,00	-
Broutards 200 à 250kg (640 à 770€)	-	3,00 à 3,46	2,86 à 3,00	-
Broutards 250 à 300kg (730à 810 €)	-	2,80 à 3,00	2,60 à 2,80	-
Broutards 300 à 350kg (750 à 920 €)	-	2,55 à 2,74	2,40 à 2,55	-
Broutards 350 à 400kg (840 à 1070 €)	2,60 à 2,81	2,42 à 2,60	2,30 à 2,42	-
Broutards 400 à 450kg (890à 1080 €)	-	2,35 à 2,53	2,20 à 2,35	-
Broutards 450 à 500kg (1070 à 1170 €)	-	2,27 à 2,43	2,20 à 2,27	-
Broutards 500 à 600kg (1050à 1300 €)	-	2,10 à 2,30	1,94 à 2,10	-
Laitonnes -220kg (430 à 530)	-	2,25à 2,45	2,04 à 2,25	-
Laitonnes 220 à 300kg (420 à 640 €)	-	2,15 à 2,40	1,85 à 2,15	-
Laitonnes +300kg (610 à 960)	2,50 à 3,00	1,95 à 2,30	1,80 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois -400kg (710 à 800 €)	-	1,95 à 2,15	1,80 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (790 à 850 €)	-	1,90 à 2,00	-	-
Génisses 12/24 mois +450 kg (880 à 1040 €)	-	1,74 à 2,10	-	-
Génisses 24/36 mois (790 à 1630 €)	2,00 à 2,77	1,70 à 2,00	1,55 à 1,70	-
Vaches -5 ans	-	1,65 à 2,05 (870 à 1600€)	1,45 à 1,65 (680 à 990€)	-
Vaches 5 à 10 ans	1,90 à 2,08 (1450 à 1730)	1,62 à 1,90 (940 à 1420€)	1,40 à 1,62 (690 à 1030€)	-
Vaches +10 ans	-	1,48 à 1,76 (890 à 1440)	1,35 à 1,48 (780 à 1000)	1,06 à 1,35 (600 à 800)
Taureaux (840 à 1910 €)	-	1,37 à 1,55	-	
Vaches grasses	-	1,60 à 1,70 (1400 à 1480)	-	-

Amenés 1 582 (97% de vendus).
Broutards/ Laitonnes : On constate cette semaine que l'offre est de moins bonne qualité que les semaines précédentes. Beaucoup d'animaux trop gras pénalisent la vente et ne correspondent pas aux besoins saisonniers de nos acheteurs; Les cours s'en ressentent et les écarts de prix se creusent entre les différentes qualités.
Vaches/Génisses : Transactions fluides et cours sans changement.
EN RAISON FETES DE PAQUES, NOS BUREAUX SERONT FERMES LUNDI 05 AVRIL, LES NUMÉROS DE LOTS POURRONT ETRE RÉCUPÉRÉS VENDREDI 2 AVRIL DE 14H À 17H30.

DIVERS : Broutards culards 316 à 463kg : 1160 À 1480E (3,04 À 3,67) - Génisses 1an culardes : 276 à 306kg : 1190 à 1340E (4,29 à 4,86) - Génisses 2ans culardes : 452 à 504kg : 2110 à 2200E (4,19 à 4,87) - Vache culardes 4ans 688kg : 1970E (2,86)

SANCOINS 24 mars

Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 203, dont 1 bœuf, 27 génisses, 166 vaches, 7 taureaux et 2 jeunes bovins.
Vente facile. Cours reconduits.

Bovins de boucherie
Total des animaux présentés sur le marché
Amenés 168, dont 62 génisses, 92 vaches, 9 taureaux et 5 jeunes bovins.
Avec un peu moins d'apports, les cours sont facilement reconduits.

Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

24 mars

Amenés 111 broutards et 265 sujets d'embouche.
Cours reconduits en broutards. Bonne demande pour les mâles légers, plus difficile en bêtes lourdes ainsi que pour les femelles, avec une tendance à la baisse. En embouche, bonne demande avec un plafonnement des cours.
Au kg : Broutards Charolais mâles 200-250 kg E inc.; U 3,05 (=); R 2,95 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,82 (=); R 2,65 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,62 (=); R 2,42 (=); 350-400 kg E inc.; U 2,46 (=); R 2,36 (=); 400-450 kg E inc.; U 2,38 (-0,02); R 2,26 (-0,02); 450-500 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 500 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousins mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisés races à viande mâles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; 300-350 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles plus de 300 kg U inc.; R inc. Broutardes Charolaises femelles 200-250 kg E inc.; U 2,18 (=); R 2,07 (=); 250-300 kg E inc.; U 2,13 (=); R 2,05 (=); 300-350 kg E inc.; U 2,00 (=); R 1,85 (=); plus de 350 kg E inc.; U inc.; R inc.; Limousines femelles 200-250 kg E inc.; U inc.; R inc.; 250-300 kg E inc.; U inc.; R inc.; plus de 300 kg E inc.; U inc.; R inc.; Croisées races à viande femelles 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.
A la pièce : Châtrons Charolais moins de 240 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U inc.; R inc. Génisses Charolaises moins de 240 kg 12-24 mois U 1100,00 (=); R 760,00 (=); 240-300 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 12-24 mois U 1300,00 (=); R 1100,00 (=); moins de 240 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc.; 240-300 kg 24-36 mois U inc.; R inc.; plus de 320 kg 24-36 mois E inc.; U inc.; R inc. Vaches Charolaises légères moins de 240 kg moins de 5 ans E 1200,00 (=); U 1100,00 (=); R 780,00 (=); lourdes plus de 320 kg moins de 5 ans E 1550,00 (=); U 1200,00 (=); R 1070,00 (=); légères moins de 240 kg plus de 5 ans E 1150,00 (=); U 1000,00 (=); R 700,00 (=); O 550,00 (=); lourdes plus de 320 kg plus de 5 ans E 1400,00 (=); U 1150,00 (=); R 1100,00 (=); O 700,00 (=).

Veaux d'élevage **24 mars**

Les cours sont reconduits.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 235,00-320,00-285,00 (=); lourds 320,00-385,00-355,00 (=); conformation supérieure 380,00-435,00-410,00 (=); Charolaises femelles légères 205,00-265,00-235,00 (=); lourdes 265,00-340,00-325,00 (=); conformation supérieure 340,00-400,00-375,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 225,00-295,00-265,00 (=); lourds 295,00-360,00-340,00 (=); conformation supérieure 360,00-415,00-390,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 205,00-250,00-225,00 (=); lourdes 250,00-325,00-310,00 (=); conformation supérieure 325,00-380,00-355,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon du 22 au 28 mars

	E	U	R	O	P
BOEUFS	-	-	3,22 (=)	2,75 (-0,5)	-
GENISSES	6,00 (+0,82)	4,09 (+0,09)	3,35 (=)	-	-
VACHES	-	3,95 (+0,45)	3,22 (+0,02)	2,71 (-0,04)	2,44 (-0,02)
TAUREAUX	-	2,43 (=)	2,38 (=)	2,28 (=)	
JEUNES BOVINS)	-	3,44 (-0,02)	3,18 (-0,01)	2,94 (-0,01)	

COTATION HEBDOMADAIRE DES BOVINS CHAROLAIS DESTINÉS À L'ENGRAISSEMENT du 22 au 28 mars

COTATION HEBDOMADAIRE DES BOVINS CHAROLAIS DESTINÉS À L'ENGRAISSEMENT

établie par la commission interdépartementale de DIJON.

semaine N° 12 : du 22/03/2010 au 28/03/2010

en euros par kg vif, au départ de l'exploitation

légende, pour la Commission du **mardi-suivant la semaine** de cette séance de cotation

: **par intermittence**, non coté la séance précédente ; Écart relatif / semaine précédente ;

NC 2_S : non coté les deux dernières semaines ; NC S-2 : non coté il y a deux semaines ; NC S-1 : non coté la semaine dernière.

SEXE	ÂGE	POIDS	E	U	R
MÂLES	6-12 mois	250 Kg		2,72	
			NC 2_S	0,00	NC 2_S
		300 Kg		2,62	2,50
			NC 2_S	0,00	0,00
		350 Kg		2,49	2,35
			NC 2_S	0,00	-0,01
		400 Kg		2,34	2,24
			NC 2_S	0,02	0,00
	12-24 mois	450 Kg		2,18	2,11
			NC 2_S	0,01	0,01
		500 Kg		2,07	
			NC 2_S	0,02	NC 2_S
FEMELLES	6-12 mois	270 Kg		2,07	1,98
			NC 2_S	0,00	0,00
	12-24 mois	400 Kg		1,87	1,76
			NC 2_S	0,00	0,00
CASTRES	12-24 mois	500 Kg	NC 2_S	NC 2_S	NC 2_S
TENDANCE "Engraissement" :	Stabilité dans les cours.				

CORBIGNY Sicagemac 29 mars

Bovins:477	**Prix moyen par animal**	**Prix moyen par kilo**
Broutards (190-330kg)	460-840	2,53-2,75
Broutards (350-400 kg)	850-970	2,32-2,58
Broutards (410-530 kg)	970-1120	2,06-2,40
Laitonnes (190-320 kg)	500-650	1,70-2,2
Laitonnes (345-440 kg)	680-800	1,81-2,10
Génisses 16-24 mois (315-490 kg)	560-1030	1,66-2,11
Génisses 24-36 mois (525-680 kg)	760-1190	1,45-2,22
Taureaux (720-1050 kg)	920-1420	1,27-1,59
Vaches légères	610-950	-
Vaches entre deux	970-1070	
Vaches lourdes	1080-1450	-
Laitonnes formées (285-410kg)	1000-1330	3,03-4,45

En broutards, malgré une sortie moins fournie, les tarifs fléchissent en légers, alors que les lourds voient leurs cours facilement reconduits. Vente plus difficile en laitonnes et plus particulièrement pour les animaux trop gras ou trop âgés, cours en baisse. en génisse et vaches, la demande qui est plus active s'oriente principalement sur les animaux jeunes et de type herbagé à des tarifs plus fermes, vente suivie et quasi-totale pour le restant de la catécorie.
Prochain marché : 6 AVRIL (PESEE 11H/VENTE 13H)
Bovins gras:24 - Vaches de viande : 2,94 à 3,25 €/kg de viande - Génisses de viande : 3,06 à 3,50 €/kg de viande -
Apport plus importants, vente suivie à des cours stables.

Saint Christophe en Brionnais

24 mars

Amenés 585 broutards et 413 bovins maigres.
En broutards, vente très active. Cours en nette hausse grâce à la présence d'animaux de meilleure qualité. En bovins maigres, apports réguliers, toujours de bonne qualité. Vente fluide grâce à des cours reconduits.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 670,00-760,00; 250-300 kg 720,00-780,00; 300-350 kg 680,00-890,00; 350-400 kg 860,00-1070,00; 400-450 kg 960,00-1080,00; 450-500 kg 1050,00-1110,00; plus de 500 kg 915,00-1160,00. Génisses laitonnes moins de 220 kg 400,00-560,00; 220-300 kg 510,00-680,00; plus de 300 kg 600,00-890,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg inc.; 400-450 kg inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 610,00-930,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 820,00-1660,00-1009,00. Vaches moins de 5 ans 780,00-1520,00-990,00; 5-10 ans 720,00-1720,00-1070,00; plus de 10 ans 650,00-1230,00-900,00; suitées 1278,00. Châtrons inc.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 3,18-3,52; R 2,87-3,18; 250-300 kg U 2,84-3,62; R 2,57-2,84; 300-350 kg U 2,45-2,66; R 2,20-2,45; 350-400 kg U 2,60-2,85; R 2,37-2,60; 400-450 kg U 2,42-2,52; R 2,26-2,42; 450-500 kg U 2,25-2,31; R 2,20-2,25; plus de 500 kg U 2,14-2,24. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,40-2,64; R 2,05-2,40; 220-300 kg U 2,34-2,56; R 1,96-2,34; plus de 300 kg U 2,35-2,57; R 1,92-2,35. Taurillons moins de 300 kg U inc.; 300-400 kg U inc.; 400-450 kg U inc.; 450-500 kg U inc.; 500-600 kg U inc.; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,80-2,65. Vaches moins de 5 ans U 1,60-2,24; 5-10 ans U 1,42-2,33; plus de 10 ans U 1,22-1,76; suitées U inc. Châtrons U inc.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,11-2,34; R 1,71-2,11.

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 29 mars

Ovins:120	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux gras	75-85	1,55-1,73
Brebis	50-70	0,92-1,03

Malgré l'approche de Pâques la vente est calme en agneaux, seules les brebis voient leurs tarifs reconduits.
Prochain marché : 12 AVRIL

MOULINS ENGILBERT Sicafome 22 mars

Amenés 349 - Vente totale.
Agneaux: L'offre est de saison, mais ne couvre pas les besoinsde nos acheteurs à l'approche des fêtes Pascales. Les cours sont en nette progression en laitons comme en agneaux gris. **Brebis:** Forte demande et présentation de qualité entrainant une vente rapide à des cours élevés. **Béliers/Caprins :** Cours inchangés.

	E	U	R	O
Brebis	-	1,00 à 1,32(76 à 100€)	0,80 à 1,00 (53 à 80€)	0,30 à 0,60 (18 à 23)
Béliers: 58 à 121 € - Chèvres: 10 à 30 € - Boucs: 29 à 37 €				
Agneaux gras 38 à 44 kg (88 à 110 €)	-	2,50 à 2,70	2,30 à 2,50	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (113 à 131€)	-	2,53 à 2,63	-	-
Agneaux laitons-38kg (89 à 115€)	-	2,90 à 3,10	2,80 à 2,90	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (114 à 129 €)	-	3,00 à 3,19	2,83 à 3,00	-
Agneaux laitons + 44 kg (127 à 132 €)	-	2,57 à 2,81	-	-

EFFECTIFS
Agneaux: 254 - **Brebis**: 69 - **Béliers**: 07 - **Caprins**: 19

Prochain marché le 08 AVRIL (pesée 7h00, vente 9h00)
Tél. 03 86 84 28 75 - Fax. 03 86 84 31 88.
www.sicafome.fr

SANCOINS Sicafome 24 mars

Amenés 571, dont 196 agneaux, 138 agneaux d'embouche, 177 brebis et 24 béliers.
Cours reconduits en agneaux comme en brebis. Les sujets laitons sont toujours recherchés.
A la pièce : Brebis suitées 80,00-120,00-100,00 (=). Béliers de réforme 73,00-115,00-90,00 (=). Agneaux d'embouche 53,00-73,00-63,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,65-6,00-5,80 (=); R 5,45-5,80-5,65 (=); 19-22 kg U 5,35-5,75-5,65 (=); R 5,10-5,50-5,35 (=); plus de 22 kg U 4,60-4,95-4,85 (=); R 4,45-4,85-4,75 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,60-2,70-2,65 (=); R 2,11-2,25-2,19 (=); O 1,74-1,89-1,85 (=).

Viande porcine

PLÉRIN Marché du porc Breton **du 25 mars**

Présentés : 58.540. Vendus au classement de 1,084 à 1,096 e. soit une cotation Base 56 T.M.P. 1,090 e (-0,006). Base 56 TMP + charte qualité T : 1,110 e.
338 coches vendues à 1,005 (-0,010).départ élevage de1,002 à 1,052, regroupées de1,000 à 1,020

INDICEporcelet

Du 22 au 26 mars
Prix à 25kg: 1,795 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,359
Du 15 au 19 mars
Prix à 25kg: 1,799 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 30,431

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 19 au 25 mars
Bretagne : 1,26 (=)
Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes : 1,24 (=)
Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes : 1,23 (+0,01)
Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse : 1,31 (+0,01)
Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin-Aquitaine : 1,26 (-0,01) **Référence nationale : 1,26 (=)**

PORCINS Sancoins 24 mars

Amenés : non communiqués.
Cours reconduits.
Au kg net : Porcs charcutiers 1,09-1,46. Coches de réforme 0,68-0,92.

Des professionnels à votre service

DEPANNAGE INFORMATIQUE
Toutes marques MAC et PC: IBM, HP, PACKARDBELL, DELL, etc...
À domicile ou dans nos ateliers... ***Devis assurance***
PRESTO MICRO 58 Tel. 03 86 59 38 78 — OUVERT 6j/7 9h15_12h00 / 14h00_18h00
58640 Varennes Vauzelles à côté Beaux Papiers

CHAUX DE TERNANT
Amendement minéral basique sous forme d'oxyde de calcium
CaO garanti : 78% Valeur neutralisante: 80
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ **03 86 30 82 92**
www.chaux-de-ternant.com



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Analyse du marché des Productions animales

INDICATEURS DE PRIX
Agneau France :
Chevreau France:

Pâques : agneau, chevreau, la tradition au menu ?

Pâques, ses œufs, ses cloches, son gigot partagé en famille. Les traditions restent ancrées dans les esprits. Agneau et dans une moindre mesure chevreau sont attendus dans les assiettes des français le week-end prochain. Réservé à quelques initiés, comme les ménages originaires de Poitou-Charentes ou d'Europe du Sud, la consommation de chevreau à Pâques reste marginale dans l'hexagone. Les ventes se font généralement en direct, en effet, l'année passée, seul 4% de notre production avait transité par Rungis d'après l'Institut de l'élevage. En réalité, les chevreaux produits dans les systèmes laitiers caprins sont en majorité destinés à l'export. L'offre française est stable cette année, car notre collecte croît davantage par une augmentation de la productivité que du cheptel. Mais le commerce international est tendu actuellement. D'autant plus que nos principaux acheteurs, l'Italie et la péninsule Ibérique, font partie des pays européens les plus touchés par la crise. Et que la concurrence de la Grèce s'accroît cette année. D'après l'Institut, l'année a d'ores et déjà commencé sur une note négative. En janvier, l'Espagne aurait acheté moins de volumes, et, qui plus est, à des prix inférieurs à ceux de 2009.

En Andalousie, à Noël, les prix des chevreaux légers s'établissaient à un niveau en baisse de près de 25% par rapport à la même période, un an plus tôt.

La France, de plus en plus déficitaire en agneau

Malgré la réorientation des aides de la PAC, la production ovine française se remet difficilement de la période de crise des dernières années. La consommation stagne, à un niveau relativement faible, mais la production continue de glisser sur une pente descendante. Entre 2008 et 2009, les abattages ont chuté de 8%. La décapitalisation du cheptel ovin était alors très marquée, les brebis laitières résistant bien mieux (+2%) que les allaitantes (-3,6% en 2009). Cette tendance paraît se ralentir début 2010. En janvier, les abattages n'étaient en recul que de 3% par rapport à l'an passé. Toujours est-il qu'à l'approche de Pâques, les opérateurs s'agitent et la demande devient ferme. Et sur les marchés, les agneaux disponibles s'échangent à des cours de plus en plus fermes. Certaines grandes surfaces ont d'ailleurs misé sur l'agneau français, s'approvisionnant en Lacaune principalement. Les prix ont donc grimpé, plus rapidement que ceux de l'agneau importé. Par conséquent, au moment de faire leurs courses pour Pâques, les français risquent de se trouver devant un dilemme… Un gigot de 2,5kg d'agneau d'origine France pourrait avoisiner les 40 euros, alors que l'origine néozélandaise pourrait s'échanger à des prix presque moitié moins cher. Vu le contexte économique et la tendance aux arbitrages budgétaires en défaveur de l'alimentation, la filière craint que le différentiel de prix entre ces deux produits ne nuise fortement à l'agneau français. Mais si ces préoccupations paraissent légitimes dans le contexte actuel, la filière peut trouver deux raisons de se rassurer. D'une part, Pâques tombe cette année un début de mois, et hors vacances scolaires pour deux zones. Par conséquent, le contexte devrait être bon pour la consommation. De l'autre, la France n'est pas le seul pays à avoir vu sa production ovine souffrir. La production irlandaise recule ainsi constamment depuis deux ans (-5% en 2008, -6% en 2009). Alors que la consommation des ménages irlandais devrait reprendre cette année, les disponibilités pour l'exportation vont donc diminuer et le différentiel de prix se réduire.

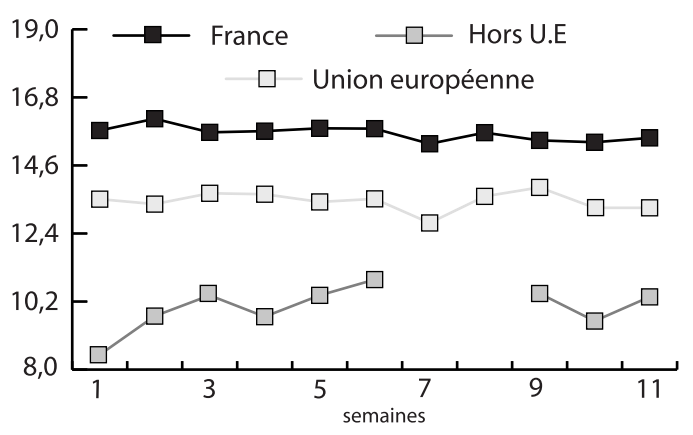
V.P. (Analyses Abc)

Evolution des échanges français en viande ovine

	Cumul depuis janvier2009	Variation 2009/2008 (%)
Import (1000 t)	**131,9**	**-2**
dont UE	**93,8**	**-4**
Royaume-Uni	59,7	+1
Irlande	22,4	-4
Espagne	6	-24
Allemagne	2,7	-32
dont Pays tiers	**38,2**	**+3**
Nouvelle-Zélande	32,2	+3
Export (1000 t)	**7,3**	**-5**
Italie	2,2	-7
Belgique	2,3	+14
Royaume-Uni	1,2	-30

Source : Insititut de l'élevage- élaboration service Analyses Abc

Evolution du prix au détail du gigot d'agneau raccourci en fonction de l'origine (en euros/kg)



Source : FranceAgriMer, SNM - élaboration service Analyses Abc

Matériel

Tracteur

07 - Massey Ferguson 3645TURBO 1995 60cv 4rm bon état-pneu bon état-cabine amovible-pneu voies réglables-prix HT 12000 euros
✆ **06 70 85 15 18 ou 04 75 32 50 37**

18 - Vends Arès 550 RX, 99, 7.600 h, rél. av., TBE, 18.000 euros à débattre.
✆ **06.14.40.22.10**

26 - VDS Herse 4M Pneus 14 9 28 16 9 28 1 Cabine toilée 1 balai 3 points piquets 2M20 et 3M
✆ **04 75 25 07 50**

38 - tracteur Deutz Fahr 6006 année 92 7000 h, embrayage 250 heures équipé d'une fourche Mayeux et godet prix 20000 E.
✆ **06 22 52 75 78**

58 - VENDS tracteur NH TS 115, TBE, 6 400 h., clim., siège, pneum., an. 2001, pneu avant neuf, arrière 50%. (1103)
✆ **03 86 22 16 30**

58 - VENDS case 5140, an. 93, 6 700 h, TBE, 18 000 € à débattre. (120A)
✆ **06 22 05 82 29 - 03 86 30 06 33**

58 - VENDS tracteur Deutz M 650, Profiline 2008, 600 H., TBE, pneu 620-70-42, 540-65-34. (1312)
✆ **06 08 26 17 31 - 03 86 70 03 68 HR**

58 - Cause cessation VDS Valtra T 140 05, 3 050 h, relev. av. suspensions, jumelage - 20 - 8 - 38, 44 000 €, TBE. (130B)
✆ **06 22 85 51 45**

84 - Vds tracteur MF 152 VIGNERON TBE + compresseur taille 800L + sécateurs + enrouleurs
✆ **06.13.04.24.38**

88 - Vends tracteur Renault 651 1975 6100 H très bon état mécanique carrosserie 7.500 euros.
✆ **03 29 08 09 07**

Travail sol

26 - Rech Moteur Ford 5610 5600 6600 6610 4600 4610 5000 4100 4000 Boîte Ford 4000 4100 3000
✆ **06 70 33 22 31**

38 - Vends herse alternative Amazone 3 m avec rouleau paker + remorque basculante pont moteur.
✆ **04 74 97 46 53**

38 - Vds herse plt RAu (2007) type tl 100 gd 5 m 40, repl hyd, dent 25.
✆ **06 72 12 75 58**

39 - Vds bétaillère 4 pl fab. artisanale 700 euros. Rotative Rabeverk 3 m, attel. hydro t.b.é 2 800 euros
✆ **06 71 45 24 38**

58 - VENDS combiné 3 m., - herse alt. Kuhn + porte à court 2 verins + semoir Nodet, 3 000 €. (1313)
✆ **06 77 08 36 97**

69 - Vds cultirateau Simon F145 + dérouleuse CM ID10 plastique.
✆ **06 11 03 85 09**

84 - Vds intercep rotatif HUMUS modèle PLANET PHD2100, largeur de travail 1.5 à 2.5m prix 6000E + tracteur enjambeur FIATAGRI 550E 55 CV
✆ **06.84.41.56.84**

Récolte



- Claas MEDION 320, 2001, 4,50 m. 3d, broyeur, chariot
- Claas MEGA 350, 2005, 5,10 m., 3d, chariot
- Claas Mega 370, 2007, 6,10 m., 3 d, broyeur épar, chariot
- Claas Lexion 420, 1997, 5,40 m., 3d, broyeur chariot
- Claas Lexion 520, 2005, 6,10 m., 3d, broyeur, epar, chariot
- Claas MEGA 204, 1998, 5,10 m, 3d, broyeur, éparp.
- Claas Lexion 570, 2005, 7,50 m. vario, 3d, broyeur, chariot

Machine visible à Vesoul, possibilité de reprise et financement

A votre service:
- Januel Philippe 03 84 75 96 09 ou 06 73 84 42 18

Base de Gray
- Magny Eric 06 73 84 42 19

PAGOT CAPUT 70 000 Vesoul

01 - Vds round baller an 2000 Greenland chambre variable très bon état px à déb.
✆ **06.77.74.29.63**

01 - Vds round baller an 2000 Greenland chambre variable très bon état px à déb.
✆ **06.77.74.29.63**

18 - Vends presses Rivière HD 8080, canal 80x70, 1996, 36.000 bottes, bon état, dont une pour pièces.
✆ **02.48.72.94.65 heures repas.**

26 - VDS Cause retraite Round bauler trés bon état
✆ **04 75 06 54 66 (HR)**

38 - Vds ramasseuse à noix RB 2000 1477 h année 93 tapis grille vibrante turbine latérale réviser TB Etat.
✆ **04 76 36 76 83 ou 06 88 77 33 34**

38 - Vds ramasseuse noix RGC897H année 95 95 tapis grille v pignon libre sou tapis cabine réviser TBE.
✆ **04 76 36 76 83 ou 06 88 77 33 34**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 moisson.-batt; et ensileuse, Claas NH JD
✆ **06.23.19.33.18**

58 - VENDS faneuse Kuhn 5801, - andaineur Kuhn 4121 6 m., TBE. (12VB1)
✆ **03 86 84 73 40 - 06 31 63 11 23**

58 - VENDS cause cessation presse BR Class variant 260, 6 200 bottes, an. 2005, pick-up 2.10 m. ameneur rot. liag. ficelle, pneus 190/45-17, état proche du neuf. (130E)
✆ **03 86 25 18 55 - 06 09 49 57 49**

71 - Vds faucheuse conditionneuse trainée John Deere 1355, 2,50 m, année 2005, TBE.
✆ **06 45 49 79 64**

Traitement

38 - Vends atomiseur noyers Berthoud 1000 l traîné 1 voûte bon état, 2000 E Ad.
✆ **04 76 38 37 86**

58 - VENDS pulvérisateur Caruelle action 1 000 l. porté 20 - 21 m. circ. semi continue peu servi, prix 8 500 €. (12VB3)
✆ **06 21 09 23 17**

Epandage

38 - Vds épandeur Gilibert 5 t 300 type RE 40 CSL, très bon état 3000 euros.
✆ **04 76 95 72 59**

Irrigation

26 - VDS Couverture intégrale BANCILHON Alu 18x18 Perches courtes 10HA 780euros l'HA Vte minim 1HA
✆ **04 75 25 26 47**

38 - Vds enrouleur Ocmis R5 diam. 110 long 500 m controle fox essieu Bojie canon Nelson tout hydrolique tourelle béquille beche état neuf.
✆ **04 74 97 70 86**

38 - Vds enrouleur irrifrance 90x300 irrdoseur cuve mazout 10000 L + pompe matériel avicole.
✆ **06 71 58 44 21**

Trav. publics

07 - A vendre épareuse Bomfort 55P 2 groupes de broyage TBE 5000 euros
✆ **04 75 39 59 07**

Agri. divers

18 - A vendre combiné de semoir, 3 m, année 1994, avec herse rotative kuhn, 3 m et semoir Accord pneumatic DA, très bon état, 4.300 euros.
✆**/fax. 02.48.74.74.39**

18 - A vendre 2 ceintures de vêlage Agrimonitor 8000, avec boîtier d'alarmes, bon état.
✆**/fax. 02.48.74.74.39**

18 - Vds vibroculteur, larg 3,50 m ; combiné pour semoir à grain, larg 3 m.
✆ **06.20.18.08.71**

18 - Vds épandeur Leboulch Gold 2120, 12 t, 2 essieux, flèche ressort, porte à grain ; andaineur Kuhn GF 300.
✆ **02.48.51.52.93**

19 - AV Pompe GRUNDFOS de surface.
✆ **05 55 25 62 20**

19 - AV Tracteur tondeuse TROMECA 4 roues motrices, moteur neuf.
✆ **05 55 25 62 20**

19 - AV Calibreuse + Elévateur + Tapis de tri VDU ensemble ou séparmt.
✆ **05 55 25 62 20**

19 - AV Peseuse PA25 DAUMAR TBE + Ensacheuse CB48 + Tapis peseur FB SISTEM CPFB, TBE.
✆ **05 55 25 62 20**

21 - VENDS cause retraite: - 1 tracteur Ford 3600 de 76, moteur neuf de 50 h, embrayage neuf, avec chargeur Quick et godet à terre, - 1 andaineur Kuhn GA 280 SL, - 1 herse rotative Kuhn HR 300, BE, boîtier 3 vitesses, - 1 semoir Nodet 3 m. AS, 17 sabots, herse arrière. (110A)
✆ **03 80 96 70 24 HR**

21 - ACHETE presse moyenne densité, - semoir pneumasem Nodet, - tracteur 4 RM Massey ou JD. (110C)
✆ **06 73 80 16 97**

21 - Cause cessation VENDS épandeur Gilibert 5,5 T, - presse MD Claas, - charrue Brabant 3 fers (1308)
✆ **03 80 84 45 26**

26 - VDS Tracteur Renault70 et 556 Fiat470 et 640 Ca-

RCY REYNAUD-CAUVIN YVOSE

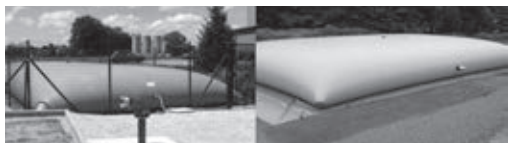
AGRICULTURE

Fabricant Citernes souples de 1 à 500m³



- Citerne engrais liquide
- Citerne effluents agricoles
- Récupération eaux pluviales
- Réserve incendie

Contact : 03 85 76 32 71
www.rcy.fr



mion 19T Elévateur Toyota Transpalette elec Enrouleur 70 35 Bauer En90 60en50 12seppie en 90 100en70 30en50 150bancillon70
✆ **04 75 61 31 53**

38 - Association achète moteurs fixes, motos, machines anciennes à restaurer prix raisonnable.
✆ **02 38 38 31 70**

38 - Vends remorque Duchesne basculante avec rallonge et 2 échelles pour les bottes très très belle état sans TVA prix : 4000 euros, 6 tonnes.
✆ **06 12 95 45 43**

38 - Vends presse Case F200 moeynne densité, bon état, prix à débattre 450 E.
✆ **04 74 84 48 24**

38 - Vend un groupe électrogène 4x6000 avec kit barette 75 kva 230 volt moteur vandart, une tondeuse à gazon neuve autotractée moteur Brigs straton une forge de maréchal ferrant sur pied un rateau faneur Mc Cormick FU23 deux rouleaux plat avec attelage trateur (bas prix).
✆ **04 74 84 74 78 HR**

38 - 1 groupe motopompe 6 cylindres Socova avec réservoir chariot béquille pompe Caprari toit type 18-19-120 1 ensemble compressant 1 aspiration complète 5 m D150 1 refoulement avec vanne col de cygne pompe arrosage 1 clapet anti retour tuyaux alu 9 m + 6 m 110 5 pouces + ensileuse à maïs 1 rang.
✆ **04 74 97 70 86**

38 - Vds cultivateur Quivogne 3 m 3 rangs 15 dents prix 1000 E + 1 pneu de tracteur Kléber (10-28) état neuf prix 150 E + 1 herse 4 m avec relevage manuel prix 150 E en très bon état.
✆ **04 76 05 15 07**

42 - Vends planteuse salade Regero, très bon état, 2003 + autres matériels maraîchage
✆ **06.88.38.03.06**

54 - Vends tracteur Renault 781-4 6.500 H, plateaux Devin, tonneaux à lisier 8.000 L et 10.000 L, enfonce pieux.
✆ **06 73 31 58 80**

70 - VDS TRACTEUR NH 5640 SLE 4X4 HERSE ROTATIVE MAS410 SEMOIR NODET 3M PULV BERTHOUD 15M 1000L HYDRAULIQUE.
✆ **06 17 77 25 18**

70 - Vds Epand. Amazone 2000l 20-28 m, 1 Press. NH 865 1m70 variable, 1 Surel. Bugnot 1 MB IH 953 hydro 4,29 coup 170 CV.
✆ **06 76 19 04 39 ou 06 76 19 04 39**

70 - Vds benne (cucamion) 6T Avto MTZ50PR pr pièces Savem SG3 - bétaillère. Chrche remorque Distributrice genre Avto KTU10 ou autre marque.
✆ **06.83.75.29.63 ou 06.76.89.32.16**

70 - URGENT achète MB 186-187-307 MF 4cyl. LAVERDA 3350 Soméca M100-M112 presse md - Soméca-Class-JDRC-MF Semoir Maï boîte plastique Mnonsem 2-3-4 rang ferilisateur.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - URGENT - Achte presse BR-CLASS-34-44-42-45-46-62-66 WELGER RP12-RP200-RP202 CARRARO-KRONE KR 110-125-130-JD-550-545 AROBALE 12-12 DEUTZ-FAHR GP2.30 GP2.20.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - VDS TRACTEUR NH 5640 SLE 4X4 HERSE ROTATIVE MAS410 SEMOIR NODET 3M PULV BERTHOUD 15M 1000L HYDRAULIQUE.
✆ **06 17 77 25 18**

70 - Vds Epand. Amazone 2000l 20-28 m, 1 Press. NH 865 1m70 variable, 1 Surel. Bugnot 1 MB IH 953 hydro 4,29 coup 170 CV.
✆ **06 76 19 04 39**

71 - Ag. vd épan. vert. Jeantil 2070, 6.000 E ; tr. MF.188, 4 x 4 + char. 6.000 E ; batt. New Holl. 1545, 7.000 E, pel. Poclain 90 che. 2 GO, 13.000 E, livr. poss.
✆ **03 85 84 79 60 HR ou 06 69 28 37 93**

71 - 01. Achète presses à foin MD et semoir à maïs Nodet pneumatique.
✆ **06 16 56 14 42**

71 - Vends bennes monocoques Simmoneau 14 T-17T.
✆ **03 85 25 37 23 H.R ou 06 81 66 79 62**

84 - Vds tracteur SOMECA 480S enjambeur, TBE, prix 6000 E, Vds camion frigo MERCEDES 1317 AN 89, bon état, prix 6000E 400000 km
✆ **06.68.31.16.12**

84 - Vds semoirs 2.50m-3m-4m ; charrues non-stop 2, 3, 4, 5 socs ; cover-crops 20, 24, 28, 30, 32, 40 disques ; épandeur engrais ; décompacteur 6D
✆ **04.66.24.26.11**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds Citroën C15 année 2002, 85 000 km, attelage remorque, contrôle OK, très bon état, 1re main
✆ **06.08.99.46.88**

71 - VENDS camion bétaillière Mercédes 809 PTR, 10 T., mine OK, moteur 360 000 kms, pneus neufs. (1105)
✆ **03 85 54 59 31 - 06 74 36 11 88**

71 - Vds Ivéco bétaillère 19 T 420, de 1999, Telma L 720, option ; Volvo FH 12 bétail, 1995, 19 T, L 780, option ; Master 120 bétail, 10 2005.
✆ **06 87 39 25 00**

Tourisme

07 - Urgent - Vends 306 XN 5 portes bon état CT OK 4 pneus neufs suivi garage 150 000 km 1600 euros
✆ **06 60 16 91 22**

38 - Vds Nissan X-trail élégance 2,2 DCi 136 cv de 2005, 70000 kms, toutes options, sièges cuir noirs élect. chauffant, toit ouvrant panoramique, radar recul etc... : 12000 E.
✆ **06 67 36 28 71**

Achat-Vente

Récolte

21 - VENDS graines de trèfle violet. (1303)
✆ **03 80 26 09 85 HR**

38 - Vds paille 2009 Br 120x120 sous abri dépt 38.
✆ **06 19 38 29 65**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02**

Fourrage

18 - Vends 50 balles rondes de trèfle ray-grass, enrubanné, récolte 2009.
✆ **02.48.58.71.36 ou 06.73.52.89.79**

21 - VENDS paille de blé en petites bottes. (1104)
✆ **03 80 96 61 36**

38 - Vends foin en bottes rondes sous abri (120x120).
✆ **06 77 55 36 49**

71 - Vends foin ou enrubannage, très bonne qualité. 71710 Marmagne.
✆ **06 42 11 49 57 ou 03 85 78 49 02**

Propriété

07 - Cherche maison ou bâti, habitable ou à rénover, sur 2 ha minimum, endroit isolé (élevage de chiens)
✆ **06 74 80 19 73**

38 - Vds bâtiment 630 m + dalle 300 m2 avec 4 ha terrain pouvant convenir petit élevage horti, pépi, dépôt chevaux etc... région Heyrieux Diémoz très bien situé.
✆ **06 65 46 19 77**

Offre

Emploi

ETA (89)
CHERCHE CHAUFFEUR
Pour moisson et divers, de juin à décembre.
Sérieux et motivé.
Permis E souhaité
Contacter : 06 09 46 22 52

18 - Proche de la retraite, ETA + 120 ha, rech. jeune agriculteur, avec diplômes, pour association pour reprise progressive, région Centre et limitrophe.
✆ **02.48.51.50.61**

42 - Cherche couple ou célibataire retraité agricole, sérieux et costaud, pour conduire et entretien de matériel agricole sur la ferme de Badja Aveidji au Togo
✆ **04.77.94.02.17 ou 06.78.00.36.01**

58 - EXP. Polyculture-élevage RECHERCHE salarié agricole pour 16 à 24 h./semaine, connaissance milieu agricole exigée. (12VB2)
✆ **06 83 57 20 65**

70 - Recherche ouvrier agricole pour exploitation polyculture élevage spécialisée engraissement de bovins.
✆ **06 47 84 49 29**

70 - Recherche ouvrier agricole pour exploitation polyculture élevage spécialisée engraissement de bovins.
✆ **06 47 84 49 29**

Demande

Emploi

26 - Pers sérieuse cherche emploi ds élevage avicole exp oeufs à couver ou tt autres emploi
✆ **06 26 56 46 53**

71 - Homme cherche emploi en polyculture élevage, sens des responsabilités et initiatives, consciencieux, expériences métier, logement possible indépendant
✆ **06 25 17 78 57**

Achat-Vente

Divers

18 - Vends un taureau HBC, 5 ans, origine Batho, vêlage facile, docile, très bons aplombs, produit visible ; graines de ray gras d'Italie ; foin, récolte 2009.
✆ **06.32.15.58.46**

18 - Vends graines de moha, pour culture de gibier ou fourrage, prix départ 18 ou 77, 0,50 euros/kg.
✆ **06.85.70.39.21 ou 06.16.74.35.82**

18 - Vds Ford 5600, 2 RM, chargeur godet, fourche, tasse avt ; herse plate, 6-7 m Rémi ; petite botte paille.
✆ **06.31.51.69.62 à 13h ou 21h.**

18 - Loue attelages bœufs, chevaux, pour comice, fête, défilé, folklore, labour, moisson ; belles calèches pour mariages.
✆ **02.48.75.21.42 ou 06.08.54.35.79**

MEF RECHERCHE
Equipe de 3 monteurs
INDEPENDANTS
pour bâtiments structures légères
Rhone-Alpes, Auvergne
garantie de travail à l'année
- Formation assurée -
Tel : 04-77-27-47-47
Rn 82 - 42110 Epercieux Saint Paul

PIÈCES ADAPTABLES DE 1re QUALITÉ

12 Modèles DENTS Complètes pour outils de reprise de labour & déchaumage

DENT spire ⌀30 Avec soc Dégag. : 635mm 33.90€

DENT type "Vibroflex" Avec soc Dégag. : 600mm 69.70€

DENT CHISEL 55x20 Avec soc Dégag. : 680mm 93.00€

Net HT Départ 86 Valable jusqu'au 24/04/2010

FABRIQUEZ VOTRE OUTIL

RN 10 86490 BEAUMONT 05 49 85 50 22 **Ganaye** RN 11 79270 St SYMPHORIEN 05 49 04 44 30

Economisez de 25 à 40% par rapport à vos prix habituels

21 - VENDS piquets d'acacias 2 m. non appointés. (1118)
✆ **03 80 47 08 02 - 06 76 62 53 11**

38 - Vds semoir à grains Sulky 13 rangs + semoir engrais poudre 2m50 de large traîné TBE + tuiles anciennes creuses + Cherche chiot mâle Beauceron.
✆ **04 74 58 20 16 HR**

38 - Cherche pension au pré pour vingtaine de vaches période avril et mai secteur Isère.
✆ **06 18 09 22 19**

42 - Recherche vêtements, accessoires, datant de la deuxième guerre mondiale, même en mauvais état
✆ **06.34.76.44.60**

42 - Vds cuve fuel acier 5 500 l + 3 000 l fuel + chaudière à démonter et emmener, 1 700 euros avec conduite + pompe man
✆ **04.77.47.23.85 le soir**

42 - Vends pneu Michelin, 35 % usure, 600 65 34
✆ **hr 04.77.26.45.19**

67 - Vends presse BR Welger RP 165 pick-up 2 m liage ficelle bon état, cause achat en commun.
✆ **06 23 61 04 48**

Animaux

Divers

07 - Vds ânesse pleine 7 ans + ânesse 2 ans + âne m 2 ans ou échange contre brebis et petits agneaux
✆ **04 74 87 06 45 HR**

Bovin

03 - Vds génisses Normande prêtes à saillir, bonne origine. 06 86 86 69 70 63 AV vaches Salers suitées gén. 15 m + taur. Salers IBR A, FCO 1-8 OK.
✆ **04 73 71 26 14 ap. 20h**

UN MOYEN MODERNE ET RAPIDE POUR TRANSMETTRE VOTRE PETITE ANNONCE* Terres de Bourgogne

pa@terres-de-bourgogne.net

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE MARTINE AU 03 80 78 90 40

Paiement par carte bancaire

18 - Vds TB taureaux charolais, HBC, BO, 4 de 2 ans, 6 de 12 mois, IBR A. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39 06.86.76.81.23**

18 - Vds taureaux limousins, 15 mois, type viande.
✆ **-02.48.72.66.04**

18 - Vds génisses charolaises, 2 ans, HBC, saillie par taureaux vêlages faciles. Gayon Serge.
✆ **02.48.74.51.39 06.86.76.81.23**

21 - VENDS reproducteurs 12 à 15 mois HBC. EARL Bolâtre JL. (0903)
✆ **03 80 84 46 52 - 06 98 38 19 62**

21 - EARL du Mont Rond - Parisot Bruno - La Motte Ternant VEND taureau 26 mois, vêlage faicle, - taureaux 18 mois nés sept. 2008 issus cheptel 100 % IA, HBC, IBR A, hivernés en plein air. (11VB3)
✆ **03 80 84 33 13 - - 06 15 28 77 63**

21 - Elevage charolais BAUDOT - Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux, adultes, taureaux de 2 ans et 1 an) et ce, en apportant toutes garanties. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent. (120G)
✆ **03 80 97 23 28 - 06 07 75 59 74**

21 - Elevage HBC GAEC Lépée VEND taureau adulte et veaux 15 mois, IBR A, FCO 1 et 8. Livraison (130A)
✆ **06 45 32 14 80**

21 - EARL de Jully - Fontaine - Magnien (Lobreau) VEND veaux reproducteurs HBC. (1309)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - VENDS taureaux HBC, 5 ans, origine Gagnepain X Cadoux et 30 mois IA, vêlage fac., IBR A. (1307)
✆ **06 28 81 10 88**

21 - Elevage HB Limousin VENDS vaches suitées repro. 18 mois. Levoyet 21410 Pralon (1306)
✆ **03 80 23 68 04 - 06 59 53 17 73**

21 - Cause retraite VENDS vaches charolaises pleines ou suitées, IBR, Livre A. Possibilité livraison. (1318)
✆ **06 08 42 51 48**

21 - VENDS taureaux 2 ans, origine viande, TGS, hivernés au pré. GAEC Loiseau. (1317)
✆ **03 80 90 86 75 - 06 78 09 53 79**

21 - VENDS TB taureaux 18 mois + veaux de 15 mois prêts à saillir + laitonnes, TGO, livraison assurée. Elevage charolais HBC. EARL Gabory - Jeux les Bard (13VB4)
✆ **03 80 96 79 42 - 06 87 43 40 33**

42 - Elevage charolais HBC vd génisses 2 ans, tx 5 ans et 15 mois, vêle facile, BO, TGS
✆ **06.71.99.65.43 ou 04.77.66.64.70**

42 - Vds taureaux charolais 13 à 15 mois, inscrits HB, bonnes origines TGS, Denis JF, 42720 Vougy
✆ **06.82.46.99.41 ou 04.77.65.30.40**

42 - Vds mâle PH tb origine, 88, Sanchez x Roy TB 86 indemn. IBR, prix à débattre
✆ **04.77.94.41.86**

58 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et adultes, veaux 1 an, vêlage facile, issus, très bonnes origines. Elevage Batho R. et S. 58330 Saxi Bourdon (060H)
✆ **06 74 69 21 83 - 03 86 58 35 52 HR**

58 - VENDS veaux repro. 12 - 15 mois, - génisses 2 ans. Le tout HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché. (07VB3)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 88 78 99 53**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny. (0818)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs 1 an HBC, IBR A. Gresle - Inty - Chalement. (1113)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, TGS, très bonne origine. Martin - Montigny sur Canne 58340 (1201)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS vaches et génisses Normandes en lait ou prêtes à vêler, GS. (120C)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureaux 2 ans et 15 mois HBC, ins., IBR, livraison assurée. EARL de Beaumont - 58230 Alligny en Morvan (120D)
✆ **03 86 76 12 83 - 06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs 16 mois et 1 taureau de 2 ans (produits visibles) IBR A, FCO 1 et 8 OK. GAEC Berger - Ternant. (120E)
✆ **03 86 30 83 41- 06 25 72 20 74**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, 15 mois, bonnes origines, - génisses 2 ans à saillir, HBC, - vaches pleines HBC, TGS. SCEA Raymond J.C. (120F)
✆ **03 86 25 07 31 HR - 06 81 06 35 07**

58 - VENDS taureaux charolais HBC, fils de Veau d'Or et Aigle Royal, naisseur Erckman SPH Moulins 2009. Elevage Batho S. (120G)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - Cause cessation VENDS vaches charolaises pleines, TBO. (1301)
✆ **03 86 50 05 79**

58 - VENDS taureaux 2 ans hivernés au pré. Boulin Gilbert - Sermages. (1314)
✆ **03 86 84 21 44**

58 - VENDS taureau Limousin 2 ans, TGS, - Montbéliarde 17 mois prête à saillir. (1311)
✆ **06 22 90 26 11**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans maigres au pré HBC. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (1310)
✆ **03 86 58 36 54 ou 06 37 56 84 66**

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|/|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

58 - Elevage HBC VENDS veaux reproducteurs 15 mois et taureaux de 2 ans. EARL Touillon-Moiron. (13VB2)
✆ **06 19 82 08 94**

58 - VENDS taureaux 2 ans HBC, IA, or. Rethel, Pinay, vêlage facile, vac. FCO 1 + 8, IBR A. EARL Néant - La Nocle Maulaix (13VB1)
✆ **03 86 30 86 74**

58 - VENDS reproducteurs Limousins 18 mois, HBL ou non, - repro. charolais HBC, ori. insémination. (130D)
✆ **06 16 07 54 55**

69 - Vds 15 vaches charolaises vêlées + génisses 1 et 2 ans + veaux repro de 15 Ms - Elevage Grange - Savigny.
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Vds 18 génisses Aubrac pleines de 3 à 6 mois 1200 euros.
✆ **06 81 68 37 63**

70 - ELEVAGE CHAROLAIS DEMONGEOT HBC vends reproducteurs aptes à la saillie. Génisses 2 ans pleines. Livraison.
✆ **06.08.58.46.73**

71 - VENDS taureaux charolais 1 - 4 ans, vêlage facile 18 mois et 1 an, le tout HBC, IBR A, vac. FCO 1 et 8. Livraison. Prix raisonnable. Deschamps Patrick - 71 St Eugène. (1106)
✆ **03 85 54 59 31 - 06 74 36 11 88**

71 - VENDS génisses charolaises 1 an pour repro, 480 kg, TGS. (1107)
✆ **03 85 84 23 36 HR - 06 20 18 41 36**

71 - VENDS repro. charolais 15 mois, BO et facilité naissance + taureau 4 ans. Inscrit HBC. (1111)
✆ **06 10 14 04 10 - 03 86 30 09 46**

71 - Vds T.B. taur. charolais, 2 ans, hivernés au pré, HBC, IBR A, FCO + vaches suitées.
✆ **03 85 24 24 96 ou 06 07 57 55 40**

71 - VENDS 2 taureaux 2 ans, - veaux 16 mois, origine I.A., TGS IBR A. EARL Plantard - 71320 Cuzy (1118)
✆ **06 17 35 43 02 - 03 86 30 15 45**

71 - Vends taureaux 2 ans et 1 an, hivernés au pré, HBC, IBR A, livraison assurée.
✆ **06 26 18 00 16**

71 - Vds un taureau 3 ans, géné. sans corne, beau modèle élevage, produits visibles. M. Seurre, Palinges.
✆ **06 12 57 61 73**

71 - Vds 18 génisses 2 ans, HBC et 5 veaux 1 an, issus de Babacool. Gaec Barge, 71120 Vaudebarrier.
✆ **06 81 90 39 35**

71 - Vds bons taureaux 2 ans, veaux 1 an, HBC, IBR A, TGS. Gaec Pornon à Viry.
✆ **06 74 53 49 72 ou 03 85 24 00 11**

71 - Vds HBC TX adultes 4 ans, production visible + TX 2 ans + grd choix veaux 15 mois. M. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88 ou 03 85 88 35 80**

71 - Gaec Goulliard, vente amiable permanente taureaux HBC au pré, choix, qualité, origines.
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds taureaux charolais HBC 12 à 16 mois, au pré, conformation équilibrée, facilité de naissance, TGS. M. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - VENDS taureaux 18 mois, - vaches suitées, TGS, IBR A. Perrotin - Créot 71490. (1211)
✆ **03 85 91 12 41 - 06 06 67 14 90**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans, 1 an, vaches suitées, génisses, TGS, HBC. M. Debarnot François, Viry.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends taureaux 2 ans HBC et veaux repro. 15 mois, type viande, IBR A. Elevage Meunier.
✆ **06 88 06 95 93**

71 - Vds bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS. M. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61 ou 03 85 24 02 61**

71 - Elev. charolais vend génisses 2 ans, TGS, livraison.
✆ **06 16 50 72 21**

71 - El. charolais HBC VENDS taureaux 2 ans et 4 ans, génisses 2 ans (I.A. vêlage facile), vaches suitées. EARL Pacaut Jean-Marc - 71190 Laizy (13VB3)
✆ **06 84 10 17 27**

89 - VENDS reproducteurs charolais 22 mois et 16 mois, très bonne origine, tous HBC. SCEA Baudot - Fulvy. (1019)
✆ **03 86 75 09 57 - 06 09 51 68 87**

89 - VENDS taureau Prim'Holstein, fils Zénith IBR A. (1315)
✆ **06 11 70 81 91**

89 - VENDS Blond d'Aquitaine 10 et 15 mois, inscrit par Rubio et Nielson. (120B)
✆ **03 86 96 08 14 - 06 14 94 14 87**

89 - VENDS taureau Prim'Holstein rouge ou noir 15 mois. (1302)
✆ **06 70 84 44 78 ou 03 86 73 74 23 HR**

89 - VENDS 35 mères avec veaux, - génisses de 2 ans et 1 an, - mâles de 1 an, - 2 taureaux de 4 ans, 1 pour élevage, 1 pour viande, - 1 taureau de 3 ans, 2 ans, 1 an, vêlage facile, carte vert OK, IBR, vaccination FCO. (1304)
✆ **03 86 35 25 96 HR - 06 61 28 39 52**

89 - VENDS veaux reproducteurs Limousin 17 - 18 mois, IA, IBR A, vac. FCO, ind. Paratube. (1316)
✆ **03 86 74 99 30 HR**

Ovin

89 - VENDS brebis suitées et pleines. (1305)
✆ **03 86 65 41 61**

21 - VENDS 2 béliers Suffolk 1 an génotypés, TBO, idéal pour croisement. Parisot Vincent - La Motte Ternant (11VB2)
✆ **03 80 84 33 13 - 06 11 14 79 20**

38 - Vends agneaux mâles pour engraisser 30 kgs environ Race Mérinos livraison possible.
✆ **06 68 94 39 07**

Equin

15 - PENSION box 189euros herbage 120euros mixte 150euros/mois saillies tte race étalon PSA Noir + Palomino qualif endur.+ Pur Frison + débour. dressage + mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

26 - VDS Jument Comtoise Poulinière pleine 4ans
✆ **04 75 59 85 54 (HR)**

70 - Vds étalon comtois de 6 ans apte à la saillie en main ou en liberté.
✆ **06 21 53 13 05**

70 - Vds étalon comtois de 6 ans apte à la saillie en main ou en liberté.
✆ **06 21 53 13 05**

Volaille-Lapin

21 - VENDS poules pondeuses élevées en plein air du 6 au 15 mai, prix de 1 à 10, 3.50 €, de 11 à 30, 3 €, de 31 à 50, 2.50 €, de 51 à 100, 2 €, + de 100, 1.25 €, Vente d'oeufs détail et semi gros. (130C)
✆ **03 80 34 31 19 à Gevrey**

Chien

39 - Vds chiots grand gascon saint-ongeois LOF, origine, chasse mère 2GJU826
✆ **03 84 25 19 39 après 20h**

Divers

TONTE DE MOUTONS PARRAGE DE BOVINS
Jean-Marie DEGORGUE
Tél. 06 76 55 30 30

Machinisme & firmes

Ets Maréchal

La fenaison Krone présentée à Corbigny.



Lundi 15 mars, les Ets Maréchal ont officialisé leur nouveau partenariat avec le constructeur allemand Krone, en invitant les agriculteurs à une journée de présentation de la gamme fenaison dans leur succursale de Corbigny. Cette journée a permis aux visiteurs de rencontrer l'équipe corbigeoise, animée par Jean-Jacques Denis, qui remplace Robert Guillot, parti à la retraite en novembre dernier. Jean-Jacques Denis a passé toute sa carrière dans la machine agricole, dans plusieurs régions françaises. La base de Corbigny est composée de 5 personnes (2 mécaniciens, 1 magasinier et 1 commercial). Avec l'appui des inspecteurs commerciaux et techniques de Krone, plusieurs outils de fenaison étaient exposés, notamment les andaineurs Swadro 1000 et 1400 à 2 rotors qui avec leur largeur de travail de 9 à 13,5m permettent des débits de chantiers allant jusqu'à 13 ha à l'heure. Nouveauté sur les faucheuses : le système de sécurité Safe Cut. En cas de choc, la goupille située dans l'arbre de pignon d'entrée de l'assiette est cisaillée. L'assiette accidentée remonte le long de la tige filetée et fonctionne en roue libre sans se détacher de l'axe. Ainsi les risques de pertes et de collision avec les disques voisins sont exclus.

▶ **En bref**

Choisir sa herse de prairies

Étaupiner, ébouser, émousser et scarifier : tel est le panel des opérations pouvant être réalisées par les herses de praire.

Des simples ébouseuses aux régénérateurs de prairies, la gamme d'outils d'entretien des prairies est diversifiée. Réalisée à l'aide de couteaux ou de lames, la scarification a pour but d'aérer le sol et de limiter les développements des gros pieds d'herbe, mais tend à remonter des cailloux à la surface. Effectués avec des rabots ou des lames, l'ébousage et l'étaupinage visent à réduire les refus autour des bouses et à niveler le sol pour le fauchage de la prairie. Enfin, l'émoussage utilise des dents étrilles ou vibrantes afin d'éliminer les mousses superficielles et d'aérer en surface. Pour une bonne efficacité, les dents doivent gratter de façon rapprochée (3 à 3,5 cm), sans pour autant andainer les mousses. Pour cette raison, l'idéal est d'avoir 5 à 6 rangées de dents pour offrir un dégagement entre dents important sur une même rangée.



Hatzenbichler

L'émoussage utilise des dents étrilles ou vibrantes afin d'éliminer les mousses superficielles.

L. V.

La puissance à l'honneur



Schäffer

La chargeuse articulée télescopique 9380 T soulève 4,4 tonnes à 6,40 mètres de hauteur.

Le constructeur autrichien Schäffer dévoile une chargeuse articulée télescopique haute performance avec le modèle 9380 T. Animée par un moteur Deutz 4 cylindres turbo intercooler développant 180 chevaux, cette chargeuse dispose d'une transmission hydrostatique à trois plages de vitesse à passage sous charge (jusqu'à 40 km/h), s'appuyant sur deux moteurs hydrauliques indépendants, l'un étant inactif pour les trajets à vide. Le circuit hydraulique load sensing débite jusqu'à 195 l/min pour alimenter le bras à double télescope atteignant une hauteur de levage de 6,90 mètres. D'un poids de 11 tonnes, cette chargeuse propose une charge de basculement d'environ 5 tonnes. Spacieuse, la cabine SCV est climatisée de série.

L. V.

Pailleuse-distributrice de 3 et 6 m³

Le constructeur espagnol Tatoma renouvelle sa gamme de pailleuses-distributrices avec les modèles E300 et E600 de 3 et 6 mètres cubes. Ces machines sont proposées avec une goulotte pivotante ou fixe. Porte ouverte, leur caisse offre une longueur de 3,37 et 4,80 mètres.
Le boîtier à deux vitesses entraîne une turbine à pales boulonnées. Le démêleur bénéficie également d'un entraînement mécanique. Le fond mouvant est entraîné hydrauliquement.
L'actionnement de la porte s'effectue par deux vérins.

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCI DU N° 38 RUE MAUFOUX

Capital de 457,35 euros
Siège à Beaune
128 route de Dijon
RCS Dijon 307018325

Par décision du 16 novembre 2009, Monsieur Bernard Lagarrigue a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 18 novembre 2009;
Par décision du 18 novembre 2009 à effet immédiat, Monsieur Michel Gayot, demeurant à Beaune, 12 Allée des Villas Fondet a été nommé gérant de la société pour une durée indéterminée;
Par décision du 27 décembre 2009 à effet immédiat, Monsieur Jack Magnien, demeurant à Corgengoux, a démissionné de ses fonctions de gérant;
Monsieur Michel Gayot demeure seul gérant de la société.
Par décision du 18 novembre 2009, les associés ont décidé de transférer le siège social à Beaune, 38 rue Maufoux.
Mention de ces modifications seront portées au R.C.S. de Dijon.
Pour avis, le gérant

AL21132066

SCM DES DOCTEURS FERNON ET LEMOINE

Société Civile de Moyens
au capital de de 20 €
Siège social
Centre Commercial
Champagne Haute
Rue Claus Sluter
21160 Marsannay la Côte
479 038 739 RCS Dijon

L'assemblée générale extraordinaire du 28 Février 2010 a décidé le changement de la dénomination sociale de la Société ; nouvelle dénomination : SCM DES DOCTEURS FERNON ET PIERRON. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention au RCS de Dijon.

AL21132038

AVIS DE CONSTITUTION

R2A

Société civile
au capital de 6 000
Siège social : 15 Chemin de Marcheseuil, 21220 Semezanges

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Semezanges du 19 mars 2010, il
a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : R2A
Siège social : 15 Chemin de Marcheseuil - 21220 Semezanges
Objet social : - l'acquisition, la propriété, la gestion, l'exploitation de tous biens
meubles ou immeubles et droits immobiliers ou mobiliers.
- la mise à disposition desdits biens et droits immobiliers, y compris à titre gratuit, au
profit des associés ;
- la possession ou l'acquisition de biens immeubles ruraux bâtis ou non bâtis, à l'exclusion de toute exploitation professionnelle en faire-valoir directe de ses biens, propriété
de la Société.
- la gestion et la location d'immeubles, bâtis ou non bâtis, dont elle sera devenue propriétaire par suite d'apport, d'achat ou de construction.
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement
toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet cidessus
défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 6 000 , constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance : M. Bruno AUBRY
Demeurant 15 chemin de Marcheseuil 21220 Semezanges
Né le 25 juin 1963 à Dijon (21000)
De nationalité française
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales,
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.
La Gérance

AL21132061

FIDAL
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

MD6

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont:
Dénomination: MD6
Forme: société civile immobilière
Capital: 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social: 18 rue du Clos Vougeot - 21240 Talant
Objet: acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non.
Durée: 99 ans.
Gérant: Monsieur Bruno Manfredi, demeurant 18 rue du Clos Vougeot - 21240 Talant.
Cession de parts: les parts sont librement cessibles entre les associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément de tous les associés.
RCS: Dijon
Pour avis

AL21132062

FIDAL
17 C rue Alain Savary
25000 Besançon

MD7

Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social
18 rue du Clos Vougeot
21240 Talant

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont:
Dénomination: MD7
Forme: société civile immobilière
Capital: 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social: 18 rue du Clos Vougeot - 21240 Talant
Objet: acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non.
Durée: 99 ans.
Gérant: Monsieur Bruno Manfredi, demeurant 18 rue du Clos Vougeot - 21240 Talant.
Cession de parts: les parts sont librement cessibles entre les associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément de tous les associés.
RCS: Dijon
Pour avis

AL21132063

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

La Safer se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ARC-SUR-TILLE: Terre
8 ha 00 a 00 ca - Champs forts: H-7[P1] - Le triage: ZI-30
Priorité sera donnée à un projet de développement rural.
BROCHON:
15 ha 87 a 69 ca - La haute charme: C-1(J)-1(K) - La soeur: C-80-81 - Les friches: C-17 - Suchot: C-54(J)-54(K)-57-58
Parcelles en partie occupées
CHEVANNES:
3 ha 91 a 60 ca - En vitrole: ZC-76 - Sur gueurge: ZC-52 - Sur l envers: WC-58
MARSANNAY LA COTE:
23 a 87 ca - En mechalot: BK-178
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/04/2010 à Safer de Bourgogne, rue F.Mitterrand, 21850 Saint-Apollinaire, Tél.0380789989

AL21132072

DISSOLUTION LIQUIDATION

SNC DIJ EN LIQUIDATION

Au capital de 1000 Euros
Siège social: Impasse des Charrières
21800 Quetigny
437 699 630 RCS Dijon
Transmission universelle de Patrimoine(Article 1844,àí5 du Code Civil modifié par l'article 103 de la Loi n°2001,àí420 du 15 Mai 2001)

La SNC DIJ a été dissoute par déclaration de dissolution du 1er Mars 2010, enregistrée au SIE de Dijon, le 25/03/2010, bordereau n°2010/422, case n°26, extrait 2115, souscrite par l'associée unique, la société PMDIS, SA au capital de 10.592.589 euros dont le siège social est sis 140, route nationale 6 ,àí 69720 Saint Bonnet De Mure, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 428 645 824. Sur le plan fiscal, cette opération rétroagira au 01/01/2010.
Cette déclaration sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon. Conformément aux dispositions de l'article 1844, 5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78, 704 du 3 Juillet 1978, les créanciers de la SNC DIJ peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis devant le Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis, La gérance

AL21132069

NAL FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 €
Siège social
Beaune (21200)
39 Faubourg Saint Nicolas
485 168 009 RCS Dijon

Suivant délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2009, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et de nommer en qualité de liquidateur Monsieur Manoël Bouchet demeurant à Beaune (21200), 13 rue Marey qui aura les pouvoirs les plus étendus pour opérer la liquidation complète de la société.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

AL21132071

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

Arrêté préfectoral n°210/2010 /DDPP du 23 mars 2010 portant suspension à titre conservatoire du mandat sanitaire du docteur Pierre DANCKAERS

EXTRAIT

Vu le Code Rural, et notamment ses articles L. 223-2, L. 223-5 à L. 223-7, R. 221-13 à R. 221-16 ;
[...]
Vu l'article D. 223-21 du code rural insérant la tuberculose due à Mycobacterium bovis dans la liste des maladies réputées contagieuses sur toutes espèces de mammifères ;
Vu l'arrêté préfectoral DSV n°69 du 24 octobre 1994 portant octroi du mandat sanitaire au docteur Pierre DANCKAERS, vétérinaire à Vitteaux ;
[...]
Considérant que l'examen de l'ensemble de ces faits sont considérés comme des manquements ou résultant des manquements du docteur Pierre Danckaers ;
[...]Considérant que la commission de discipline instituée par l'article R.221-14 du code rural sera saisie dans les meilleurs délais pour formuler un avis sur les manquements signalés, lequel sera transmis au préfet du département de la Côte d'Or ;
Considérant que, au vu de la gravité des manquements constatés, il y a lieu de prononcer, à titre conservatoire, la suspension du mandat sanitaire délivré au docteur Pierre Danckaers par arrêté préfectoral D.S.V. N°69 du 24 octobre 1994, en application de l'article R221-4 du CR ;
Arrêté :
Article 1 : suspension du mandat sanitaire
Le mandat sanitaire attribué au docteur Pierre DANCKAERS par l'arrêté préfectoral D.S.V. N°69 du 24 octobre 1994 est suspendu à compter de la notification de cet arrêté jusqu'à l'issue des poursuites disciplinaires.
Article 2 : délai et voie de recours
Le présent arrêté est susceptible d'un recours auprès du tribunal administratif territorialement compétent pendant un délai de deux mois à compter de sa notification.
[...]
Fait à DIJON, le 23 mars 2010
Le préfet, pour le préfet et par délégation, le Directeur départemental de la protection des populations Dr Pierre Aubert.

AL21132067

NOMINATION

CLINIQUE DE FONTAINE

Société Anonyme
au capital de 197 696 euros
Siège social
1 rue des Créots
21121 Fontaine-les-Dijon
015 750 185 RCS Dijon

Suivant procès-verbal des délibérations du 11 mars 2010, le conseil d'administration a décidé de nommer en qualité de Directeur Général Monsieur Cyrille Szymkowicz demeurant 18 bld de Troyes - Villa Romaine n° 9 - 21240 Talant en remplacement de Monsieur Philippe Carbonel.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL21132065

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL DES TREMBERES

Société civile
Au capital de 7 622.45 euros
Siège social : 21450 Poiseul La Ville
423 070 812 RCS Dijon

Aux termes des décisions de l'associè unique en date du 10/01/2010, Monsieur Bertrand Vincent a constaté la fin des fonctions de gérance assurées par Madame Bertrand Emmanuelle au sein de l'Earl à la date du 15/12/2009.
Pour avis, la gérance.

AL21132056

CG PRESS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social
Dijon, 7 rue de Cracovie
481 107 100 RCS Dijon

Suivant acte reçu par Me Striffling le 19/03/2010 la collectivité des associés a décidé:
Ancienne gérance: M. Charles Errera, démissionnaire.
Nouvelle gérance: M. Gérard Bec dt à La Seyne sur Mer, 197 rte de St Mandrier.
Dépôt légal RCS Dijon
Pour avis et mention

AL21132064

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DE VATE

Société civile
d'exploitation agricole
Au capital de 148 euros
Le Bourg
chez Mme Henri Boucomont
58240 Toury sur Jour
483.530.341 RCS Nevers

Aux termes du procès verbal des décisions du 23 décembre 2009, les associés ont décidé de nommer en qualité de gérant M. Antoine Boucomont demeurant 17 rue Lagrange - 75005 Paris en remplacement de Mrs Dominique Boucomont et Jean-Pierre Boucomont démissionnaires.
Aux termes du procès verbal des décisions du 24 décembre 2009, les associés ont décidé:
- de proroger la durée de la société de 60 ans soit jusqu'au 31 août 2080,
- d'étendre l'objet social qui est rédigé comme suit: «acquisition, prise à bail, exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie d'affermage, de métayage ou de mise à disposition; vente et éventuellement transformation ou conditionnement conformément aux usages agricoles des produits de l'exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation dès lors que ces activités contribuent à la promotion et la mise en valeur des produits de la ferme,
- de modifier en conséquence les articles des statuts.
L'inscription modificative sera portée au RCS de Nevers.

AL58132252

FIDAL
Société d'Avocats
41, Bd du Pré Plantin
58000 Nevers

CIA BOURGOGNE

SA au capital de 138.160 euros
Siège social
Zone Industrielle
58320 Pougues les Eaux
404 816 712 RCS Nevers

L' assemblée générale extraordinaire du 26 mars 2010 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société CIA Bourgogne qui devient désormais CIA Imprimerie.
Pour avis, le président,
J. Fauchille

AL58132268

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Chambre des Notaires

Maître Philippe MENIGOZ
Notaire
70 Avenue de Paris
58320 Pougues Les Eaux

Suivant acte du ministère de Me Ménigoz, notaire sus nommé, en date du 26 mars 2010,
Monsieur Michel Pierre Bonnet, retraité, né à Nevers (Nièvre), le 28 décembre 1937, et Madame Josette Raymonde Gitton, retraitée, née à Briare (Loiret), le 24 mars 1941, demeurant ensemble à Pougues Les Eaux (58320), 20 Rue des Morins, mariés sous l'ancien régime matrimonial légal français de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Varennes Les Nevers (Nièvre) le 27 août 1960, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis ; Ont déclaré vouloir modifier leur régime matrimonial, et adopter pour l'avenir celui de la Communauté Universelle, tel que prévu par l'article 1526 du Code civil.
Conformément aux dispositions du 2ème alinéa de l'article 1397 du Code Civil, les oppositions à ce changement de régime matrimonial devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou signifiée par acte d'huissier de justice, à Me Ménigoz notaire sus nommé, dans le délai de trois mois à compter du présent avis.
En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de



TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Château de la Cave (EURL)
La Cave - 58270 Beaumont Sardolles
RCS: 443 048 863
Le greffier

AL58132067

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Jourdaneau Traitement de Surface (SARL)
8, rue Georges Duffaud
ZI Saint Eloi - 58000 Nevers
RCS: 422 354 191
Le greffier

AL58132245

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Champeau Stéphanie
80, av. de Paris - 58320 Pougues les Eaux
RCS: 492 573 670
Le Greffier

AL58132246

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
SARL Simon
20, rte de Champvert
58300 Decize
RCS: 440 964 385
Le greffier

AL58132247

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Marcketing + (SARL)
rue des Chèvres - 58180 Marzy
RCS: 482 356 128
Le greffier

AL58132248

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture des opérations du plan de redressement à l'égard de:
Vitry France SARL
22, rte de Nevers
58160 Sauvigny les Bois
Boulangerie Pâtisserie
RCS: 419 717 608
Le greffier

AL58132253

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de:
Corbeau Michel
- Moulin de la Huchette - 58370 Villapourçon
RM 58: 431 956 143
Le greffier

AL58132254

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
ID2GNI (SARL)
Rue du Château - 58420 Brinon sur Beuvron
RCS: 484 573 167
Le greffier

AL58132255

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Behlouli Farid Michel
Les Petites Maisons - 58270 Beaumont Sardolles
RCS: 342 191 798
Le greffier

AL58132257

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Saint André (SARL)
10, rue Georges Duffaud - ZI Saint Eloi - 58000 Nevers
RCS: 440 749 885
Le greffier

AL58132258

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Venesque SARL (SARL)
Route Nationale
58300 Sougy sur Loire
RCS: 349 902 510
Le greffier

AL58132267

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Gonzalez Domingo
18, rue Edouard Vaillant - 58160 Imphy
RCS: 412 610 396
Le greffier

AL58132260

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
D.B. Salons SARL (SARL)
RN 7 Nord - 58640 Varennes Vauzelles
RCS: 410 794 275
Le greffier

AL58132263

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
TG MECA (SARL)
1 bis, rue Jacques Monod - ZI - 58640 Varennes Vauzelles
RCS: 479 794 752
Le greffier

AL58132264

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Polonia Franco
Hameau des Bourbas - 58370 Villapourçon
RCS: 323 272 567
Le greffier

AL58132265

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
PMJ Impression - Façonnage (SARL)
2, rue René Levannier
58600 Fourchambault
RCS: 449 598 937
Le greffier

AL58132266

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Editions Nuit d'Avril SARL (SARL)
Le Bourg - 58700 Oulon
RCS: 483 338 018
Le greffier

AL58132261

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Mélodie des Sens (SARL)
Place Pasteur - 58200 Cosne Cours sur Loire
RCS: 478 679 970
Le greffier

AL58132262

Par jugement en date du 24/03/2010, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
Puissance Co (SARL)
8, rue Perthuy d'Oiseau - 58120 Château Chinon Ville
RCS: 500 084 439
Le greffier

AL58132256

BONNIOL ASSOCIES CONSULTING
SARL au capital de 4000 €
Siège social:
8, route de Cossaye, 58300 Lamenay sur Loire
504845736 RCS Nevers
L'AGO du 25/03/2010 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 25/03/2010
Radiation au RCS de Nevers

AL58132243

SNC NEVE EN LIQUIDATION

au capital de 10000 Euros
Siège social: 20 bd du Grand Pré des Bordes, Zone des Grands champs
58000 Nevers
507 401 610 RCS Nevers
Transmission Universelle de Patrimoine (Article 1844, 5 du Code Civil modifié par l'article 103 de la Loi n°2001, 420 du 15 Mai 2001)

La SNC NEVE a été dissoute par déclaration de dissolution du 1er Mars 2010, enregistrée au SIE de Nevers, le 24/03/2010, bordereau n°2010/386, case n°4, extrait 889, souscrite par l'associée unique, la société PMDIS, SA au capital de 10.592.589 euros dont le siège social est sis 140, route nationale 6 ,aî 69720 Saint Bonnet De Mure, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 428 645 824.
Sur le plan fiscal, cette opération rétroagira au 01/01/2010.
Cette déclaration sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n°78-704 du 3 Juillet 1978, les créanciers de la SNC NEVE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis devant le Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, La gérance

AL58132068

Etude de Me Michel RODA, notaire à Lucenay-les-Aix (Nièvre)

Suivant acte reçu par Me RODA, notaire à Lucenay-les-Aix (58380) le 24 mars 2010, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement de Nevers le 26 mars 2010, bordereau 2010/403, Case n° 1, extrait 926,
Le liquidateur de la liquidation judiciaire de la SARL «MEC-INDUSTRIE», au capital de 95.680,00 €, siège à Marzy (Nièvre - 58180) «Les Ecuneaux», S. I. R. E. N. n° 394 227 144, RCS Nevers,
A vendu au profit de :
La SARL «EXPLOITATION MEC INDUSTRIE», au capital de 20.000,00 €, siège à Marzy (Nièvre - 58180) «Les Ecuneaux», S. I. R. E. N. n° 513 998 500, RCS Nevers,
Un fonds de commerce d'activité mécanique, sis à Marzy (Nièvre - 58180) Les Ecuneaux, avec les éléments corporels et incorporels y attachés, pour l'exploitation duquel le cédant est identifié au SIREN sous le n° 394 227 144, et immatriculé au RCS de Nevers,
Avec entrée en jouissance au 16 juillet 2009,
Moyennant le prix principal de : Cinquante Mille Euros(50.000,00 €uros).
Les oppositions seront reçues exclusivement par exploit d'huissier, conformément à la loi, à Nevers, 14, avenue Marceau, en l'étude de Me Lecaudey, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours de la présente insertion et de la publication au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion,
Me RODA - Notaire

AL58132249

Grande Instance de Nevers.
Pour avis,
Me MENIGOZ.

AL58132251

Suivant acte reçu par Maître Hubert Adenot, notaire à Corbigny (58800), le 29 mars 2010,
Monsieur Jean-Pierre Soulier né à Paris (75014) le 1er février 1946 et Madame Ghislaine Joëlle Hugues née à Montreuil (93100) le 06 décembre 1946, son épouse, demeurant ensemble à Brassy (58140) Montour,
Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Paris (75012) le 11 février 1967,
Ont adoptés pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Hubert Adenot, notaire à Corbigny (58800).
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

AL58132269

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Nevers du 19/03/2010 : Création d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: CAO - XUE
Siège social: 2, place Mossé, 58000 Nevers
Objet social: restauration japonaise à consommer sur place et à emporter: bar, salon de thé; livraison.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social: 10 000 €
Gérance: M. Tanliang Cao demeurant chez Mme Beihong Hsu, 7 avenue Jacques Démolin 93150 Le Blanc Mesnil.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
La gérance

AL58132235

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Varzy du 17/03/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme sociale: SCI
Dénomination sociale: Héron & Frère,
Siège social: 26 rue Rex Barrat, 58210 Varzy,
Objet social: acquisition, construction et la gestion d'un patrimoine immobilier par tous moyens et éventuellement, la Société pourra accorder le cautionnement hypothécaire ou non, des prêts qui pourront être souscrits personnellement par les associés en vue de la réalisation de l'objet social ci-dessus défini,
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS,
Capital social: 20 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérance: M. Laurent Héron, demeurant 26 rue Rex Barrat 58210 Varzy
Clauses relatives aux cessions de parts: agrément requis dans tous les cas, agrément d'un ou plusieurs associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales,
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

AL58132236

Acte sous seing privé du 21 décembre 2009
Forme: Société d'Exercice Libéral Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Dénomination: CPB Audit
Siège social: «Dragne» - 58370 Villapourçon
Objet: profession de commissaire aux comptes
Durée: 99 ans
Capital: 50 000 euros
Gérance: Monsieur Christian Perrin Bondoux demeurant à Nevers (58000) - 12 bis, rue Achille Millien
Immatriculation: au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis: le gérant

AL58132237

SCI M.N.I

capital 200 euros
Siège social
11 rue des Tailles
58000 NEVERS

Société Civile immobilière M.N.I
Il est ici donné avis de la constitution, pour 99 ans, d'une société civile enregistrée le 16 mars 2010 bordereau n°2010/ 358 case n° 12 , ext 813, en cours d'immatriculation au RCS Nevers, dénommée Société Civile Immobilière Machado Nakou Immobilier par abréviation SCI M.N.I au capital de 200€, dt le siège est 11, Rue des Tailles, 58000 ,Aì Nevers, ayant pour principale activité la propriété, la gestion, la location, la vente de tous biens immobiliers.
Les gérants sont Mr Kévin Machado, dt 11, rue des Tailles à Nevers, 58000 et Mr Louezi, Nakouyidikilamio, dt 33, rue des Crêts à Crêches sur Saône, 71680.
Les parts sont librement cessibles ente associés.
Pour avis,
Les gérants

AL58132241

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à St Parize le Chatel du 23/03/2010: Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: FAPEC,
Siège social: 4 rue Masserat, 58490 St Parize le Chatel,
Objet social: plomberie, zinguerie, chauffage, climatisation; charpente, couverture, électricité, carrelage, énergies renouvelables y compris tous types de travaux connexes et dérivés; l'entretien, la maintenance et la réparation et plus généralement toutes prestations de service liées directement ou indirectement à cet objet; l'achat et la vente de tous matériels, produits et accessoires ayant trait à l'activité.
Durée de la société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS,
Capital social: 1 000 €,
Gérance: M. Franck Vergnes, demeurant 4 rue Masserat 58490 St Parize le Chatel.
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.
Pour avis, la gérance

AL58132242

FIDAL
Société d'Avocats
41 bd. du Pré Plantin
58000 Nevers

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers dénommée Brasserie Artisanale des Bertranges, au capital de 2 000 €, ayant pour objet la fabrication et la commercialisation de bières et de tous produits alimentaires régionaux. Son siège est situé lieudit «Vingeux» - 58130 Saint Aubin les Forges. Le gérant est M. Jacques Ansault, dt 42, rue des Ouches - 58000 Nevers.
Pour avis

AL58132070

➜ RECTIFICATIF

Etude de Me Paul Jourdan
Notaire à Luzy

Rectificatif à l'annonce parue dans ce journal en date du 12 mars 2010, concernant la cession par Mr et Mme Denis Meunier et Madame Henderiks, il y a lieu d'ajouter que le fonds de commerce est sis et exploité à Luzy (58) 17 rue du Commerce. Le reste sans changement.
Pour avis et mention
Me Jourdan

AL58132238

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

AUX JAMBONS DU MORVAN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 7500 €uros
Siège Social : Route de Château-Chinon
58430 Arleuf
R.C.S : Nevers 479.655.359

L'assemblée générale des associés, réunie le 30 novembre 2009 à Arleuf a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion et déchargé du mandat de liquidateur Monsieur Patrice Georgelin, constaté la clôture de liquidation à compter du 30 novembre 2009.Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Le liquidateur

AL58132240

➜ DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

SCP Daniel Métayer et Francis Lhéritier
Notaires associés
6 Avenue Saint-Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Francis Lhéritier, notaire associé à Nevers, le 25 février 2010, Madame Cécile, Yasmine, Françoise Flusat, artisane, épouse de Monsieur Thierry, René Lagarde, demeurant à Nevers(58000), 14-16 Rue François Charrier, a déclaré insaisissables les biens et droits immobiliers constituant le lot numéro 1 du pavillon d'habitation sis à Nevers(58000), 14-16 Rue François Charrier, cadastrée section AS numéro 290, pour 3a 81ca, et constituant sa résidence principale.
Pour unique insertion.
Me Francis Lhéritier

AL58132244

NON DISSOLUTION

EURL MASSIF BOIS PASCUAL

Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 €uros
Siège social : 46 Rue Camille Barrère
58400 La Charité sur Loire
494 630 247 RCS Nevers

Suivant la délibération extraordinaire de l'associé unique du 16 mars 2010, le gérant et associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le gérant

AL58132220

TRANSFERT DE SIÈGE

EARL LAURIER

Grond - 58110 Tintury
Capital social : 226 000 €
RCS Nevers - 409 731 379

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er mars 2010, il a été procédé au transfert du siège social situé «Pouilly» - 58110 Brinay
Pour avis,
Le gérant

AL58132239

DÉMISSION

GUYOT

Société à responsabilité limitée
Au capital de 54 881.65 euros
Siège social : Chemin de la Croix d'Or
58640 Varennes Vauzelles

Par assemblée générale extraordinaire en date du 09/03/2010, Monsieur Guyot Sébastien a démissionné de ses fonctions de co-gérant, avec effet au 31/03/2010, de la Sarl Guyot dont le siège social est situé Chemin de la Croix d'Or, 58640 Varennes Vauzelles

AL58132225

SARL ESPACE DETENTE

à Saint Eloi 58000,
R.C.S. Nevers 488 787 656

Monsieur Gaétan Lambert informe avoir donné sa démission de la fonction de gérant en date du 12 novembre 2009.
Conformément aux statuts celle-ci est effective depuis le 14 février 2010.»

AL58132271

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

3BI CONSTRUCTION

SARL au capital de 40.000 €
Siège social:1 Rue Diderot,
58120 Chateau-chinon.
507644102 R.C.S. Nevers

L'assemblée générale du 23/01/2010 a nommé en qualité de Gérant M Morel Jacques, demeurant 20 Rue Moïse Levy, 70100 Gray, en remplacement de M Faivre Jean François.
Modification au RCS de Nevers

AL58132234

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Par délibération en date du 26 février 2010 les associés de la Sarl GUIGNARD & Cie ont nommé M. Claude Gémin à la cogérance de la société et élargi son objet social à la construction de maisons à ossature bois ainsi qu'aux travaux de charpente, couverture, maçonnerie.
Pour avis , le gérant

AL89132177

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP GANDRE ET REGNIER-GANDRE
Notaires associés
à Tonnerre (89700)
6 rue Saint Nicolas

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par:
Monsieur Jacques Stanislas Cazals, magistrat, et Madame Marie-Christine Le Louer, avocat, son épouse, demeurant ensemble à Leugny (89130) France, La Tournelle.
Nés savoir:
Monsieur Cazals à Talence (Gironde), le 01 janvier 1947.
Madame Le Louer à Donaueschingen (Allemagne), le 04 mai 1954.
Mariés tous deux en secondes noces, à la mairie de Bordeaux (Gironde), le 27 juin 1981.
Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
Lequel régime n'a pas été modifié depuis.
Tous deux de nationalité française.
Résidents en France.
Modification opérée: adoption du régime de la communauté universelle établi par l'article 1526 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte: Maître Marc Gandre, notaire à 89700 (Tonnerre) 6 rue Saint Nicolas.
Date de l'acte: 14 décembre 2009.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Marc Gandré

AL89132188

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 16 mars 2010, il a été constitué une société civile de moyens aux caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCM DES DOCTEURS TOUBIN
Capital : 1 000 €, divisé en 100 parts de 10 €.
Siège social : 63 allée des Arcades 89100 Paron.
Objet : la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque associé.
Durée : 50 ans.
Co-Gérants : Monsieur Emmanuel Toubin, demeurant à Paron (89100), 102 rue Paul Bert,
Madame Sandrine Toubin, demeurant à Paron (89100), 102 rue Paul Bert,
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89132185

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 24/03/2010, il a été constitué une Société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Bay Construction
Siège social: Chez D.S.C. 28 rue de la Fontaine 89330 Saint Julien du Sault.
Objet social: travaux de maçonnerie, carrelage, parquets flottants et marchands de biens.
Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce.
Capital social: 1 000 euros.
Montant en dessous duquel le capital ne peut être réduit: 1 000 euros.
Gérant: M. Bayasit Muslum, demeurant 17 rue Bordiot 89100 Gron.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Sens (89100).
Pour avis

AL89132186

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 mars 2010, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination sociale: «Carré Alexis»
Capital social: 2 000,00 €
Siège social: 71 rue du Général de Gaulle - Sens (Yonne)
Objet social: Exploitation de fonds de boulangerie-pâtisserie
Durée: 99 ans
Gérant: Monsieur Carré Alexis, demeurant 6 rue de la Liberté à Bonnard (Yonne)
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La gérance

AL89132189

TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA DE SEMENTRON

RCS Auxerre 381 723 758

Par décision de l'assemblée générale du 9 février 2010, la CUMA de Sementron a transféré son siège social de chez Jean-Michel Pichon, Coulon 89560 Sementron chez Jean-Marie Bourgeois, 15 Saint-Marcel 89130 Lalande.
Le président

AL89132170

BURZOCK DEVELOPPEMENT

132 avenue Parmentier
75011 Paris
EURL au capital de 5 000 €
RCS Paris 493 663 546

Suite à l'AGE du 1er mars 2010, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 30 rue du Maréchal Leclerc - 89140 Serbonnes.
Gérant: M. Philippe Koempgen demeurant 132 avenue Parmentier 75011 Paris.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera portée au RCS d'Auxerre.

AL89132183

S.A.R.L. D.P.R.

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Rue des Près de Pâques
89340 Villeneuve la Guyard
R.C.S. Sens B 483 752 127

Aux termes d'une A.G.E. en date du 25 février 2010, il a été décidé de:
- transférer le siège social de la société du Rue des Près de Pâques - 89340 Villeneuve la Guyard au lieudit «La Chambre ronde» - 89340 St Agnan, à compter du 1er novembre 2009.
- l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Inscription modificative au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL89132184

DELTA MARKETING

SARL au capital de 7500 €
Siège social :5 chemin de Bérulles,
la Guinant,
89570 Sormery
444909394 RCS Auxerre

L'AGE du 15/03/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 2 lotissement kernivinen, 29310 Querrien, à compter du 01/04/2010
Radiation au RCS de Auxerre et réimmatriculation au RCS de Quimper

AL89132192

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE L'YONNE

La Safer de Bourgogne se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :

LES BORDES - stabulation - terre, pré, bois
46 ha 57 a 90 ca - La gousserie: ZL-29(*) - Le clos aubry: ZE-119 - Le parc: B-598 - Bas des sablons de villefr: B-709 - Bois de dixmont: ZH-66 - Bois de la vallee des guen: C-820-821 - Bois du chemin de dixmont: ZH-195-199-205-206-213-214-215-216-219 - Cote du clos aubry: B-1174-1175-1185-2023-2271 - La chaume: C-1154 - La comble: ZH-29-30-31-150 - La grande piece: ZD-85 - La queue de poil: C-1120p - Le bas des housseaux: C-758p - Le bois aux pretres: C-1183 - Le clos aubry: B-2277 ZE-98 - Le fosse a la charonne: ZH-122-123-141-144 - Le parc: ZE-22 - Les aubues: B-835 - Les glands: C-1260-1295 - Les jolivettes: ZH-168-171-178 - Les petits bois: C-496-499-500 - Les pointes: ZE-92-93-95 - Sablons de grange pourrain: B-537-574-576 - Vallee des fourches: ZH-80-85 - Vallee mathieu: B-517-519-532-535-536 ZE-37(*)[P1]-37(*)[P2] - Vignes de la grange: B-449 - Cote du clos aubry: B-1180 - Les mouilleres: ZH-25-26-27

DIXMONT - terre, pré, bois
49 ha 46 a 39 ca - Grande jeanne: ZD-8 - La vallee: ZD-65 - Les finettes: ZD-21(*) - Moulin a vent: ZD-43 - Noyer a la loge: ZD-78 - Sablons de vaulois: ZD-3 - Bois riviere: ZC-171-172-175-187-195 - La vallee: A-1065 -1090- Le gumery: ZI-19-21 - Le ponceau: I-105-127 - Moulin a vent: ZI-22 - Noyer a la loge: ZD-69 - Vallee des fourches: ZC-10 - Le gumery: B-35 ZI-20 -ZI-18

VILLENEUVE SUR YONNE - terre
2 ha 48 a 70 ca - Vallee des bordes: ZH-130(*) -ZH-131(*)

CHATEL CENSOIR - bois
3 ha 90 a 06 ca - Cotat des vaux roumis: D-431-442 - Le cota robin: AB-9 - Les grands chassenayes: E-245-253 - Les replats: D-346 - Sur chasseney: D-553 - Sur la fontaine st potenci: B-43 - Sur la roche a grillot: B-6 - Sur le chemin de vezelay: E-188-189 ZD-1-8

BERU - terre AOC Chablis
21 a 20 ca - Sur la vallee de fudat: C-716

CHICHEE - vigne AOC Chablis
25 a 70 ca - Revers de vaucopins: C 1675, 1680, 1681, 1686

TURNY - bois-taillis
41 a 28 ca - Cote de bouquelibots: F-557(B)-580(A)-581(A)-624-753-754-782-783-826

HERY - terre à louer par Convention d'Occupation Provisoire et Précaire pour une campagne
25 a 39 ca - La priere: C 1765 [199][P2] - Du chien pendu: C 198 [P1]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le 19 avril 2010 à Safer de Bourgogne - 18 rue Guynemer ,Ai 89000 Auxerre, Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89132193

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GOLF DE TANLAY EXPLOITATION

SARL au capital de 60000 €
Siège social:Parc du Chateau,
89430 Tanlay
448510107 RCS Auxerre

L'AGE du 29/12/2009 a nommé en qualité de gérant Mr du Fraysseix Pierre, deumeurant 06 rue de la voûte 89700 Molosmes en remplacement de Mr Rance Sébastien à compter du 01/01/2010.
Modification au RCS de Auxerre

AL89132190

NOMINATION

La Générale de Mécanique et de Transformation des Métaux

G.M.T.

SAS au capital de 91 999,99 €
Siège
ZA Les Pelletiers 89100 Soucy
319 948 576 RCS Sens

Par décision en date du 26/06/2008, l'associé unique a nommé, à compter de ce jour, la société «Massena Audit SAS» ayant siège social à Cannes (06400) 32 bd. de Lorraine (498 612 449 RCS Cannes) (précédemment à 06000 Nice, 1 place Masséna), en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société Prévision Bilan Contrôle, démissionnaire, et en qualité de commissaire aux comptes suppléant M. Thierry Bozzola, domicilié à Nice (06200) 212 avenue de la Californie, en remplacement de M. Philippe Guillard, démissionnaire.
Pour avis

AL89132187

ANNONCES LÉGALES 03 80 78 90 42



Formation

Mieux communiquer avec soi et avec les autres

Dans une entreprise, communiquer est indispensable, et souvent difficile. En agriculture, le personnel est intimement mélangé au professionnel, et cela rend la communication encore plus complexe. Comment mieux communiquer ? Y a-t-il des «*techniques*» ? La Chambre d'agriculture de la Nièvre vous propose une formation adaptée.

Le titre exact de cette formation est «*Communication Non Violente*». Il s'agit de permettre à chacun, dans un contexte professionnel, politique ou personnel, d'améliorer sa relation à soi même et aux autres. Elle est applicable dans tous les secteurs d'activité. Elle peut aider à améliorer les relations entre l'agriculteur et son salarié, entre les associés d'une même exploitation, et aussi les relations familiales dans le travail.
A la base, quelques questions à se poser : comment transformer la colère et l'agressivité, comment gérer les conflits en recherchant la satisfaction de toutes les parties en cause, en un mot comment créer davantage d'harmonie et de sécurité dans nos relations avec les autres ?
Pour y arriver, quelques apprentissages seront nécessaires : apprendre à énoncer des observations objectives ; différencier sentiment, interprétation et jugement ; présenter sa demande de façon positive, concrète et réalisable. N'hésitez pas à contacter M.S. Durand, responsable de cette formation, pour avoir plus d'informations ou vous inscrire. Vous ne le regretterez pas.

ANNE METZER,
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

▶ En savoir plus

« *Les bases de la communication non violente* » les 19 et 20 avril à Nevers.
Intervenante : Éliane Régis, formatrice certifiée en Communication non violente
Coût : gratuit ;
La formation bénéficie d'un cofinancement Vivea – Feader
Renseignements : Solange Durand – Chambre d'agriculture de la Nièvre
Tél : 03 86 93 40 32.

▶ Témoignage

Sophie, agricultrice dans le centre du département, a suivi la formation «*Communication Non Violente*»

Comment s'est déroulé cette formation ?
«Chacun a exposé une situation de « conflit » qui a déclenché une émotion, sur laquelle nous avons tenté de mettre des mots qui traduisent un besoin. Puis nous avons recherché une solution satisfaisante pour les deux parties. En nous donnant des outils, des repères pour trouver les mots les plus justes, pour dire et évoluer vers une meilleure connaissance de soi, Éliane Régis, la formatrice, nous aide à décrypter les mécanismes de base de cette communi-cation. A travers des exercices, des temps d'écoute, des réflexions, des retours du groupe, elle sait nous mettre en confiance et la qualité de son accompagnement est primordiale».
Qu'est-ce que cette formation vous a apporté ?
«Pas facile de faire partager tout ce que peut apporter un stage de communication ! Pour ma part j'ajouterai : non violente, car plus consciente et plus raisonnée. C'est une plongée au cœur de notre façon de dialoguer avec soi-même et avec les autres. Tout un programme… consistant à voir plus clairement et à mieux comprendre ce qui se passe en nous et chez l'autre : « ce que je dis n'est pas nécessairement ce que l'autre entend et inversement». Il faut aussi de l'audace pour s'attaquer à soi, et ne pas attendre que cela vienne de l'autre. Ce n'est pas facile à accepter. Si on reste dans les registres du jugement, de la critique, des à priori ou de l'opinion, on fait émerger de la violence vis-à-vis de soi-même et de l'autre au cours de l'échange. La culpabilité, la frustration, la colère ou la contrainte apparaissent.
Ce stage est déroutant, parfois dérangeant, on est un peu perplexe car c'est un nouvel apprentissage : il faut s'entraîner ! On ne maîtrise pas toutes ces notions en deux jours ! Mais on entrevoit des pistes à suivre. C'est aussi stimulant et enrichissant, car nous sommes conscients que la qualité d'écoute est essentielle pour un dialogue plus constructif. Suivre cette formation, c'est une vraie chance qu'on nous offre.»

Banque

Compte joint : mesurez les risques

Pratique pour régler les dépenses communes, le compte joint a été adopté par de nom-breux couples. Mais quand la discorde s'installe ou que le découvert se creuse, il faut agir vite.

Un compte pour deux... Le compte joint a le mérite de simplifier la vie de tous ceux qui souhaitent faire "*pot commun*" pour certaines dépenses. Il n'est pas réservé aux couples, mais beaucoup d'entre eux, mariés ou non, l'ont adopté. Il s'agit en effet tout simplement d'un compte bancaire au nom de plusieurs personnes (deux le plus souvent).
Particularité : vous signerez tous les deux une convention de compte joint, qui détaille ses modalités de fonctionnement.



Photo: Réussir

Un fonctionnement très souple

Sur votre compte joint, vous pouvez recevoir chacun un chéquier, libellé en général au nom de monsieur ou madame, ou à vos noms et prénoms respectifs si vous n'êtes pas mariés.
Vous pouvez également demander chacun une carte bancaire.
Vous avez tous deux le droit de faire sur ce compte toutes les opérations que vous souhaitez (déposer de l'argent, émettre des chèques, faire des retraits, payer par carte, faire opposition...) de votre propre initiative, sans l'accord de l'autre, exactement comme si vous en étiez seul titulaire.
Vous pouvez aussi ouvrir un compte au nom de monsieur ET madame. Mais, dans ce cas, vous devrez cosigner tous les deux chaque opération réalisée sur le compte, ce qui est plus contraignant.
Le compte joint peut être votre seul compte, sur lequel par exemple vous ferez verser votre salaire. Mais ce n'est pas une obligation. Vous pouvez conserver à côté un compte personnel et virer seulement sur le compte joint, tous les mois par exemple, le montant nécessaire pour financer les dépenses communes.

Décès : le compte joint continue à fonctionner
Pratique au quotidien, le compte joint l'est aussi dans les moments graves, et notamment si l'un de vous décède. Tous les comptes personnels du disparu seront en effet automatiquement bloqués, et ne pourront plus servir à régler les dépenses courantes. Mais le compte joint, lui, continuera de fonctionner.

Le survivant est libre de s'en servir, aussi longtemps que les héritiers du défunt ne s'y opposeront pas. Car ces derniers ont le droit de demander à la banque de le bloquer. Le notaire peut aussi être chargé de cette démarche.
Attention ! Même si le survivant continue à se servir du compte, l'argent qui s'y trouve ne lui appartient pas pour autant en totalité. La moitié des sommes qui y figuraient au jour du décès est présumée appartenir au défunt et donc faire partie de sa succession. Le cotitulaire du compte peut certes disposer de cet argent, mais il devra le restituer aux héritiers lors du règlement de la succession. Sauf s'il prouve que ces fonds lui appartenaient en partie ou en totalité.

Payer les dettes de l'autre ?

La souplesse du compte-joint a une contrepartie : dans certains cas, le compte joint peut aussi réserver de mauvaises surprises. Par exemple, s'il bascule dans le rouge, la banque ne cherchera pas à identifier le fautif. Elle exigera de vous deux - ou du plus solvable d'entre vous, même s'il n'est pas le coupable - de couvrir le découvert. Vous êtes en effet *«solidairement responsables»*.
Si la banque décide de rejeter un chèque sans provision émis par l'un de vous, l'autre - même s'il n'y est pour rien - se retrouvera d'office *«interdit bancaire»*, sur le compte joint comme sur tous ses comptes personnels.
La seule parade possible est aujourd'hui peu pratiquée : elle consiste à désigner à l'avance un responsable en cas d'incident (article L. 131-80 du Code monétaire et financier). Ce responsable, même s'il n'a pas signé le chèque sans provision, sera le seul à être interdit bancaire. L'autre cotitulaire n'aura certes plus le droit d'émettre des chèques sur le compte joint, mais pourra continuer à en faire sur ses comptes personnels.
Attention aussi si l'un de vous a des dettes, en raison de son activité professionnelle par exemple. Si ses créanciers demandent la saisie de ses comptes, la banque bloquera aussi la totalité de l'argent déposé sur le compte joint. Elle n'est pas en effet censée savoir quelle est la part de chacun de vous, à moins que la convention de compte joint, signée lors de l'ouverture, ne stipule la part respective de chacun ou qu'une demande expresse ait été faite par votre cotitulaire, accompagnée de tout justificatif, relatif notamment au montant de sa rémunération. Dans ces cas, seules les sommes appartenant à la personne menacée de saisie seront bloquées.

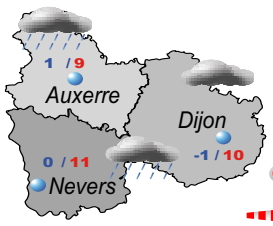
Séparation à l'horizon, prenez vos précautions...

N'ouvrez un compte joint qu'avec une personne en qui vous avez une totale confiance. Car cette personne peut à tout moment "vider" le compte, voire creuser un découvert dont vous serez aussi responsable. Et il sera impossible de mettre en cause la responsabilité de la banque. Votre seul recours sera éventuellement de poursuivre en justice le cotitulaire indélicat.
Si la mésentente s'installe entre vous, convenez ensemble de clôturer le compte.
À défaut d'accord de votre cotitulaire, vous avez trois solutions :
- clôturer vous-même le compte si la convention de compte prévoit cette possibilité. Cependant, cette solution n'est pas très élégante : elle risque de mettre votre cotitulaire dans un grand embarras ;
- demander à votre banque de vous désolidariser. Le compte peut alors continuer de fonctionner comme un compte indivis nécessitant la signature des deux titulaires ;
- sortir du compte, qui devient alors un compte individuel au nom de l'autre titulaire

BERTRAND JAMET
CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

▶Prévisions **météo** du 02 avril au 08 avril 2010

Vendredi 2 Avril

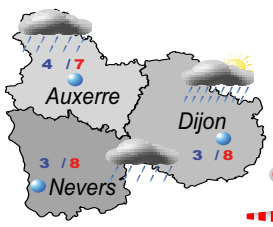


Pluvieux
Un temps couvert s'annonce, avec de nombreuses précipitations. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -2 à 0 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Sud 30 km/h

Ste Sandrine
Soleil : 07:44 - 20:32
Lune : N.C. - 09:09

Samedi 3 Avril



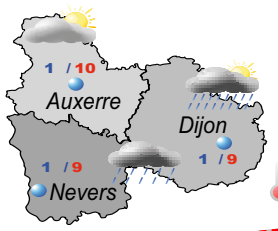
Perturbé
Un temps toujours perturbé en perspective, avec des précipitations. Les vents souffleront un peu plus fortement.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 7 à 9 °C
Vents : Sud-Ouest 40 km/h

St Richard
Soleil : 07:42 - 20:34
Lune : 01:09 - 09:54

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE 0892 46 38 36 (0,34 € ttc/min.)
www.agate-france.com

Dimanche 4 Avril



Mitigé
Ce dimanche sera partagé entre précipitations et timides apparitions du soleil. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Isidore
Soleil : 07:40 - 20:35
Lune : 02:10 - 10:45

Prévisions à 7 jours

Lundi 5 au Mercredi 7 Avril :
Un temps couvert et pluvieux sur la région.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 12 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 8 au Dimanche 11 Avril :
De nombreux nuages persisteront et resteront accompagnés de précipitations.
Vents : Nord-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 1 à 7 °C T° maxi. : 9 à 11 °C

Les moyennes sur Auxerre en Avril sur 30 ans

Statistiques Météo Agricole

Les températures :
T° mini : 5°C
T° maxi : 15°C

Les précipitations :
Cumul : 43 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 1

Les phénomènes :
Nombre de jours de gel : 3
Nombre de jours de brouillard : 3
Nombre d'heure d'insolation : 167

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

9			5		6			
	5		4	3	7	1		
	6		1					3
			3					5
		3				9		
7					9			
6					5		2	
		9	6	4	3		8	
			7		2			1

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	3	1	5	2	6	7	4	8
8	5	2	4	3	7	1	6	9
4	6	7	1	9	8	2	5	3
2	9	4	3	6	1	8	7	5
5	8	3	2	7	4	9	1	6
7	1	6	8	5	9	4	3	2
6	7	8	9	1	5	3	2	4
1	2	9	6	4	3	5	8	7
3	4	5	7	8	2	6	9	1

▶Télévision Sélection du 03 avril au 09 avril 2010

Samedi 3

TF1
20.45 La soirée de l'étrange. Divertissement de C. Dechavanne et P. Carmouze, avec Patrick Bruel, O. Winter, C. Murino et Pascal Elbé.
23.10 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur. Divertissement de P. Sébastien, avec Début de soirée, Dorothée, Christophe Maé, Bonnie Tyler, Guy Marchand, Isabelle Aubret, Ophélie Winter, Jean-Marie Bigard, etc.
22.50 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Répercussions ★★. Téléfilm avec Bruno Slagmulder, Sarah Grappin, Éric Savin (1h38). *Prenant.*
22.40 La montagne d'Hitler.
23.30 J'en fais mon affaire (3/3) «Harcèlement : L'enfer au travail».

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le suaire de Turin : La nouvelle enquête» ★★★. (voir Sélection)
21.25 L'aventure humaine «Michel-Ange» ★★★. *Superbe.*
22.20 Par amour pour Julian ★. Téléfilm avec David Rott (1h27). *Émouvant, mais long.*

M6
20.40 Super Nanny «La nounou préférée des Français».
21.45 Super Nanny.

CANAL +
20.50 Appaloosa ★★★. Western (2008) de et avec Ed Harris (1h51) ⓾. (voir Sélection)

Dimanche 4

TF1
20.45 Les experts : «Des débuts explosifs», «Des agents très spéciaux», «Dernier acte». Série ⓾.
23.15 AI Intelligence artificielle ★★★. Fantastique (2001) de S. Spielberg, avec Haley Joel Osment, Jude Law (2h20). (voir Sélection)

FRANCE 2
20.35 Les tontons flingueurs ★★★. Comédie en NB (1963) de Georges Lautner, avec Lino Ventura, Bernard Blier (1h46). *Hilarant.*
22.25 Faites entrer l'accusé «Les amants maudits». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Frost «Course contre la mort. Série ⓾.
22.35 Années 70 «La France se déshabille». Documentaire ⓾.
00.35 Remorques ★★★. Drame en NB (1941) de J. Grémillon, avec Jean Gabin, M. Morgan (1h20). *Magnifique.*

ARTE
Dragons et merveilles
20.40 Willow ★★. Aventures (1988) de Ron Howard, avec Val Kilmer (2h01). *Sympathique.*
22.45 Le musée des dragons ★★. *Intéressant.*

M6
20.40 Astérix et les Vikings ★★. Animation (2006) de S. Fjeldmark et J. Moller (1h10). *Amusant.*
22.05 Les douze travaux d'Astérix ★★. Animation (1976) de Goscinnyet Uderzo (1h16). *Pas mal.*

CANAL +
21.00 Football «Auxerre/PSG».

Lundi 5

TF1
20.45 Joséphine, ange gardien «L'homme invisible» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Arthur Jugnot. *Pas mal, mais peu crédible.*
22.35 Esprits criminels. Série avec Joe Mantegna ⓬.
01.00 Au Field de la nuit.

FRANCE 2
20.35 FBI, portés disparus : «La loi du marché», «Addictions», «Des années volées». Série ⓾.
22.45 Les stars du rire. Divertissement de P. Sabatier, avec Jean-Marie Bigard, Sandrine Alexi, F. Dubosc, Roland Magdane, Antony Kavanagh, Anne Roumanoff, etc.

FRANCE 3
20.35 Chabada «Spéciale Carpentier». Divertissement de D. Lumbroso, avec Eddy Mitchell, Alain Souchon, Annie Cordy, Guy Bedos, Dave, Enrico Macias, Chantal Goya, Yves Lecoq, Jane Birkin, etc.
23.00 Le casse ★★. Policier (1971) de H. Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo (2h05). *Efficace.*

ARTE
20.35 Le voyage de Chihiro ★★★. Animation (2001) de Haya o Miyazaki (2h). (voir Sélection)
22.35 Placido Domingo.

M6
20.40 Top chef «La finale».
23.30 Vive la cantine ! Magazine.

CANAL +
20.45 Millenium (3/6) ★★. Téléfilm avec Michael Nyqvist (1h29) ⓬. *Excellent, mais très cru.*

Mardi 6

TF1
20.45 Dr. House : «Crise de foi», «La face cachée», «Deux frères» ★★★. Série ⓾. *Excellent.*
23.20 Enquêtes et révélations «Mon usine va-t-elle fermer ? : Six mois au cœur d'une entreprise en lutte». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Rendez-vous en terre inconnue «Marianne James chez les Bajaus» ★★★. *Émouvant et drôle.*
22.20 Les infiltrés «Pédophilie : Les prédateurs». Magazine présenté par David Pujadas ⓾.
00.25 Érotissimo ★★. Comédie (1968) de G. Pirès, avec Jean Yanne, Annie Girardot (1h35). *Amusant.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis et le condamné à domicile» ★★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Sympathique, mais peu vraisemblable.*
22.10 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Les rois de la pâtisserie ★★★. (voir Sélection)
22.00 Jekyll (1 et 2/6) ★★. Série avec James Nesbitt ⓬. *Bien fait, mais pénible.*

M6
20.40 Nouvelle star. Divertissement avec Lio, Philippe Manœuvre, André Manoukian et Marco Prince.
22.35 Nouvelle star «Quand l'émission s'enflamme».

CANAL +
20.45 Champions League «Barcelone/Arsenal».

Mercredi 7

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Lyon/Bordeaux».
22.50 Les experts Manhattan. Série avec Gary Sinise ⓬.

FRANCE 2
20,35 Le ciel sur la tête ★★. Téléfilm avec Bernard Le Coq, Charlotte de Turckheim, Arnaud Binard (1h32). *Très amusant.*
22.10 L'objet du scandale. Magazine présenté par G. Durand.

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Les pays de Savoie : Entre lacs et montages» ★★★. *Superbe.*
22.55 Ce soir (ou jamais).

ARTE
20.35 Les mercredis de l'histoire «Starfighter : Le cercueil volant» ★★. *Intéressant et bien fait.*
22.00 Le dessous des cartes «Bombarder l'Iran ?».
22.15 Hamaca Paraguaya. Drame en VO (2006) de Paz Encina, avec Ramon Del Rio, G. Genes (1h12).

M6
20.40 Le pot de colle ★. Téléfilm avec François Berléand, Édouard Montoute, Gwendoline Hamon (1h28). *Lourd et rarement drôle.*
22.25 Roue de secours ★. Téléfilm avec Michèle Bernier, Pierre Cassignard (1h30). *Quelconque.*

CANAL +
20.50 Confession d'une accro du shopping ★. Comédie (2008) de P. J. Hogan, avec Isla Fisher, Hugh Dancy (1h40). *Outrancier.*

Jeudi 8

TF1
20.45 RIS police scientifique : «Plus belle que moi», «Noces de sang», «Anonymat garanti» ★★. Série avec Philippe Caroit, Pierre-Loup Rajot, Anne-Charlotte Pontabry, Ophélie Winter ⓾. *Prenant.*
23.25 Ça va s'Cauet. Divertissement présenté par Cauet.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Call centers : Les nouveaux prolétaires», «Palestine : Itinéraires de femmes battues». Magazine.
22.45 Infrarouge «La France des camps 1938-1946».

FRANCE 3
20.35 Un secret ★★. Drame (2007) de Claude Miller, avec Cécile de France, Patrick Bruel (1h42) ⓾. *Excellent.*
22.50 Ce soir (ou jamais). Magazine présenté par Frédéric Taddéi.

ARTE
20.35 Mon voisin Totoro ★★★. Animation (1988) de Hayao Miyazaki (1h25). *Un enchantement.*
22.00 Ghibli et le mystère Miyazaki «Le temps des mille rêves».
22.55 One shot not.
23.45 Tracks «Spécial Takeshi Kitano».

M6
20.40 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.45 Desperate housewives (3 et 4/23) ★★★. Série avec Teri Hatcher ⓾. *Excellent.*

Vendredi 9

TF1
20.45 Koh-Lanta, le choc des héros. Divertissement présenté par Denis Brogniart.
22.30 La ferme célébrités en Afrique. Divertissement présenté par B. Castaldi et J.-P. Foucault.
00.30 Confessions intimes. Magazine présenté par Marion Jollès.

FRANCE 2
20.35 Sur le fil : «Opération Caïman», «Morceaux choisis», «Direct live» ★★. Série avec François Levantal, Benjamin Boyer ⓾. *Excellent, mais affreux.*
23.05 Vous aurez le dernier mot ! Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «L'expédition : Dans les eaux des Maldives».
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo «Jean-Luc Reichmann et Mathilde Seigner». Magazine.

ARTE
20.35 La tueuse ★. Téléfilm avec Adrienne Pauly (1h36). *Peu palpitant.*
22.10 Cancer de la prostate «Être un homme et le rester».
23.00 Grand format «Total rural».

M6
20.40 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.

CANAL +
20.50 Coco avant Chanel ★★. Comédie dramatique (2009) de A. Fontaine, avec Audrey Tautou (1h46). *Élégant et raffiné, mais long. Audrey Tautou est sensationnelle.*

SÉLECTION


DR

Le voyage de Chihiro - Chihiro, 10 ans, voyage avec ses parents. Mais son père s'égare et arrive devant une muraille percée d'un tunnel. La famille y pénètre et trouve une ville fantôme. L'étonnement grandit encore, quand tous découvrent une succulente nourriture. Les parents mangent avec tant d'appétit qu'ils se transforment en porcs. Hayao Miyazaki est le plus prestigieux des créateurs de films d'animation japonais. Il donne une nouvelle preuve de son talent avec cette œuvre éclectique d'une richesse et d'une variété étonnantes. À côté de personnages stylisés, mais réalistes, on découvre de véritables caricatures. C'est un monde bigarré et étrange que Miyazaki crée. Mais, ici, il parle du Japon actuel en face des traditions toujours présentes. Si bon nombre de symboles restent cachés pour le spectateur occidental, d'autres offrent un motif intéressant de réflexion. Arte diffuse un cycle consacré à ce fascinant artiste. ***Lundi 5, sur Arte, à 20h35.***

L'aventure humaine «Le suaire de Turin : La nouvelle enquête» - Ce document passionnant et clair infirme les résultats de la datation au carbone 14 (le suaire daterait du Moyen Âge) et donne la parole à différents scientifiques, tous étonnés de ce qu'ils découvrent. Sans jamais dire qu'il s'agit bien du linceul qui a recouvert le corps du Christ, ils affirment que la science ne peut toujours pas expliquer ce qu'est cet objet unique. ***Samedi 3, sur Arte, à 20h40.***

Appaloosa - Appaloosa est tombée sous la coupe de Randall Bragg. Ed Harris redonne ses lettres de noblesse au western avec cette histoire classique, mais très prenante. Les paysages sauvages du Nouveau-Mexique servent d'écrin à une histoire d'hommes qui voit s'affronter le bien et le mal. Le rythme est soutenu, la mise en scène ample et lyrique, et l'interprétation sensationnelle. Mais la violence est présente. ***Samedi 3, sur Canal +, à 20h50.***

AI Intelligence artificielle - Dans un futur indéterminé, l'ambitieux docteur Hobby souhaite créer un robot doté d'une sensibilité et capable d'aimer. Steven Spielberg, reprenant un projet de Stanley Kubrick, réalise l'un de ses plus beaux films, techniquement superbe et d'une grande force dramatique et poétique. Le scénario est très original et d'une belle complexité. Certaines images (New York sous les eaux) sont inoubliables. ***Dimanche 4, sur TF1, à 23h15.***

Les rois de la pâtisserie - Tous les quatre ans, le concours du MOF (meilleur ouvrier de France) est un marathon de trois jours, pendant lesquels des pâtissiers donnent le meilleur d'eux-mêmes. Les auteurs ont suivi un Alsacien qui a créé l'École de pâtisserie française de Chicago. Même si c'est un peu long, on est fasciné par le travail minutieux de ces pâtissiers et par leurs larmes, lorsque la pièce montée de l'un d'eux explose sur le sol. ***Mardi 6, sur Arte, à 20h35.***

phoebus 2010

24e Grands Prix de la Publicité de la Presse Agricole et Rurale

« 39 marches » pour recevoir les Phoebus 2010 !


© P. Sagnes

C'est un rendez-vous désormais incontournable que la remise des Grands Prix de la Publicité de la Presse Agricole et Rurale (SNPAR) dans le quartier des théâtres parisiens du IXe arrondissement. Près de 300 annonceurs, éditeurs et représentants d'agences de publicité ont assisté à cette manifestation biennale présidée par Paul Pen et animée par Sylvain Cousin, qui se tenait au théâtre La Bruyère le 18 mars dernier.

Cinq grands prix ont récompensé les meilleures campagnes d'annonces publicitaires, dans les domaines des grandes cultures, de l'élevage, du machinisme, de la vigne ainsi qu'en matière de communication institutionnelle. Avec ses 145 publications nationales, régionales et départementales, la presse agricole et rurale est un vecteur puissant car véritable outil de travail utilisé par 8 agriculteurs sur 10. Pour transmettre leur message, les gagnants ont majoritairement joué sur la symbolique et l'image originale décalée.

Encore plus décalée et carrément loufoque, la pièce « Les 39 marches » tirée du célèbre film d'Alfred Hitchcock, a été ensuite interprétée pour la plus grande joie des invités. Mise en scène par Éric Metayer, elle est jouée par 4 comédiens qui interprètent plus de 150 personnages et ravivent l'atmosphère du « maître » dans un délire de carton-papier. La soirée s'est poursuivie par un cocktail dînatoire dans le riche décor de la fondation Dosne-Thiers.

D. Bourget

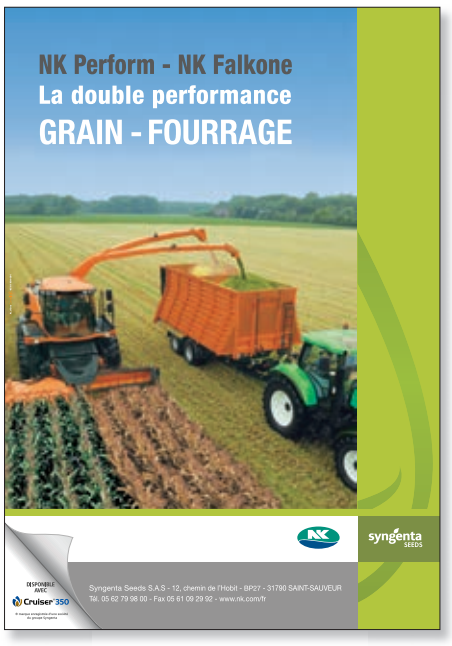


Prix Institutionnel

Annonceur : BAYER CROPSCIENCE
Campagne : DIVISION VIGNE
Agence : PREFERENDUM

Prix Grandes Cultures

Annonceur : SYNGENTA SEEDS
Campagne : NK PERFORM/ NK FALKONE
Agence : À LA UNE CONSEIL



Prix Élevage



Annonceur : LALLEMAND ANIMAL NUTRITION
Campagne : LEVUCELL SC
Agence : TBWA COMPACT



Prix Vigne

Annonceur : BASF AGRO
Campagne : ARCO DTI
Agence : DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT



Prix Machinisme

Annonceur : KUBOTA
Campagne : TRACTEURS SÉRIE M
Agence : BERTAUD & ASSOCIÉS

Syndicat national de la PRESSE AGRICOLE et RURALE

P. Ropars/Editions Ad Hoc • 01 42 40 94 04

Syndicat National de la Presse Agricole et Rurale
37 rue de Rome • 75008 Paris • Téléphone : 01 44 90 43 60 • Télécopie : 01 44 90 43 78 • site : www.presseagricole.com